

Bien-être p.12
Faire la paix avec ses kilos

Maladies méconnues p.16-17
La perte d'odorat

Technologie p.14
Des prothèses en 3D pour les enfants



HANDIRECT

LE MÉDIA DES SITUATIONS HANDICAPANTES

Gros plan p.55-61
Accessibilité numérique et
déficience intellectuelle

Dossier p.19 à 54 **Tourisme et loisirs : Préparez votre été!**



- Plus de 60 idées de loisirs et sorties accessibles en France et à l'étranger
- Les initiatives qui sortent de l'ordinaire en matière de loisirs adaptés
- Les dernières actualités du tourisme accessible

Sans oublier notre supplément emploi de 32 pages.



sourire à la vie!

1^{ER} RÉSEAU EUROPÉEN DES PROFESSIONNELS DU MATÉRIEL MÉDICAL ET DU HANDICAP

reha team, partenaire de Mouvly, vous présente : **TraceS**

Depuis sa création, le fauteuil tout chemin **TraceS** est en constante évolution pour répondre au mieux à vos besoins. Des options sont désormais disponibles pour faciliter votre quotidien (anti-basculé, plusieurs modèles de guidons, sac de rangement, ...)

Design et personnalisable : le **TraceS** dispose d'un siège modulable et évolutif en carbone, et se personnalise à votre goût grâce à de nombreux modèles de roues, de jantes et de mains courantes.

Venez le découvrir chez reha team.



TraceS est un dispositif médical de classe I. Ces dispositifs sont des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. Fabricant : MOUVLY - Avril 2017.

VOTRE QUOTIDIEN
MÉRITE CE QU'IL Y A
DE MEILLEUR

Rejoignez-nous sur www.reha-team.fr et sur notre page 



Le printemps hexagonal

Un numéro pour s'évader, une fois par an ce n'est pas de trop. Nous essayons de vous proposer comme à chaque fois un large choix de destinations et d'activités pour cet été mais restons réalistes. Si la situation s'est améliorée durant ces 10 dernières années dans le tourisme, les choix restent limités. Cette année la situation économique est encore tendue et beaucoup trop de personnes sont sans emploi et ce ne sont pas les élections qui nous laissent penser que tout va changer. Ce n'est pas une raison pour rester chez soi tout l'été, car même à quelques kilomètres de chez soi on peut se sentir ailleurs, se reposer et se changer les idées. Il y a aussi de nombreux festivals auxquels vous pouvez participer, pour une soirée ou plusieurs jours, et de nombreux villages de France proposent tout l'été des fêtes pastorales. Plus vous envahirez le territoire, plus on tiendra compte de vous, et de vos besoins spécifiques, alors allez-y, ne serait-ce que pour montrer que le handicap fait partie de notre société et que nous voulons nous aussi croquer la vie.

L'autre grand moment de cette période, ce sont bien sûr les élections présidentielles, suivies au mois de juin des élections législatives, qui pour ceux qui ne le savent pas, servent à élire les députés. Comme quoi nous aurons bien besoin de vacances!! Beaucoup sont indécis car le paysage politique s'est déstructuré en quelques mois. C'est sans doute une chance mais aussi une inquiétude, car avec l'expérience nous savons tous ce que valent les promesses électorales. Mai qui rit, mai qui pleure, le 7 mai au soir, personne ne sera indifférent aux résultats. Les personnes handicapées quant à elles, ont su cette année se faire entendre et forcer les candidats à constater, si ce n'est comprendre, ce que sont les innombrables difficultés des 12 millions de personnes en situation de handicap et leurs familles. Mais il va falloir insister et ne rien lâcher car on peut assimiler un candidat aux élections à un ballon gonflé à l'hélium, il ne cherche qu'à prendre de la hauteur et si vous lâchez, vous ne le reverrez plus!

Jean-Marc Maillet-Contoz

sommaire

- | | |
|--------------------------------|---|
| 4 News | 19 Dossier tourisme |
| 5 Actus | 55 Gros plan Accessibilité numérique |
| 12 Bien-être | 62 Antoine M. |
| 14 Technologie | 64 Bibliothèque |
| 15 Innovation | 65 Nutrition et handicap |
| 16 Maladies méconnues | 66 Santé |
| 18 Mode et image de soi | |

« Il est grand temps d'ubériser les aides techniques. Aujourd'hui les solutions de financement des aides techniques sont aussi importantes que le produit lui-même ! »

Une citation empruntée à Pierre Bardina, fondateur de la société Nino Robotics, qui conçoit et fabrique, en collaboration avec le jeune designer lillois Matthieu Verbeke, des véhicules de déplacement personnel 2.0. Vous pourrez la retrouver dans son contexte en page 49 de notre dossier tourisme et loisirs accessibles.

TOP

Moto

Ce sera une première mondiale: Les 19 et 20 mai 2017, pour la première fois, des pilotes handicapés se défieront dans une course unique au monde lors du Grand Prix de France Moto GP « *International Bridgestone Handy Race* ». Sur le mythique circuit du Mans. Ainsi, 30 pilotes en situation de handicap, de 9 nationalités différentes, vont concourir sur le même circuit que les concurrents « valides ». Ils devront boucler 8 tours de pistes, contre 26 pour les concurrents valides. Seule « entorse » au règlement: l'autorisation, en l'absence de maintien sur les jambes, de faire un départ lancé. La notoriété de cet événement majeur dans le calendrier du Championnat du Monde Moto GP (4^e en termes d'affluence) va permettre de mettre en lumière des talents méconnus du grand public.

Cet événement a pu voir le jour grâce à l'obstination de Stéphane Paulus, un pilote devenu paraplégique à l'âge de 21 ans. Bien décidé à conjurer le sort, il a malgré tout conservé sa passion pour la moto et s'est démené pour que cette course puisse avoir lieu. Plus d'infos: gpfrancemoto.com

FLOP

UGC Bruxelles

Si la question de l'accessibilité reste très problématique en France, elle l'est également en Belgique, où François Colinet, chroniqueur pour la chaîne RTBF, a vécu une mauvaise expérience fin avril, alors qu'il se rendait au cinéma UGC Toison d'or pour y voir le film « *Lady MacBeth* ». Se déplaçant en scooter électrique, il s'est en effet heurté à l'inaccessibilité de la salle de projection. « *François Colinet a alors laissé son scooter électrique sur le côté et s'est mis au sol pour arriver à descendre la quinzaine de marches qui le séparaient de l'entrée de la salle, rapporte le site www.rtbf.be. À mi-hauteur, il a été interpellé par un employé qui, du haut de l'escalier, a exigé qu'il remonte et qu'il retire son scooter. François Colinet lui a expliqué que c'était la seule façon de se rendre dans la salle et de voir le film choisi, vu l'inaccessibilité des lieux aux PMR. "Il m'a répondu que je n'avais qu'à ne pas choisir un film dans une salle inaccessible" ».*



VOYAGES Handivalise

Vous souhaitez partir en voyage mais vous avez besoin d'un accompagnateur le temps du trajet ? Handivalise, société de services co-fondée par Olivier Arsac et Anne

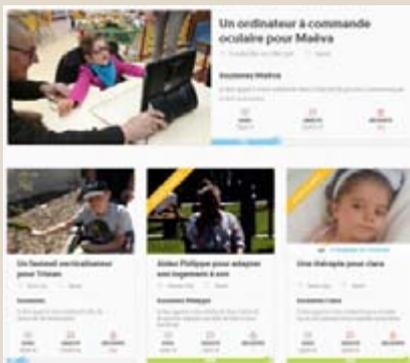
Keisser, peut vous mettre en relation avec un accompagnateur volontaire. Pour cela, il suffit de vous inscrire gratuitement sur le site Handivalise, de compléter votre profil et de renseigner les informations concernant le trajet sur lequel vous souhaitez être accompagné. En parallèle,

des accompagnateurs volontaires s'inscrivent et sont mis en contact avec les inscrits souhaitant réaliser le même trajet qu'eux. Le trajet peut s'effectuer en voiture, en train, en bus, ou encore en avion. ●

Plus d'infos sur : <http://handivalise.fr>

HUMAIID Financement participatif solidaire

Les plateformes de financement participatif sont aujourd'hui très nombreuses sur le web. Mais Humaid présente une particularité : il s'agit d'une plateforme solidaire entièrement dédiée aux thèmes de la santé et du handicap. Lancée en octobre 2015, elle vient ainsi en aide aux personnes en situation de fragilité ou à leurs proches. En un an, 24 projets de vie ont été financés par son intermédiaire (soit un taux de succès de 97%). C'est en constatant qu'un de leur ami en situation de handicap n'avait pas les aides nécessaires au changement de son fauteuil roulant, que les deux fondateurs ont décidé d'agir en créant Humaid. Toutefois, la plateforme ne se substitue pas aux dispositifs actuels et un projet est accepté seulement lorsqu'il n'y a plus d'autres solutions. La plateforme apporte des garanties innovantes à ses donateurs : La viabilité des projets : les projets sont certifiés en amont par des partenaires de références associations, collectivités locales). La garantie de l'utilisation des fonds : les dons ne sont jamais directement versés au bénéficiaire mais à un prestataire professionnel (au fournisseur pour un fauteuil par exemple). Le suivi des projets : une fois le projet financé, les donateurs reçoivent régulièrement des nouvelles du porteur de projet. ● Infos : www.humaid.fr



ACCESS HEARTH Une cartographie des lieux accessibles

Créer une cartographie mondiale des lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite : Tel est l'objectif que s'est lancé Matt McCann, jeune étudiant irlandais en situation de handicap. Atteint d'infirmotrice motrice cérébrale



(IMC), il a décidé de réagir après avoir été confronté à l'inaccessibilité d'un hôtel londonien. C'est ainsi qu'il a créé « Access Earth », un site web collaboratif qui fait appel aux internautes pour répertorier les lieux accessibles partout dans le monde, même si pour le moment il concerne essentiellement l'Irlande et les États-Unis. Une équipe de bénévoles participe également à la rédaction de contenu sur le site et en font la promotion. Sur ce site, différents critères de recherche sont proposés afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun. Ces critères ont été élaborés avec une association irlandaise accompagnant des personnes en situation de handicap et la National Disability Authority pour pouvoir coller aux besoins et attentes réels des utilisateurs. Outre le fait de rescencer les lieux accessibles, l'objectif d'Access Earth est aussi d'interpeller les entreprises sur le thème de l'accessibilité. ●

Plus d'infos sur : <http://access.earth>

BLOG Ma vie, mon handicap, mes emmerdes

« On a deux vies. Et la deuxième commence quand se rend compte qu'on en n'a qu'une ». C'est par cette citation de Confucius, qu'Élodie, jeune architecte, a décidé d'introduire son blog. Le ton est donné. Chaque semaine, elle vient y raconter ses bons et mauvais moments, y partager ses expériences, mais aussi donner un petit peu de sa bonne humeur aux internautes qui la suivent. « Je vous laisse découvrir mon blog où vous trouverez les témoignages, anecdotes et coups de gueule d'une trentenaire en situation de handicap qui essaie d'attraper les instants de vie au vol ! Écrire me fait du bien et échanger encore plus ! Alors n'hésitez surtout pas à réagir... Mon message est clair : dédramatisons la maladie ou le handicap. Faisons-en une force ! », écrit Élodie. ●



Un blog à découvrir sur : www.maviemonhandicapmesemmerdes.com

VOS DROITS Mes-aides.gouv

« Évaluez vos droits à 25 aides sociales en moins de 7 minutes » : C'est ce que propose le nouveau site web interactif « mes-aides.gouv.fr » lancé tout récemment par le gouvernement pour aider les citoyens à s'informer sur



leurs droits. Tout en proposant à chaque utilisateur un bilan rapide de sa situation à travers un questionnaire, ce site donne également un grand nombre d'informations sur les différentes aides existantes aux niveaux national et local : allocations familiales, complément familial, allocation de soutien familial, prestation d'accueil du jeune enfant – allocation de base, revenu de solidarité active, aides au logement, prime d'activité, allocation aux adultes handicapés, aide au paiement d'une complémentaire santé, allocation supplémentaire d'invalidité, couverture maladie universelle complémentaire, bourse de collège, bourse de lycée, allocation de solidarité spécifique, allocation de solidarité aux personnes âgées, Paris logement famille... ● À découvrir sur : <https://mes-aides.gouv.fr>

«Sentez-vous sport adapté» : Rendez-vous le 18 mai !

Vous êtes parent ou professionnel et vous accompagnez une personne handicapée très dépendante ? Le défi «Sentez-vous sport adapté» s'adresse à vous ! Il s'agit d'une initiative sportive accessible avec tout type de handicap, qui sera organisée pour la deuxième



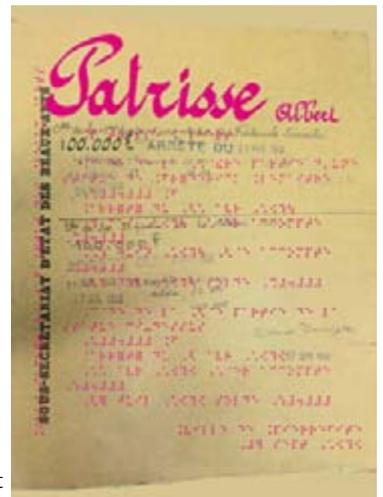
année consécutive par la Ligue Sport Adapté Rhône-Alpes et le Comité Départemental Sport Adapté 38. Cet événement aura lieu le jeudi 18 mai 2017 de 9h30 à 16h à la base de Loisirs de Romagnieu (38). Ce sera pour vous, et la personne que vous accompagnez, l'occasion de découvrir, dans une ambiance festive, des activités sportives adaptées à ses possibilités. Au programme, des défis en équipes de 2 à 5 personnes :

- Avec cycles et engins roulants (vélo, tricycle, joelette, trottinette).
- Une marche d'orientation.
- Volley-ball adapté.
- Parcours santé. ●

Pour en savoir plus et inscrire une équipe, contactez Marion Pace au 06.51.32.51.97 (Ligue sport adapté) ou Gaëlle Chaffardon au 06.33.54.79.55. Vous pouvez également consulter le site : www.sportadapte-rhonealpes.org

Une exposition tactile aux Archives nationales

Dans le cadre de l'exposition : «Un art d'État : Commandes publiques aux artistes plasticiens (1945-1965)», présentée du 31 mars au 13 juillet 2017 sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, les Archives nationales proposent aux visiteurs un parcours tactile et didactique déployé sur l'ensemble de l'exposition. En concertation avec les commissaires de l'exposition, huit dossiers de commandes publiques exposés sont ainsi complétés par un module pédagogique en relief avec des manipulations de matériaux et d'objets. Huit stations tactiles



ponctuent le parcours de visite : En début d'exposition, les visiteurs peuvent feuilleter un exemple de dossier de commande à taille réelle. La découverte se poursuit par un approfondissement de quelques-unes des techniques artistiques, employées dans les œuvres de commandes publiques après 1945, sous la forme de «tables à toucher». La mosaïque, la tapisserie ou encore diverses techniques de sculpture sont ainsi décrites grâce à la précieuse collaboration de partenaires ou d'institutions officielles comme la Manufacture des Gobelins ou encore d'ateliers d'artisans d'art de Plaine Commune et de Paris. L'ensemble des films du parcours de visite sont aussi sous-titrés afin qu'un maximum de visiteurs profitent des installations audiovisuelles. Toutes ces installations facilitent l'accès de cette exposition au visiteur en situation de handicap et fonctionnent comme une médiation supplémentaire pour tous. ●

Pour plus d'informations : www.archives-nationales.culture.gouv.fr/un-art-d-etat

Handirect : 5, rue de la Claire – 69009 LYON • tél. : 04 37 64 16 52 • fax : 04 37 64 16 53 • www.handirect.fr • Email : info@handirect.fr • Bulletin d'abonnement ci-dessous
 Directeur de publication : Jean-Marc Mailliet-Contoz • Reporter rédactrice : Caroline Madeuf • Avec l'aimable participation de Vanessa Duverger, Véronique Jousse, Institut Pasteur de Lille, Adéo Conseil, Véronique Barreau, Petit Futé, Signes et sens, Talentéo, Antoine M, Jean-Christophe Verro, Pascal Parsat, l'OPTIM, Handiagora • Conception graphique et mise en page : Vykintas Characiejus • Crédit photo couverture : © fotolia.com – david hughes • Publicité : Jean-Marc Mailliet-Contoz • Promotion : Jean-Marc Mailliet-Contoz • N° ISSN : 1285-395X • Edité par Anima Eurl de Presse au capital de 80 000 € • Siège Social : 5, rue de la Claire – 69009 LYON • 69 Lyon RCS Lyon Siret 413595117 • Email : info@handirect.fr • Dépôt légal à parution • Reproduction d'articles ou photos soumises à autorisation. Impression Rotimpres.

Recevez chez vous



Bulletin d'abonnement à retourner à Handirect - Service abonnement 5 rue de la Claire - 69009 Lyon

Oui, je m'abonne à Handirect aux conditions suivantes :

- 6 numéros (1 an) au prix de 31 € au lieu de 36 €
- 12 numéros (2 ans) au prix de 58 € au lieu de 72 €
- 6 numéros (1 an) au format PDF 24 € au lieu de 30 €
- 12 numéros (2 ans) au format PDF 44 € au lieu de 54 €

Pour toute autre formule d'abonnement consultez notre site : www.handirect.fr

Mme Mlle M.

Société.....

Nom Prénom

Adresse

C.P. Ville

Téléphone

E-mail :@.....



Colloque : « Désirer, aimer : quelle liberté »



« Désirer, aimer : quelle liberté » : Tel sera le thème du colloque organisé mercredi 14 juin 2017, de 9h à 17h30, dans le grand amphi de l'Université Lyon 2. « Par-delà son apparente singularité, le thème du handicap et de la sexualité soulève des questions universelles. Qu'est-ce qu'une sexualité satisfaisante ? Comment être à la hauteur des désirs de l'autre ? Que dire de ce que l'on souhaite ou espère ? Dans nos sociétés, l'amour et la sexualité contribuent à la construction de soi et à l'édification de relations interpersonnelles. Pouvoir en faire l'expérience est un projet légitime pour se construire comme sujet et individu social. Cependant, qu'en est-il pour les personnes en situation de handicap ? Ne se trouvent-elles pas exclues de facto ? Comment, dans ces conditions, leurs aspirations s'expriment-elles, comment sont-elles comprises et prises en compte

par celles ou ceux qui cheminent à leurs côtés ? ». Au programme, des points de vue de personnes en situation de handicap, de professionnels et de chercheurs, sur les intitulés suivants : « Équation du corps et du cœur », « Expériences d'accompagnement », « L'épreuve de l'éthique », « Désir d'enfant », « Mes amours ». Ces échanges seront précédés de propos introductifs, avec notamment l'intervention de Charles Gardou, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2 ; Isabelle Von Bueltingerloewen, Vice-présidente chargée de la recherche ; Yannick Chevalier, Vice-Président en charge de l'égalité et de la vie citoyenne à l'Université Lumière Lyon 2 ; Françoise Lantheaume, Directrice du Laboratoire Education, Cultures, Politiques ; Thérèse Rabatel, Adjointe au Maire de Lyon, Déléguée à l'égalité femmes-hommes et aux personnes en situation de handicap et Membre de la Commission permanente de la Métropole de Lyon. Sur place, une exposition photographique de Jean-Baptiste Laissard sera également présentée aux participants. ●

Infos pratiques : Mercredi 14 juin 2017, de 9h à 17h30. Entrée libre et gratuite mais inscription obligatoire à l'adresse : handicaptransmission@gmail.com. Adresse : Grand Amphithéâtre – Bâtiment ERATO Université Lumière Lyon 2 – 16 quai Claude Bernard 69007 Lyon. Accès : Tram T1 : arrêts « Rue de l'Université » ou « Quai Claude Bernard ». Tram T2 : arrêt « Centre Berthelot ». Accessibilité pour les personnes à Mobilité réduite.

Faciligo lance le « covoyage » solidaire

« Assurer la mobilité pour tous et partout » : voici la raison d'être de Faciligo, nouvelle plateforme en ligne qui propose « une nouvelle façon de voyager, plus solidaire, plus économique et surtout plus démocratique : le covoyage » en

s'appuyant sur le boom du covoiturage. L'idée de sa fondatrice, Hind Emad, consiste à mettre en relation des voyageurs à mobilité réduite ou PMR (personnes handicapées, personnes âgées...) avec des voyageurs valides

pour faciliter l'accès aux transports aux personnes ne pouvant voyager seules. De son côté, l'accompagnant bénéficie d'une réduction sur le prix de son voyage. La plateforme Faciligo apparaît aujourd'hui comme une solution alternative pour faciliter le déplacement des PMR mais surtout pour renforcer la cohésion sociale et inciter à toujours plus de solidarité. ●

Plus d'infos sur : www.faciligo.fr



La sclérose en plaques, parlons-en



Tout au long des mois de mai et juin 2017, la Maison de la Sclérose en plaques (SEP) organisera des journées d'informations dans plusieurs grandes villes de France. La Maison de la SEP propose ainsi aux personnes ayant une sclérose en plaques (SEP) et à leurs proches de rencontrer, pendant une journée, les différentes personnes impliquées dans la prise en charge de la SEP : neurologues, infirmières, psychologues, médecins rééducateurs, assistants sociales, sophrologues, etc. Au travers de sessions plénières, de séances de questions/réponses ou d'ateliers d'activité physique, de vie pratique ou de relaxation, la Maison de la SEP souhaite apporter des réponses concrètes aux personnes ayant une sclérose en plaques et à leurs proches pour améliorer leur qualité de vie et faciliter leur autonomie. La Maison de la SEP est un événement organisé par Biogen France SAS en partenariat avec les réseaux régionaux de santé SEP et les associations de patients (l'AFSEP, La Ligue Française contre la Sclérose en Plaques, l'APF et Notre Sclérose). Voici les principales dates à retenir pour 2017 :

- 12 mai : Nice
- 19 mai : Lille
- 20 mai : Angers
- 31 mai : Paris (réunion) et Journée mondiale de la SEP
- 2 juin : Marseille
- 23 juin : Tours.

La sclérose en plaques touche près de 100 000 patients en France, avec 2500 à 4 000 nouveaux cas chaque année, une incidence en croissance. Aujourd'hui, un tiers de la population connaît dans son entourage une personne atteinte de sclérose en plaques. La maladie survient dans la majorité des cas entre 20 ans et 35 ans, plus rarement avant 18 ans ou après 40 ans. Elle touche de jeunes adultes, en pleine activité, avec un fort retentissement sur la vie personnelle et sur la vie professionnelle. Les femmes sont deux à trois fois plus souvent atteintes de SEP que les hommes. ●

Infos supplémentaires et inscriptions sur : www.lamaisondelasep.fr

PARIS
Pte de Versailles
20>22 JUIN
2017

LES CONGRÈS/SALONS SANTÉ/SÉCURITÉ AU TRAVAIL



380 EXPOSANTS / 140 CONFÉRENCES / 9 000 PARTICIPANTS



Préventica

SANTÉ/SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CONFÉRENCE H105

**“ Le maintien dans l'emploi des travailleurs
HANDICAPÉS. ”**

▶ AGEFIPH

VOTRE SECOND RENDEZ-VOUS EN 2017

**STRASBOURG
EUROPE**
7>9 NOV 2017



Sous le Haut Patronage du Ministère des Affaires sociales et de la Santé, du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social*.



EXPOSER +33 (0)5 57 54 12 65 • DEVENIR PARTENAIRE +33 (0)5 57 54 38 26

INFORMATIONS & INSCRIPTION GRATUITE
www.preventica.com • CODE

PSM83T

Rencontres ville et handicaps à Villeurbanne



Du 9 au 20 mai 2017, la ville de Villeurbanne organisera en lien avec une trentaine d'associations locales, les « Rencontres ville et handicaps ». Un événement qui reposera sur deux semaines de spectacles, de défis sportifs, de projections, de conférences, d'ateliers et de débats. Objectif : changer le regard sur les handicaps et casser les préjugés, mais aussi présenter les différents enjeux liés aux handicaps et permettre à tous les publics (enfants, adolescents, adultes...), d'appréhender de manière ludique et

pédagogique, les différents types de handicaps, qu'ils soient moteurs, psychiques, visibles ou invisibles. Voici une sélection des animations à ne pas manquer.

- Le documentaire « Terre d'aveugles » sera projeté jeudi 11 mai au cinéma le Zola en présence des réalisateurs Eveline Berruezo et Patrice Robin et des personnes non voyantes filmées. Le but du film est de « s'interroger sur ce que signifie la cécité et d'établir une passerelle entre des personnes privées de la vision et d'autres dotées du pouvoir de voir ».
- La compagnie Singulier Pluriel proposera, sous la direction de la chorégraphe Jos Pujol, « Ainsi sont-ils », mercredi 17 mai, au Centre culturel et de la vie associative. Une création chorégraphique composée de trois tableaux avec huit danseurs sourds et entendants et deux musiciens.
- Samedi 13 mai de 14h à 18h, aura lieu une « journée spéciale » dans le centre-ville de Villeurbanne pour sensibiliser le grand public à travers des défis sportifs : Baskin, du basket accessible à tous ; cécifoot et démonstrations d'autres handisports : Kin-ball (sport ludique et coopératif) et Bouncer Ball (sport collectif) ; les parcours torball et de motricité en fauteuil roulant.
- Différentes conférences-débats et des ateliers seront par ailleurs proposés sur les thèmes des « loisirs accessibles »,

Le Fest'Dif : Du 18 au 20 mai 2017

En point d'orgue de ces Rencontres, le Fest'Dif, festival de la différence et de la diversité, aura lieu du 18 au 20 mai. La projection du documentaire « Dernières Nouvelles du cosmos » de Julia Bertucelli aura lieu le jeudi 18 mai 2017 au Cinéma Le Zola. Le spectacle « Les assoiffés » avec 19 comédiens – professionnels et jeunes amateurs, handicapés mentaux ou non – créé avec la compagnie sisMa et l'IME L'oiseau, sera proposé vendredi 19 mai au CCVA. Une déambulation festive dans le quartier de la Perralière, viendra clôturer ces deux semaines avec des parcours sensoriels et participatifs dans le parc des Droits de l'Homme. Le Fest'dif est coordonné par la Miete (Maison des initiatives de l'engagement, du troc et de l'échange).

de l'autisme et des aidants de personnes en situation de handicap. Des animations périscolaires permettront de sensibiliser les plus jeunes. Des « cafés contacts » seront organisés pour permettre une rencontre des employeurs publics et privés du territoire avec les jeunes et adultes handicapés. ●

Polar Kid : un périple pour la Sclérose en plaques



Mi-avril 2017, Loïc Blaise, s'est élancé depuis Saint-Petersbourg pour une épopée de 80 jours, 20 000 kms et 30 escales dans 9 pays en compagnie de son jeune husky et de son ami cosmonaute russe. La Sibérie, l'Alaska, le Canada, le Groenland, l'Islande, les Iles Feroe, les Shetland, la Norvège et la Finlande font partie des grandes étapes de son itinéraire. Pilote professionnel, Loïc Blaise a appris à l'âge de 34 ans, qu'il était atteint d'une

sclérose en plaques et que ses jours étaient comptés. Passionné par le grand Nord, il a fait un parallèle entre sa dégénérescence progressive mais irréversible et celle de l'Arctique avec le réchauffement climatique. Aujourd'hui il compte réaliser son rêve tant qu'il est encore temps : faire le premier tour aérien du cercle arctique en hydravion ultra-

léger, un prototype d'Aero Volga capable d'évoluer sur tous types de surface. À ses côtés, le cosmonaute russe Valéri Tokarev et plusieurs grandes figures de l'aérospatiale et de l'aéronautique qui seront les pilotes relais de l'expédition : Virginie Guyot, leader de la Patrouille de France et pilote de chasse ; Jean-François Clervoy, spationaute et Patrick Louis, pilote de ligne, de chasse et pilote pour la Patrouille de France. Cette expédition fera

l'objet d'un film de 90' intitulé « Polar Kid, le tour des mondes arctiques » réalisé par Mike Magidson et Eric Beaufils et produit par GEDEON Programmes. L'objectif est de créer un événement d'envergure internationale pour favoriser le financement de la recherche sur la sclérose en plaque, mais aussi d'inciter les enfants atteints de cette maladie à reprendre le contrôle et à réaliser leur rêve. Dans le même temps le but est de sensibiliser le grand public aux conséquences du réchauffement climatique à travers le portrait des peuples qui le vivent au quotidien comme les Tchouktches, nomades du Taïmir et les Evenks. « Apprendre qu'on est atteint de la sclérose en plaques à 30 ans est épouvantable. Ça donne le ton de tout ce qu'on va vivre ensuite pendant des années. Et là, on apprend à mourir en fait et puis on trouve des astuces pour rester vivant. Quand on est malade, on rêve d'une échappée belle. J'avais envie d'un dernier round », explique Loïc Blaise. ●

Plus d'infos : <http://life-odyssey.org/polar-kid>

CREAI RHÔNE-ALPES

Enfance et handicap: « Mobiliser et coordonner les actions d'accompagnement »

Fabienne Quiriau, Eliane Corbet et Joëlle Nicoletta.



Le 8 mars 2017, le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes organisait avec le soutien du Défenseur des droits, de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE), de la CNAPE et de NEXEM, une journée d'étude dédiée au thème « Enfance et handicap ». À cette occasion, nous sommes allés à la rencontre d'Eliane Corbet, directrice déléguée aux relations institutionnelles au CREAI Auvergne-Rhône-Alpes.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
Je travaille au CREAI depuis un certain nombre d'années, sur tout le champ que représente le CREAI, mais surtout dans le secteur du handicap et de la protection de l'enfance. J'ai une formation de psychologue. Notre travail est très centré sur les conseils auprès des pouvoirs publics, pour alerter et attirer l'attention sur les réponses aux besoins. Et en même temps sur des constructions d'analyse de besoins autour des situations de vie, aussi bien dans le champ handicap que protection de l'enfance. Et là, ici, c'est une opportunité avec les travaux conduits qui convergent pour relier ces deux champs.

Quel était l'objectif de cette journée thématique ?

Il est essentiellement de faire converger et prendre en compte les besoins des enfants qui sont aussi en protection de l'enfance et qui ont besoin aussi qu'on prenne en compte leurs besoins particuliers au titre du handicap. Ce sont deux champs relativement cloisonnés et les enfants payent le prix de ce cloisonnement. Ce peut être soit parce qu'on n'a pas assez pris en compte des besoins universels (ce qui peut avoir des conséquences sur le développement de l'enfant), soit parce

que ces enfants sont en situation de handicap et que l'on n'a pas pris en compte leurs besoins particuliers sous l'angle de cette problématique. Il y a alors le risque d'entraîner un sur-handicap. Nous avons attiré l'attention sur la nécessité de prévention à la fois primaire, secondaire, voir tertiaire, pour détecter les difficultés et apporter une réponse appropriée et coordonnée au plus tôt. Actuellement il y a une opportunité du fait de la nouvelle loi du 14 mars 2016, qui recentre la protection de l'enfance sur l'enfant au singulier et ses besoins fondamentaux. La définition des besoins fondamentaux vient de paraître. D'autre part, dans le secteur de la protection de l'enfance et du handicap, il y a un travail aussi pour centrer sur les besoins. On a plusieurs fois parlé de la mission dite « Séraphin ». Il faut en fin de compte les rapprocher. Il y a aussi un gros travail réalisé, depuis plus de dix ans, sur des référentiels d'évaluation, et c'est le moment de voir comment les faire évoluer. Nous sommes à un moment clef.

Pourquoi avez-vous décidé de mettre le thème « Enfance et handicap » en avant ?

Nous avons vu, dans nos travaux, que tout était trop disjoint dans ces deux domaines. Nous avons vu aussi, et notamment en travaillant sur les situations dites complexes, que beaucoup d'enfants relevaient des deux champs (enfance et handicap). C'est d'ailleurs ce qui est démontré dans le rapport du Défenseur des Droits aux enfants, qui nous a servi à donner une plus grande force à cette thématique. C'est un support fait par une institution indépendante de la République. La parution de ce rapport était un moment clef pour faire valoir ce thème. Et en même temps, tous les travaux faits actuellement, il faut les faire converger. Beaucoup d'idées communes ne sont pas vues d'une façon assez convergente. Ces enfants ont besoin de soins, d'une prise en compte du point de vue de la santé et des pouvoirs publics. Nous devons aussi savoir mieux comment alerter et ouvrir au plus vite l'accès aux évaluations, comment coordonner les différentes actions d'accompagnement... Ce besoin de coordination revient très souvent, mais pour coordonner il faut déjà mobiliser.

Selon vous qu'est-ce qui pourrait permettre d'améliorer la situation ?

Nous travaillons sur un plan d'actions à

Les CREAI

Les CREAI, Centres Régionaux pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée, ont été mis en place dans chaque région de France métropolitaine et dans les DOM-TOM depuis le 22 janvier 1964.

Leur vocation première consistait à être un lieu ouvert à tous les partenaires de l'action sociale en vue de favoriser leur collaboration et de créer une équipe technique à la disposition du terrain et de l'administration qui venait d'être mise en place (DDASS et DRASS); tout en jouant un rôle important dans le domaine de l'information et de la formation.

Le rôle des CREAI a été redéfini par une note de service interministérielle du 13 janvier 1984: Les CREAI doivent « être des lieux de repérage et d'analyse des besoins et d'étude des réponses à y apporter, des lieux de rencontre et de réflexion entre les élus, les représentants des forces sociales et ceux des administrations concernées, de fournir des analyses et des avis techniques aux décideurs, ainsi qu'aux gestionnaires des établissements et services. Ils ont, à cet égard, un rôle important à jouer comme outil technique au service des responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique en faveur des personnes handicapées et inadaptées à l'échelon régional ».

La mission des CREAI s'est élargie au fil du temps et comporte désormais des aspects complémentaires: observation des besoins et des attentes des populations, étude et recherche, aide à la planification, évaluation des actions, conseil, formation des professionnels, en plus de leurs missions classiques d'expertise, d'animation, de valorisation des travaux du secteur.

dérouler. On a construit un programme par thématiques, avec une progression. Chaque thématique est un point qu'il faut travailler, avec toujours la démarche de définir d'abord et avancer ensuite. Nous devons apprendre à mieux identifier, mieux comprendre, et relier les différentes problématiques et solutions... et en même temps ne pas confondre. Il y a une clinique propre à l'enfance et une clinique propre au handicap. Ce n'est pas seulement faire du transversal comme un slogan, c'est aussi avoir des approches cliniques et que celles-ci soient complémentaires. ●

La Région se mobilise encore + pour le handicap



Mobilisons-nous pour les troubles DYS

Grande cause régionale 2017
en écrivant ensemble le Livre blanc régional

Rejoignez-nous le 29 mai pour les assises des DYS

Toutes les infos sur :
grandcauserregionale@auvergnerhonealpes.fr

La Région agit pour **les personnes en situation de handicap**

www.auvergnerhonealpes.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Kart à l'aveugle : Une grande première mondiale

Le 23 juin prochain, un grand prix de karting totalement inédit se déroulera à Crolles (Isère). Pour la première fois au monde, une compétition de sport automobile permettra à des personnes en situation de handicap visuel de goûter au plaisir du pilotage.

En 2015, lors d'une journée handikart, un copilote valide embarque à bord d'un kart biplace aux côtés d'un pilote malvoyant. A l'arrivée, les visages des deux équipiers sont illuminés d'un large sourire. Oui, il est possible de conduire un kart lorsqu'on est en situation de handicap visuel ! Dès lors, la commission APASH (aide à la promotion des activités sportives pour le handicap) et la section kart de l'Association Sportive du CEA/Grenoble et STMicroelectronics se lancent dans le projet de créer un grand prix de kart à l'aveugle. Ceux-ci organisent depuis de nombreuses années des journées spécifiques handikart et des stages mêlant pilotes valides et handicapés et bénéficient donc d'une solide expérience. En termes de sécurité, les doubles commandes permettent aux personnes mal-

voyantes ou aveugles de piloter en toute sécurité, le copilote pouvant intervenir à tout moment. Une liaison radio entre les deux membres d'équipage permet au guide de transmettre ses instructions, devenant ainsi les yeux du conducteur.

Longuement mûri, ce projet se concrétisera vendredi 23 juin 2017 sur le circuit de Crolles (Isère). Pour la première fois au monde, un grand prix de kart à l'aveugle sera organisé avec 10 pilotes aveugles. Afin de répondre aux exigences d'une compétition classique, les organisateurs ont prévu des essais qui permettront aux équipages de peaufiner leur collaboration. Lors du grand prix, un bandeau occultant sera placé sur les yeux de tous les pilotes afin de créer des conditions de parfaite équité. Enfin, toutes les modalités habituelles d'une compétition seront réunies (sécurité, règlement...). L'objectif est de rendre le sport automobile accessible à tous mais aussi de contribuer à l'insertion des participants. Lors d'un tel événement, les opportunités de rencontres se multiplient, tandis qu'un échange et une solidarité se créent entre les membres de l'équipage. En rendant accessible aux personnes atteintes d'un handicap visuel une activité telle que le karting, c'est un



message fort qui est transmis : même quand on pense que le handicap est un obstacle insurmontable, il existe toujours des solutions. Il ne faut donc jamais renoncer, mais sans cesse s'adapter. ●

Le grand prix de kart à l'aveugle cherche des pilotes ! Compétition ouverte à toute personne en situation de handicap visuel, âgée de 14 ans minimum. Pour plus d'informations, contactez Marc Samaille au 06 98 35 84 22 ou votre comité départemental handisport.

Faire la paix avec ses kilos



les messages de faim ou de satiété. »...

Mathieu, 40 ans, craignait de perdre son emploi d'électricien : « Comme la boîte dans laquelle je travaillais allait mal, je redoutais d'être licencié. À la maison, je ne m'asseyais même plus pour manger avec ma famille. Je tournais en rond. Ma bouffe c'était devenu du grand n'importe quoi. Essentiellement des pizzas, des quiches, des chips et des gâteaux que j'achetais moi-même, ne touchant plus à la cuisine équilibrée de mon épouse. J'ai pris 20 kilos en un an ! Je me détestais. Ma femme et mes enfants n'en pouvaient

Mon programme psycho-spirituel pour aller bien

Il y a toujours une bonne occasion dans l'année pour se concentrer sur ses kilos décréétés excédentaires : Fêtes symboliques, vacances, recherche d'un partenaire amoureux, nouvel emploi... Les magazines féminins affichent à longueur de semaines leurs mannequins toujours aussi anorexiques malgré la prise de conscience par certains grands couturiers de leur responsabilité dans ce registre ! Quant aux recommandations médicales de type OMS, elles incitent à renoncer illico à la moindre petite gourmandise gustative... Jusqu'au jour où les plus lucides finissent par constater que leur corps ne leur appartient plus...

Le refus identificateur

La société d'aujourd'hui renvoie une contradiction affligeante. D'une part, la psychologie depuis plusieurs décennies encourage à être soi quand, en parallèle, le poids qui se veut collectivement idéal est prôné ! En fait, cette quête complexe et douloureuse ne tient compte que d'une image séductrice qui se limite à la seule silhouette...

Hélène, 51 ans, professeur de mathématiques, s'est infligée dès l'âge de 16 ans des régimes drastiques. Son poids faisait le Yo-Yo pour, au final, « accuser » systématiquement un ou deux kilos de plus qu'avant ses nouvelles restrictions alimentaires : « Une de mes tantes maternelles, filiforme, à laquelle j'avais confié mon désarroi, m'a asséné assez vertement : 'Mais

pourquoi t'obstines-tu à vouloir ressembler à ta mère ? Elle est longiligne et, en plus, elle brûle tout ce qu'elle ingurgite ! Tu as hérité du physique méditerranéen de ton père. Accepte cette évidence et tu seras bien avec toi-même.' Cette tante m'a sauvée. Je pèse mes mots. »...

La psychanalyste Chantal Calatayud donne son avis à la suite de notre demande. Contre toute attente, elle réagit à une expression d'Hélène : « Cette femme dit spontanément 'peser ses mots'. Disons qu'elle s'est délestée de ses maux grâce au principe de réalité mis en miroir par sa tante. Sa lucidité et sa franchise lui ont fait le plus grand bien dans la mesure où, tant qu'elle ne s'acceptait pas, elle livrait un combat avec elle-même aussi épuisant qu'inutile. » ... Il est certain que chaque morphologie est unique et il ne viendrait à l'idée de personne d'essayer de mettre en place un scénario invraisemblable pour mesurer 15 centimètres de plus !

Un seul ennemi

Quand le stress investit l'assiette et ce, de préférence à chaque repas, il n'est plus possible d'écouter son corps pour faire la paix avec lui. C'est ce qu'assure Laurence Chérel-Lemonnier, biologiste : « Un repas doit se savourer. Prenez le temps de sentir les aliments, de goûter chaque bouchée, de bien mastiquer. Pensez à poser votre fourchette de temps en temps. Profitez-en pour faire du repas un moment privilégié, un moment de convivialité. Prenez le temps de parler, de partager avec ceux qui vous entourent. En mangeant plus lentement et dans le calme, vous laisserez le temps à votre organisme d'analyser le repas. Il pourra vous envoyer

plus et je sentais qu'ils m'échappaient. C'est une émission de télé-réalité sur l'obésité qui m'a ouvert les yeux. Croyant, j'ai décidé de lire des ouvrages spirituels et, faisant confiance à Dieu auquel je demandais tous les jours de l'aide, le stress m'a quitté. Tout est rentré dans l'ordre du point de vue poids et dans ma tête en 15 mois... »...

Le coach Serge Costi explique cette victoire par le fait que « Mathieu, en s'adressant au Père spirituel qui ne juge pas, a pu renoncer à sa culpabilité à l'idée d'être éventuellement chômeur et, ainsi, à ses angoisses qui le nourrissaient mal et le détruisaient à petit feu. »... L'agitation interne a d'ailleurs toujours des répercussions épouvantables sur ses propres comportements et donc, en particulier, des conséquences sur le tour de taille... En revanche, il est tout à fait possible de faire de son intériorité un lieu de sérénité qui évitera d'accumuler quelques fausses bouées protectrices en ceinture. Il suffit seulement de programmer cette jolie décision en mettant son réveil 10 minutes plus tôt pour commencer chaque journée dans la tranquillité par des instants rien qu'avec soi : gym douce, méditation, musique de relaxation, lecture d'une citation de pensée positive... Cette mise en route quotidienne privilégiée est en outre un pur bonheur dont, très vite, on ne peut plus se passer !

● Vanessa Duverger

* À lire :

- « S'aimer tel que l'on est », Chantal Calatayud, Éditions Jouvence.
- « Maigrir selon vos hormones », Laurence Chérel-Lemonnier, Éditions Alpen.

Salon handica

Professionnel & Grand Public

300 exposants

Mer | 07 | JUIN
Jeu | 08 |
Ven | 09 | 2017

LYON EUREXPO



ENTRÉE
GRATUITE

19^e
Edition

*Toutes les Solutions
pour + d'Autonomie !*



MATÉRIELS



SERVICES



CONSEILS

VOTRE BADGE D'ENTRÉE GRATUIT !

www.handica.com

Des prothèses de main imprimées en 3D pour des enfants

BNP Paribas Cardif et l'association e-Nable France signent un partenariat pour accompagner les familles d'enfants atteints d'agénésie¹. Elles seront formées et équipées en imprimantes 3D pour créer elles-mêmes des prothèses de mains pour les enfants.



LE MOUVEMENT E-NABLE RASSEMBLE plus de 10 000 volontaires à travers le monde qui conçoivent, fabriquent et donnent des prothèses de mains et de bras imprimés en 3D aux personnes privées de doigts ou de poignet, que ce soit de naissance ou suite à un accident. E-Nable France est une association loi de 1901 reconnue d'intérêt général. Dans le cadre de sa politique handicap et de ses actions en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, BNP Paribas Cardif a décidé d'accompagner l'association en mettant les nouvelles technologies au service du handicap.

Un projet de « Famille Relais » pour aider le plus grand nombre

Avec ce partenariat, BNP Paribas Cardif soutient, via des moyens humains et financiers, l'association e-Nable France en contribuant, notamment, au développement d'un projet de « Famille Relais ». En France, plus de 400 enfants naissent chaque année avec une formation incomplète d'un membre. L'association souhaite équiper un maximum de familles en imprimantes 3D et assurer leur formation afin de les rendre autonomes dans la production de prothèses de mains imprimées en 3D. Une fois formées et équipées, les familles pourront ainsi procéder à la fabrication des prothèses de mains pour leur enfant mais aussi pour d'autres familles situées dans la même zone géographique. L'association a déjà prévu de fournir ce matériel à trois familles sur le 1^{er} trimestre 2017, l'objectif étant d'en équiper une dizaine d'ici fin 2017. BNP Paribas Cardif s'engage à accompagner l'association dans la formation de ces « Familles Relais » ainsi

que dans l'assemblage des mains en 3D.

Une quarantaine de mains déjà imprimées en 3D et assemblées au sein du Cardif Lab²

La signature de ce partenariat est une étape supplémentaire dans le soutien apporté par BNP Paribas Cardif à e-Nable. En effet, dès 2016, BNP Paribas Cardif a mis à la dis-

position de l'imprimante 3D de son Cardif Lab³, le laboratoire d'innovations de l'entreprise, pour fabriquer des prothèses de mains. Ainsi, une quarantaine de mains ont été produites à partir de modèles dessinés sur ordinateur, disponibles en open-source. Des ateliers ont ensuite été organisés sur l'heure du déjeuner pour permettre aux collaborateurs de l'entreprise de découvrir l'association et d'assembler les mains. Une centaine de collaborateurs s'est portée volontaire pour participer à ce projet. Une partie de ces appareils ont été remis au service d'ergothérapie des Hôpitaux de Saint Maurice en décembre 2016. D'autres ateliers sont déjà programmés pour assembler de nouvelles mains au sein du Cardif Lab³.

Qu'est-ce qu'une main en impression 3D ?

C'est un appareil ludique destiné aux enfants de 4 à 12 ans atteints d'agénésie. À partir de modèles dessinés sur ordinateur disponibles en open-source, les mains peuvent être conçues en impression 3D aux mesures exactes du receveur. Elles sont réalisées avec des matériaux basiques aux couleurs de leurs super-héros préférés.

La main « standard » est totalement mécanique. Lorsque l'enfant plie le poignet, de fins câbles fixés au niveau de l'avant-bras vont actionner les doigts et le pouce afin de les fermer et d'agripper. Lorsqu'il relâche le poignet, la main s'ouvre d'elle-même.

Il ne s'agit toutefois pas de remplacer les prothèses médicales classiques, mais de compléter la gamme des aides techniques possibles pour ces enfants. D'ailleurs, ces mains semblent avoir avant tout un rôle social : l'enfant n'est plus celui à qui il manque un membre,

il devient, aux yeux de ses camarades, celui qui a une main de super-héros.

Un projet de recherche innovant

Les Hôpitaux de Saint-Maurice et e-Nable France viennent de signer une convention de partenariat concernant un protocole de recherche clinique et industrielle visant à améliorer la fonctionnalité des mains imprimées en 3D. Ce projet porte sur des enfants de 4 à 12 ans présentant une agénésie transcarpienne au niveau de l'avant-bras pris en charge par le CEREFAM, ainsi que sur leur entourage familial.

Dans le cadre de la mise en place et de l'utilisation d'une main imprimée en 3D, il vise :

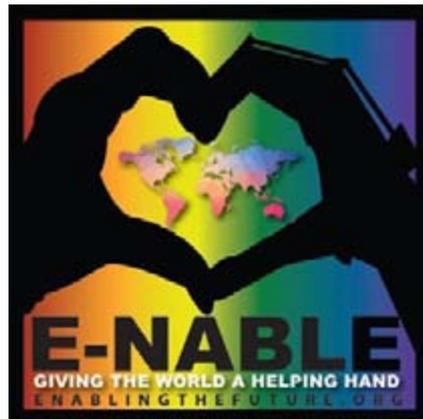
à évaluer les répercussions fonctionnelles (conditions d'utilisation, force de serrage, qualité de la préhension...) à évaluer les répercussions psychologiques (vécu et appropriation, participation à l'intégration sociale...) à proposer des améliorations dans la conception des mains imprimées en 3D. ●

Contact association E-Nable : Thierry Oquidam, Président – 06 71 37 64 20 – theo@enable.fr Site web : www.enable.fr – facebook.com/enableFrance – @enableFrance

¹ L'agénésie désigne la formation incomplète d'un membre

² Situé au siège de BNP Paribas Cardif à Nanterre depuis 2014, le Cardif Lab³ valorise les innovations digitales que l'entreprise a développées dans les 36 pays où elle est présente, ainsi que les nouveautés high-techs qui laissent entrevoir des usages pour l'assurance de demain. L'agénésie désigne la formation incomplète d'un membre

³ Rapport Finaccord



Clip-it : Un jeu ludique et solidaire



Proposer un jeu ludique et éducatif tout en s'inscrivant dans une démarche écologique et solidaire : Telle est la raison d'être de Clip-it, dispositif lancé en mai 2014 par la société Waste in More. Réalisé à partir du recyclage de bouchons, Clip-it est entièrement fabriqué en France et fait intervenir des ESAT (Établissements et services d'aides par le travail) ainsi que l'association « Les Bouchons de l'amour ». Rencontre avec l'un des créateurs de Clip-it, Cyril Rheims, qui a conçu ce jeu d'assemblage avec son associé Mathieu Collos. Tous deux sont architectes dans la région de Montpellier.

Clip-it, qu'est-ce que c'est ? Clip-it c'est une petite pince conçue en bouchons recyclés et qui va permettre d'assembler tous les bouchons d'usage courant les uns avec les autres, et ainsi donner la possibilité de créer toutes sortes de formes et assemblages. C'est donc un jeu de construction écologique, au même titre que les Legos, à la différence que les pinces sont conçues à partir de bouchons recyclés et que les bouchons qui composent le jeu sont également recyclés, puisqu'on va inciter les enfants à collecter les bouchons chez eux, au lieu de les jeter, et à leur donner une seconde vie. Nous travaillons avec plusieurs ergothérapeutes, car ce petit geste du clip est important pour la préhension et pour la motricité fine. Ce jeu d'assemblage peut ainsi permettre de développer l'éveil, la concentra-

tion, la préhension, la motricité, pour des enfants et éventuellement des adultes.

Comment est venue l'idée de créer ce jeu d'assemblage ?

L'aventure a commencé il y a deux ans. Nous avons répondu à un concours de design organisé par la Commission européenne au développement durable sur le thème de la revalorisation des déchets par le changement d'usage, le sur-cyclage, et nous avons gagné. Le jeu est parti de là. L'idée est venue alors que nous regardions ma fille jouant avec des bouchons de toutes les couleurs. Pendant qu'on réfléchissait au concours, elle est venue nous chercher pour qu'on vienne voir la construction qu'elle avait réalisée avec ses bouchons. Mais quand on est arrivés, elle avait mis les pieds dedans, tout était détruit et elle s'est mise à pleurer... C'est alors que ça a fait tilt : nous avons mûri l'idée de trouver une solution pour fixer les bouchons les uns aux autres. Cela tombait pile dans le sujet : les bouchons, le recyclage, le design. Aujourd'hui, nous sommes en pleine levée de fonds pour pouvoir développer davantage ce projet en France à l'international, et être présents sur les différents salons autour de l'éducation et du développement durable.

Clip-it s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire... Pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous avons inscrit notre projet dans une démarche sociale, solidaire et circulaire. On est partenaire d'une association de collecte de bouchons : « Les Bouchons d'amour ». Celle-ci collecte les bouchons et les vend à une usine de recyclage, ce qui lui permet de récolter de l'argent et de financer des fauteuils roulants. Désor-

mais, nous leur achetons des bouchons. Nous faisons ensuite trier ces bouchons par des ESAT – ils les trient par couleurs. On va alors broyer le plastique et fabriquer des clips rouges avec les bouchons rouges, des clips verts avec les bouchons verts etc. Tout cela est fait à Montpellier avec une production locale. Lorsque les clips sont fabriqués, nous faisons à nouveau appel à des ESAT pour les placer dans des boîtes et les expédier.

Une fois les bouchons expédiés, c'est là que commence le sur-cyclage. Les utilisateurs vont recevoir des clips et ils devront eux-mêmes collecter des bouchons pour jouer, ou se les procurer auprès de l'association « Les Bouchons d'amour ». Ils vont jouer avec et puis, lorsqu'ils seront lassés ou que les enfants auront grandi, ils pourront rendre leur collection de bouchons à l'association qui les a fournis au départ. D'où la démarche d'économie circulaire avec un cercle vertueux.

Comment peut-on se procurer le système Clip-it ?

Le système Clip-it est actuellement distribué par Nature et découverte et par Pichon, leader national de la distribution de matériel éducation et pédagogique dans les écoles.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Nous venons de sortir tout récemment le Clip 3D, qui est compatible avec les Legos. Ces nouveaux modèles en trois dimensions peuvent ainsi être associés à la fois à des bouchons et à des Legos. Cela offre donc un très grand nombre de possibilités supplémentaires en matière d'imagination et de création. ●

Pour plus d'informations sur le système Clip-it, rendez-vous sur le site dédié : <http://clip-it.fr>

« Accompagner les personnes qui ont

Rencontre avec Claire Fanchini, chargée de communication pour l'association AFAA Sos pour l'anosmie et l'agueusie, elle-même anosmique depuis trois ans.

Pouvez-vous nous présenter l'association AFAA Sos anosmie ? L'association est basée à Anglet (64) et a été créée en 2015. Il y a déjà des référents dans plusieurs villes de France : je suis référente dans la région toulousaine, il y a un référent à Paris, et bientôt un en Normandie.

- Nous nous sommes fixés 5 objectifs :
- Accompagner les personnes anosmiques.
 - Faire reconnaître l'anosmie comme un vrai handicap, par la société et les pouvoirs publics. Car à l'heure actuelle, ce n'est pas le cas. Nous sommes des personnes handicapées qui ne sont pas reconnues comme telles. La MDPH évaluerait à 2 % le handicap que représente la perte d'odorat.
 - Participer à la recherche. Peu de recherches menées sur l'anosmie. On aimerait faire en sorte d'accompagner les équipes de chercheurs en leur apportant des sujets, des témoignages.

Pouvez-vous nous expliquer ce que sont l'agueusie et l'anosmie ?

L'anosmie est la perte du sens de l'odorat. L'agueusie est la perte du sens du goût. Ces deux handicaps sont souvent associés car l'anosmie, par le phénomène de la rétro olfaction, entraîne une perte de la perception des saveurs, qui constituent elles-mêmes 75 % de ce qu'on appelle communément le goût. Bien que souvent associés, l'agueusie et l'anosmie sont donc différentes. L'agueusie serait la perte de la sensibilité qui se trouve au niveau de la langue, donc du salé, du sucré, de l'acide et de l'amer. Alors qu'une personne anosmique perçoit encore ces sensations. Pour autant, les anosmiques ne sentent quasiment plus rien dans leur bouche, en raison du phénomène d'olfaction expliqué plus haut. Pour parler d'anosmie on emploie aussi les termes « *hyposmie* » et « *dysosmie* ». L'hyposmie est une perte partielle du sens de l'odorat. La dysosmie est une altération du sens de l'odorat. Certaines personnes sont anosmiques par épisodes. Cela part pendant quelques mois, cela revient... chaque cas est différent.

Quelles peuvent être les conséquences au quotidien ?

L'absence de plaisir lié à l'odorat :

L'agueusie et l'anosmie sont des handicaps sensoriels qui empêchent de vivre un quotidien normal. Les conséquences sont nombreuses : une incapacité à bénéficier des plaisirs que nous offre l'odorat, ça peut être l'odeur des fleurs, l'odeur corporelle de son enfant... Je suis moi-même maman, je n'ai jamais pu sentir l'odeur de mon bébé et je trouve cela très triste. C'est aussi l'impossibilité d'apprécier les repas et du coup des difficultés à vivre des moments de convivialité autour de la nourriture. On ne partage plus le plaisir d'un vin ou d'un plat.

Un risque de dépression : Ces handicaps entraînent très souvent une dépression, liée aux privations de la perte d'odorat mais aussi aux difficultés à entrer en contact avec d'autres personnes, à se socialiser. C'est tout notre monde qui est altéré. Du jour au lendemain nous n'avons plus aucune information qui nous arrive au nez, et c'est très déroutant. Quelqu'un qui n'a pas de problème d'odorat sent en permanence des tas de choses sans même s'en rendre compte, à chaque entrée dans un lieu, à chaque personne rencontrée... il y a toujours énormément d'informations qui nous arrivent au nez.

Des mises en danger potentielles : Au-delà de la perte des plaisirs liés au goût et à l'odorat, il y a aussi une mise en danger car on ne sent plus les émanations de gaz, ni la fumée. Si un aliment est avarié on ne peut plus le détecter. Du coup il y a beaucoup d'aliments que je ne mange plus quand je suis seule, de peur qu'ils soient avariés : viande, poisson, œufs... J'ai plusieurs fois eu des problèmes d'intoxication parce que j'avais mangé quelque chose qui n'était pas frais. Je ne le savais pas et je n'ai pas su l'identifier ou trop tard. De même, un jour ma voiture a eu un problème alors que j'étais dans un petit village, et c'est quelqu'un qui m'a alertée sur la route, et qui m'a dit : « *Il y a un problème ça sent très fort autour de vous* ». Je ne m'en rendais pas compte car il n'y avait ni voyant, ni fumée et l'intérieur de mon moteur commençait à brûler.

Des difficultés identitaires et intimes : Il y a aussi une altération des rapports intimes, car en termes de libido on perd

beaucoup, on ne sent plus l'odeur de l'autre et on a une vraie peur de l'odeur de son propre corps. On ne sait pas si on sent bon ou si on dégage une odeur désagréable. Du coup on perd confiance et on se pose tout le temps la question. Ne plus sentir sa propre odeur est aussi déroutant en termes d'identité.

Un impact sur la santé physique : Comme nous n'avons plus la perception des saveurs, beaucoup de gens développent des troubles alimentaires, soit parce qu'ils ne parviennent plus à s'alimenter, soit parce qu'ils vont se réfugier vers des aliments très salés ou très sucrés pour essayer de percevoir les goûts et ressentir des choses dans leur bouche.

Les origines et causes de l'anosmie et de l'agueusie sont-elles connues ?

Nous avons recensé des dizaines de causes possibles. Cela peut arriver n'importe quand à n'importe qui. Il peut suffire d'une simple grippe ou d'un coup sur la tête. Pour ma part c'est arrivé suite à un traumatisme crânien. Des cas d'anosmie ont été recensés suite à des gripes, des rhinopharyngites, des rhinites allergiques, des rhumes, des chocs émotionnels, des méningiomes (sorte de tumeur dans le cerveau qui est venue comprimer la zone olfactive). Nous faisons aussi un peu de prévention, car on sait que certains sprays nasaux décongestionnants ont une composition chimique qui peut venir attaquer la zone olfactive. C'est seulement le cas pour certains types sprays nasaux, mais il vaut mieux le savoir.

D'autres personnes naissent sans odorat et sans bulbe olfactif (anosmie congénitale). C'est aussi pour ces personnes que nous sommes là, pour les accompagner et faire en sorte que l'anosmie congénitale soit détectée très tôt. Lorsque des enfants naissent sans odorat, personne ne le détecte au départ. Quand on leur demande s'ils aiment un aliment, on leur parle de goût et d'odeur, et ils ne savent pas ce qu'est une odeur. Donc ils sont perdus. On leur parle de choses qu'ils ne comprennent pas. Tandis qu'ils avancent en âge, ils ont tendance à mettre en place des stratégies pour se cacher. Ils ont parfois honte de ne rien sentir. Certains disent : « *Je croyais que j'étais nul en odeurs* ». Un jour

perdu l'odorat »

Anosmie, l'Association française

une dame nous a raconté que quand elle était petite fille elle avait dit à sa famille : « J'aimerais changer de nez » ... et que tout le monde a ri en pensant qu'elle parlait de rhinoplastie. Alors qu'elle voulait juste pouvoir sentir, mais elle n'a pas su l'exprimer et après ces rires elle n'en n'a plus jamais parlé, parce que tout le monde s'était moqué d'elle.

Quelle peut être l'évolution de l'anosmie et de l'agueusie ?

L'odorat peut revenir totalement ou partiellement dans certains cas. Cela dépend de la cause ou de l'importance du traumatisme crânien si c'est ce qui a provoqué l'anosmie. Si la personne a le nerf olfactif sectionné, ça ne peut pas guérir. Par contre, si c'est des bulbes olfactifs qui ont été endommagés, la rémission reste possible. La spécialiste que j'ai rencontrée, à l'hôpital Lariboisière, m'a dit qu'elle avait elle-même un ami qui était devenu anosmique suite à un accident, et qu'il a récupéré une grande partie son odorat au bout de 15 ans. Ce qui donne un petit peu d'espoir aux autres. En tout cas, les études ont démontré qu'il y a un réel bénéfice à faire des exercices et sollicitations de l'olfaction pour la récupération de l'odorat. On nous parle aussi d'acupuncture... je pense qu'aucune piste n'est à écarter.

Existe-t-il des traitements pour l'anosmie et l'agueusie ?

Cela dépend des causes de l'anosmie. J'ai rencontré une dame qui était devenue anosmique parce qu'elle souffrait de gastrite. La gastrite a été soignée et elle a pu récupérer son odorat. Les spécialistes conseillent d'essayer de rééduquer l'odorat. Même si on ne sent rien. Faire soi-même des exercices d'olfaction, par exemple de prendre des fioles dans lesquelles il y aurait des aliments familiers (cumin, curry, menthe...) et dont il est plus facile de se souvenir que les autres. L'idée étant de stimuler la plasticité du cerveau pour reconstruire et inciter les neurones à se dire qu'il y a encore du boulot à faire, et que notre zone olfactive ne se dise pas qu'elle ne servira plus jamais. Aux États-Unis, des chercheurs essaient de mettre en place une thérapie génique, mais je ne sais pas à quel stade en sont leurs travaux.

Y a-t-il des alternatives pour conserver un attrait pour la nourriture ou y retrouver du plaisir à manger ?

Effectivement. Claire Fanchini, présidente de notre association, a également trouvé des alternatives : « La difficulté à se nourrir vient du fait qu'on identifie plus l'aliment, donc nous n'avons plus que la structure dans la bouche. Ma solution a été de manger des choses qui s'avalent facilement, des soupes moulinées, des yaourts à boire... Le but étant de manger correctement et de rendre le moment du repas le moins pénible possible. Les bananes conviennent bien aussi car elles sont identifiables en bouche, elles sont riches en nutriments et vitamines... elles ont une touche sucrée et il n'y a pas besoin de mastiquer ».

Bernard, président de notre association, a également trouvé des alternatives : « La difficulté à se nourrir vient du fait qu'on identifie plus l'aliment, donc nous n'avons plus que la structure dans la bouche. Ma solution a été de manger des choses qui s'avalent facilement, des soupes moulinées, des yaourts à boire... Le but étant de manger correctement et de rendre le moment du repas le moins pénible possible. Les bananes conviennent bien aussi car elles sont identifiables en bouche, elles sont riches en nutriments et vitamines... elles ont une touche sucrée et il n'y a pas besoin de mastiquer ».

Peut-on estimer le nombre de personnes touchées par l'anosmie et l'agueusie ?

Une étude a été menée par le docteur Moustafa Bensafi, directeur de recherche au CNRS à Lyon. Il aurait ainsi estimé à 4 % le nombre de personnes anos-



Des membres de l'association AFAA Sos anosmie avec, au centre, Claire Fanchini.

miques en France. Ce qui est énorme car cela représenterait plus de 2 500 000 personnes. Ce qui semble possible, car nous avons assisté avec les membres de l'association au Congrès de l'olfaction de Paris (qui réunissait des industriels de la cosmétique et de la parfumerie), et nous y avons rencontré plusieurs anosmiques – qui étaient là non pas pour l'anosmie mais simplement parce qu'ils faisaient partie de la communauté des parfumeurs. C'est assez intéressant de voir que sur 200 personnes, nous étions au moins 4 personnes anosmiques, et pourtant sur un salon dédié aux parfums.

Selon la même étude, il y aurait également 10 % de personnes touchées par des troubles de l'odorat en France (anosmie, hyposmie, dysosmie). Quant à l'agueusie, je ne dispose pas d'informations chiffrées, mais ils seraient moins nombreux que les anosmiques.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

L'une des grandes difficultés des anosmiques, au-delà de la souffrance que ça représente, c'est de se confronter au fait que très peu de personnes peuvent nous aider, même les ORL ne sont pas formés. Nous devons rechercher les quelques spécialistes qui existent en France, se diriger vers eux, attendre un certain temps pour obtenir un rdv... Pendant tout ce temps-là, on est confrontés à des médecins qui ne nous aident pas beaucoup parce qu'ils ne connaissent pas bien l'anosmie, mais aussi à nos proches qui ont tendance à minimiser ce qui nous arrive. Parce qu'ils ne peuvent pas se rendre compte. C'est aussi ce qui fait que les gens peuvent avoir tendance à se replier sur eux, à ne plus en parler. Ils ne veulent plus entendre : « Ce n'est pas si grave ». On l'entend tout le temps... ●

Plus d'infos sur : www.sos-anosmie.com



Véronique Barreau. Responsable du labo Wicci for the world, laboratoire d'idées et d'innovations mode, beauté et handicap. Journaliste spécialiste de la diversité.

Le prêt à porter en mode Handicap ?

EN 1990, BENETTON, RÉPUTÉ pour ses campagnes provocantes, affichait le sourire d'un jeune trisomique dans l'une de ses publicités. Depuis 2012, les industriels de la mode ouvrent timidement leurs portes aux mannequins très atypiques, en dehors de toute norme de beauté marketing. Mark and Spencer fait apparaître un petit anglais trisomique dans sa nouvelle campagne de Noël, Diesel choisit une bloggeuse mode atteinte de dystrophie musculaire comme égérie 2013, tandis que pro Infimis crée à Zurich des mannequins handicapés pour les vitrines de fin d'année. En 2014, lors de la prestigieuse Fashion week de New York, une jeune femme de 31 ans quadri-amputée à la suite d'une méningite a réalisé son rêve en défilant pour une styliste. Le styliste japonais Takafumi Tsuruta fait quant à lui défiler des sportifs handicapés sur la Fashion week de Tokyo pour présenter sa collection prêt-à-porter automne hiver 2015-2016. Ces petites initiatives isolées bougent les codes du mannequinat et les profils des corps très normés. Loin d'être représentatives d'une quelconque inclusion des personnes handicapées dans le secteur de la mode, elles n'en démontrent pas moins d'une volonté certaine de parler diversité.

Des marques et stylistes se penchent sur la question

Dans un esprit similaire, certaines marques et stylistes se penchent depuis peu sur la question du vêtement et de sa pertinence pour la personne qui vit en fauteuil roulant. Trouver des vêtements à la fois confortables et à la mode, c'est

« Trouver des vêtements à la fois confortables et à la mode est un défi lorsqu'on est en situation de handicap »

un défi lorsqu'on est en situation de handicap. Les articles sont conçus pour « le client vivant debout », une aberration lorsque l'on sait que chaque personne



© FOTOLIA.COM - DUTOURDUMONDE

passé le plus clair de son temps assis (en voiture, au bureau, pour manger). Les contraintes de facilité d'enfilage ne sont pas non plus prises en compte par

les créateurs et rendent difficiles les sélections des personnes en situation de handicap. En France, l'association COVER et l'entreprise J'AVAIS PAS VU® ont pour vocation de rapprocher les univers de la mode et du handicap. De plus en plus sollicitées, elles organisent des testing de

vêtements avec des personnes à mobilité réduite et vont prêcher la bonne parole auprès des créateurs et industriels. Cette année, Kiabi aura franchi une étape indéniable dans la création vestimentaire en s'associant à la créatrice de la marque « Les loups bleus » proposant des vêtements adaptés aux enfants en situation de handicap. Une collection bien pensée de vêtements souples et faciles à enfiler, pour que chacun y trouve satisfaction en termes de style, d'autonomie pour l'enfant et de gain de temps pour les parents. Un exemple à suivre, et le début, espère-t-on, d'une longue série de créations accessibles au plus grand nombre et pensées pour le bon confort de tous. ●



Tourisme et loisirs

L'ÉTÉ APPROCHE À GRANDS PAS ET vous commencez certainement à réfléchir sérieusement à vos prochaines vacances d'été. Dans ce dossier consacré au tourisme et aux loisirs accessibles, la rédaction d'Handirect vous propose de découvrir une large sélection de sorties accessibles, activités sportives ou de détente, et visites culturelles... partout en France, mais aussi en Catalogne, au Royaume-Uni avec Jean-Christophe Verro, et en Autriche avec notre partenaire Petit futé. Outre les dernières actualités en date sur le plan du tourisme accessible, nous vous proposons également un petit aperçu du très vaste paysage associatif qui existe en France en matière de vacances et d'activités de loisirs accessibles à tous. Vous découvrirez également dans ce dossier de nombreuses initiatives mises en œuvre pour essayer d'offrir à chacun des temps de loisirs, ou au moins de répit, dans un cadre adapté aux besoins spécifiques de chacun. ●

- **Actualités du tourisme accessible** *p.20 à 21*
- **Notre sélection de sorties accessibles** *p.22 à 35*
- **Les initiatives pour le tourisme adapté** *p.36 à 53*
- **La Licence professionnelle Tourisme Alternatif** *p.52 à 53*
- **Le tourisme accessible au Royaume-Uni** *p.54*

Des balades adaptées dans le Parc du Vexin (95)



Le Parc naturel régional du Vexin a mis en place différents dispositifs permettant de rendre accessibles ses balades nature aux personnes en situation de handicap.

- **Pour les personnes à mobilité réduite (PMR) :** L'association Escapade Liberté Mobilité a mis en place un dispositif permettant de rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les chemins de randonnée non aménagés par le prêt de matériel et l'accompagnement humain adaptés. Ces engins adaptés au tout-chemin peuvent être utilisés soit en restant sur son propre fauteuil roulant électrique ou manuel (Modul'évasion, Electrodrive) soit en se transférant (fauteuil électrique tout terrain). Au pro-

gramme en 2017, des balades thématiques les 23 avril, 28 mai, du 17 au 23 juin, les 25 juin, 2 juillet, 23 septembre et 5 octobre ; des balades à la demande autour de Villarceaux (du 24 avril au 2 mai), de Nucourt (du 24 au 31 mai), de Guiry-en-Vexin (du 2 au 15 juin et à partir du 30 septembre), de Théméricourt (du 26 juin au 1^{er} juillet), de Vienne-en-Arthies (du 24 au 27 septembre).

- **Pour les personnes sourdes ou malentendantes :** des balades nature avec un interprète en LSF (langue des signes française) et sur demande, mise à disposition de boucles magnétiques portatives pour les personnes malentendantes. Au programme en 2017, des balades thématiques les 25 mars, 22 avril, 21 mai, 17 juin, 2 juillet, 26 août, 23 septembre, 15 octobre et 12 novembre.
- **Pour les personnes aveugles ou malvoyantes :** Une approche sensorielle basée sur l'ouïe et le toucher. Sorties les 16 mai, 13 juin, 11 juillet et 16 septembre 2017. ●

Vous trouverez le détail des dispositifs et le programme 2017 des balades sur ce site : www.pnr-vexin-francais.fr

Du nouveau pour la marque Destination pour tous !



Le Château de Villarel et le Canal du Midi (près de Balaruc-les-Bains).

Le 2 mars 2017, deux nouvelles destinations ont reçu un avis favorable à l'attribution de la marque « Destination pour Tous » dans le cadre d'une démarche de progrès. Il s'agit d'Amiens, pour son offre touristique adaptée aux familles de handicap moteur et visuel, et de Balaruc les bains, pour son offre touristique (hors

les nouveaux Thermes) adaptée aux familles de handicap auditif et mental. Amiens et Balaruc-les-Bains rejoignent Bordeaux labellisée en 2014 pour son offre touristique au titre des familles de handicap mental et moteur. La durée d'utilisation de la marque Destination pour Tous est, depuis le 2 mars 2017, de 5 ans. ●

Athlétisme : Un stage handi-valide pour ados animé par Marie-Amélie Le Fur

© PROTEOR - ÉTIENNE GAMELON.



Jeune entreprise spécialisée dans l'organisation de stages sportifs pour enfants et adolescents, My Travel Sport organisera, du 29 juillet au 4 août prochains, le premier stage d'athlétisme réunissant à la fois des adolescents handicapés et valides licenciés en athlétisme. Autre exclusivité : Ce stage sera animé et coaché par Marie-Amélie Le Fur, multi-championne paralympique. Il se déroulera au stade du lac de Maine à Angers du 29 juillet au 4 août prochains et s'adressera à des adolescents de 12 à 17 ans, FFH, FFA et FFSA. Il est encore possible de s'inscrire. La clôture des inscriptions aura lieu mi-juin, le nombre de places maximum étant de 60. « Notre objectif à terme est de faire que cet événement soit un fait marquant quant à cette évolution de notre société, afin que ce type de stages s'inscrivent comme faisant partie intégrante du paysage sportif, commentent les membres de My Travel Sport. À cet égard, la récente nomination de Marie-Amélie comme coprésidente (avec Teddy RINER) du comité des athlètes pour les JO PARIS 2024 vient renforcer tout le sens que nous souhaitons véhiculer depuis les prémices de ce projet. Les deux co-créatrices de cette manifestation sont Marie-Amélie Le Fur et Cécile Cambours ». ●
Plus d'infos sur : <http://mytravelsport.com/fr>

Poitou-Charentes : Rencontres cheval et différences

Mardi 14 mars 2017 se déroulait la première Rencontre Cheval et Différences de la saison 2017. Une belle journée où 52 cavaliers de la région picto-charentaise et de la région centre ont été accueillis par l'équipe du Centre équestre de Poitiers (86) qui a su donner le ton pour cette nouvelle saison: convivialité et bonne humeur! Les nombreux cavaliers encouragés par le public se sont alors élancés sur les parcours de maniabilité et de sauts d'obstacles adaptés. Ces rencontres pilotées par le Comité régional de l'équitation (CRE) du Poitou-Charentes et organisées par les clubs du réseau Cheval et Différences sont destinées à un public en situation de handicap (moteur, mental et/ou sensoriel) et permettent aux cavaliers de participer à des épreuves amicales et sportives adaptées. Plusieurs disciplines sont proposées afin que chacun puisse prendre part à ces journées: maniabilité, saut d'obstacle (CSO), Attelage et Spectacle. Ces rencontres offrent aux cavaliers la possibilité de rendre compte du travail effectué lors des cours d'équitation qu'ils suivent dans les structures équestres



© RENCONTRES CHEVAL ET DIFFÉRENCES

affiliées au Réseau « Cheval et Différences ». Quatre autres rencontres sont déjà programmées sur le territoire Picto-Charentais. Par ailleurs, un grand événement de clôture de la saison sera organisé par le CRE Poitou-Charentes en partenariat avec le CRE Limousin, les 03 et 04 juillet à Lathus (86) et rassemblera 250 participants. **Planning des prochaines rencontres (date – organisateur – contact du référent – disciplines pratiquées) :**

- Mardi 16 mai 2017 - ESAT Le Marouillet (17) - Jean-Michel Lécolier - 05 46 56 30 04 - Mania / CSO / Longues-rênes
- Mardi 23 mai 2017 - CE Barbezilien (16) - Frédéric Merlen - 05 45 78 22 97 - Mania / CSO
- Jeudi 08 juin 2017 - Relais équestre Equinoxe (79) - Laurence Robert - 06 82 21 21 67 - Mania / Spectacle / Longues-rênes. ●

Plus d'infos sur : www.cheval-poitoucharentes.com

Handiplage : Vos baignades accessibles en un clic



Un Water Wheels. © ACCESSREC

Vous recherchez une place accessible pour vos vacances? Handiplage, association qui œuvre en faveur de l'accessibilité des lieux de baignade, a recensé sur son site internet www.handiplage.fr près de 300 plages où des solutions ont été mises en place pour y faciliter l'accès de tous les publics. Depuis 2000, l'association décerne également un label Handiplage aux lieux de baignade accessibles. Celui-ci prend en compte tous les types de handicap et repose sur différents critères (accès à la plage par rampe d'accès ou plain-pied avec caillebotis ou tapis rigide, engins pour entrer dans l'eau, sanitaires et stationnements ac-

cessibles, proximité d'un poste de secours, présence d'handiplagistes pour faciliter l'accès à la baignade, signalisation de la plage, présence d'un système Audioplage...) avec des niveaux de performance allant de 1 à 4. Handiplage propose aussi des formations à destination des personnes qui travaillent dans le secteur des loisirs. Pour tout renseignement sur les plages et lieux de baignade accessibles en France, rendez-vous sur le site www.handiplage.fr. L'association Handiplage gère également le site www.handiplusaquitaine.fr qui recense tous les sites touristiques accessibles de cette région. Le public est d'ailleurs invité à venir proposer sur le site ses propres idées d'activités et sorties accessibles. À noter que ce site internet est accessible aux personnes déficientes visuelles. Par ailleurs, Handiplage travaille en partenariat avec AccessRec, société qui fabrique et commercialise des produits innovants pour faciliter l'accès, la mobilité et la sécurité des personnes, plus d'infos sur : www.accessrec.eu/fr ●

ACCESSREC



SI LES PLAGES ÉTAIENT
ACCESSIBLES À TOUS ?



03.83.71.67.11
contact@accessrec.eu

WWW.ACCESSREC.EU

SORTIES ET SÉJOURS ACCESSIBLES

Auvergne-Rhône-Alpes: Nature, gastronomie et culture

La région Auvergne-Rhône-Alpes propose une multitude de possibilités en termes de balades natures accessibles, mais aussi sur les plans gastronomique et culturel, avec de nombreuses initiatives développées pour rendre les visites accessibles à tous. Plus d'infos sur : <http://fr.auvergnerrhonealpes-tourisme.com>



La Coopérative laitière du Beaufortain



Refuge du Plan du Lac.

Coopérative laitière du Beaufortain (Beaufort 73)

La coopérative, située au cœur du massif du Beaufortain coloré l'été d'une multitude de fleurs est un lieu de découverte incontournable. Le circuit de visite débute par le sous-sol et se termine par la mise en bouche du Beaufort, en passant par l'explication des origines de son caractère et les étapes de fabrication. L'exposition aborde tous les secrets du Beaufort et de son territoire via une approche sensorielle et des outils originaux (boîtes à odeur, maquettes, dispositifs sonores, films...). En saison, vous avez la possibilité d'assister à la fabrication du Beaufort tous les jours, de 9h à 12h.

La visite est libre et gratuite, toutefois les ateliers, la projection du film « *Au pays du Beaufort* » et la dégustation ainsi que la visite des caves – désormais guidée – sont payants.

La Coopérative est accessible pour les quatre types de handicap.
www.cooperative-de-beaufort.com

La cité du chocolat Valrhona (Tain l'Hermitage 26)

La cité du chocolat permet de découvrir ce qui se cache derrière un carré de chocolat de manière pédagogique et gourmande. Gourmets et professionnels pourront explorer, admirer, écouter, toucher, sentir et bien sûr, déguster du chocolat sous toutes ses formes. Un 2^e étage propose un restaurant tout chocolat, un laboratoire de pâtisserie, mais aussi un espace dédié aux artisans du monde du chocolat et à l'histoire de Valrhona.

La Cité du Chocolat est accessible pour les quatre types de handicap.
www.citeduchocolat.com



La cité du chocolat Valrhona.

Parc National de la Vanoise, Refuge du Plan du Lac (Termignon 73)

Extraordinaire territoire de montagne, le Parc National de la Vanoise propose plusieurs refuges labellisés Tourisme et Handicap ainsi que diverses animations et supports de découverte adaptés. Parmi ceux-ci, le refuge-porte du Plan du Lac est une étape du GR5 et de la Via Alpina. Aux abords immédiats du refuge se trouvent des outils de découverte sur les patrimoines de Vanoise (faune, flore et paysage). Le refuge accueille les 4 types de handicaps (nuitées et outils de découverte adaptés). L'accessibilité est possible en véhicule, UNIQUEMENT pour les personnes handicapées avec une autorisation délivrée par le Parc National (Termignon – 04 79 20 51 53). Bâtiment accessible avec une rampe extérieure. Des outils de découverte extérieurs sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant (cheminement dallé) et aux personnes mal ou non-voyantes (panneaux en relief, outils audio-tactiles). Prêt gratuit d'un module tout chemin pour renforcer la stabilité et la maniabilité du fauteuil roulant. Animations proposées par le Parc national de la Vanoise chaque été. Accès possible à un coin hors sac.

www.refugeplandulac.com

Maison du Parc Naturel Régional du Pilat (Pélussin 42)

La Maison du Parc, labellisée pour les 4 types de handicaps, propose un nouvel espace muséographique et ludique qui permet de découvrir, grâce à de nombreux modules et visuels, l'histoire, le patrimoine, la nature... Jouez en apprenant, et poursuivez dans le jardin. Installée à Pélussin, dans un moulin qui autrefois filait la soie, la Maison du Parc abrite la Maison du Tourisme, (office de tourisme 3***) qui assure l'accueil et l'information du public et met à sa disposition une documentation gratuite et de nombreuses publications sur le Pilat. Ouverte toute l'année, la Maison du Parc propose aux visiteurs de découvrir le Pilat à travers des visites guidées et animées, certaines accessibles aux personnes en situation de handicap.

www.parc-naturel-pilat.fr, www.pilat-tourisme.fr

Lac d'Annecy. (Office de tourisme de Saint Jorioz et de Faverges Seythenex 74)

Découvrir le lac d'Annecy, c'est contempler un paysage exceptionnel, composé de bleu, de vert et de blanc, d'eau limpide et de forêts. Le panorama du lac et des montagnes qui l'entourent est doux, mais néanmoins imprégné de caractère alpin. On est ici en harmonie avec la Nature que l'on laisse souveraine. Mais ces espaces protégés sont aussi accessibles pour la découverte et l'émerveillement, dans l'objectif d'une harmonie raisonnable entre le paysage, les habitants et les visiteurs qui sont attirés à la fois par son esthétique unique et par la qualité des efforts de sauvegarde entrepris pour préserver le lac et ses environs de toute pollution irréversible. Quant à Annecy elle-même, elle est, depuis le XIX^e siècle, la « Venise des Alpes », tant la vieille ville, au passé séculaire, est parcourue par de nombreux canaux d'eau pure. Toutes les activités culturelles, nautiques et d'itinérances (voie verte), permettent de s'accorder un passeport pour la forme et la vitalité, tout autant que pour la sérénité et la détente. Les deux Offices de Tourisme du Lac d'Annecy et des sources du Lac d'Annecy, labélisés Tourisme et Handicap, proposent des informations sur tout le territoire ainsi qu'un large choix de documentation locale et régionale pour vivre au mieux votre séjour.

www.lac-annecy.com ; www.sources-lac-annecy.com



Le lac d'Annecy.

© D. Lafon / Lac Annecy Tourisme

Grenoble, territoire de séjour touristique adapté



Depuis longtemps engagée dans l'accessibilité pour tous, la Ville de Grenoble, en lien étroit aujourd'hui avec la Métropole, développe des politiques volontaristes qui lui ont valu de recevoir de nombreux prix et des reconnaissances nationales. 1^{er} ville du Baromètre de l'accessibilité de l'APF en 2013 et 2014 ; 2^e ville la plus accessible d'Europe par l'Access City Award 2014.

- Pour les personnes en situation de handicap, pour le passage des poussettes ou pour les déplacements au quotidien, Grenoble offre une qualité de vie inégalable. Les visites guidées des quartiers de Grenoble sont, elles, pour la plupart accessibles. Son réseau de transport en commun est l'un des plus accessibles, voire le plus accessible au monde : 100 % des 103 rames de tramway circulant sur les 4 lignes sont accessibles, ainsi que 63 stations. Grenoble regroupe de nombreux équipements accessibles pour l'hébergement, la restauration, les services et les commerces.
- Le public handicapé peut découvrir les collections permanentes et les expos temporaires du Musée de Grenoble. Pour les malentendants, un guide pratique la langue des signes (LSF) et un autre propose une lecture labiale. En groupe, les non-voyants disposent d'outils tactiles et les œuvres de Torriti, Picabia et Chagall sont en accès libre

grâce à des bas-reliefs tactiles, accompagnés de commentaires audio — un dispositif conçu avec l'association Valentin Haüy. Le musée travaille dans la concertation : les visites en LSF sont construites en lien avec l'association Universigne et l'équipe se rend régulièrement dans des établissements spécialisés. Pour le handicap psychique (environ 100 visites par an), l'accueil se prépare avec les éducateurs afin d'amener des notions adaptées à la compréhension et au plaisir de la découverte. Chaque année, 300 adultes sont ainsi accueillis pour des visites conçues à leur attention.

- Même philosophie au Muséum d'Histoire Naturelle où 50 % des visites concernent le public handicapé, principalement des enfants. Le Muséum fournit différents outils (fiches pratiques, moulages et fossiles) et ses médiateurs travaillent en amont avec les éducateurs pour bâtir des projets personnalisés : parcours tactile sur les minéraux ou les animaux, visites s'inscrivant dans un projet pédagogique global avec des déficients intellectuels...
- Citons enfin La Casemate, centre de vulgarisation technique et scientifique qui propose sur deux niveaux une exposition temporaire sur différents thèmes.

Plus d'infos sur :

www.grenoble-tourisme.com/fr



L'Hôtel L'Ander. © L'ANDER



Les lodges du Pal. © LE PAL

Hôtel-Restaurant L'Ander*** (Saint-Flour 15)

Au cœur de Saint-Flour, capitale de la Haute Auvergne, l'Hôtel de l'Ander vous ouvre les portes pour une soirée étape ou pour un séjour à la découverte des charmes du département du Cantal. Isabelle et Francis vous recevront chaleureusement dans cet hôtel Logis classé 3 étoiles récemment rénové. Son restaurant raffiné vous fera apprécier les spécialités régionales : finesse des produits, accord subtil des saveurs, explosion et harmonie des couleurs sans oublier le sublime plateau de fromages digne d'un étoilé ! Toque d'Auvergne et Maître Restaurateur, le chef Francis Delmas aime également réinterpréter le terroir... un établissement donc à découvrir !

Plus d'infos : www.hotel-ander.com

Le PAL, parc d'attractions et animalier (Dompierre-sur-Besbre - 03)

Ce parc de 35 hectares a l'originalité d'être à la fois un parc d'attractions mais aussi un parc animalier. Il propose 26 attractions, 700 animaux, des spectacles animaliers, des animations pédagogiques sur 50 ha de nature et accueille aujourd'hui près de 500 000 visiteurs chaque année, plaçant le parc 5ème parc d'attractions et de loisirs de France. Dans un cadre aussi exceptionnel qu'original, Le PAL vous propose de prolonger votre séjour d'avril à octobre pour vivre l'expérience inoubliable d'une nuit au cœur de la savane ou au milieu des grands lacs ! Vous serez confortablement installés dans votre magnifique lodge sur pilotis, disposant d'un accès direct au parc d'attractions. 2 lodges ont été aménagés pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Décorés aux couleurs de l'Afrique, les lodges climatisés se composent d'une chambre enfants (3 lits dont 2 superposés), d'une salle de bains et d'une chambre parentale s'ouvrant

sur une large terrasse surplombant la savane ou le lac avec leurs animaux. "Le Tanganika" vous accueille pour une pause gourmande, vos dîners et petits déjeuners.

Infos : <http://www.lepal.com>



L'Aquabulle. © CRDTA/J MONDIÈRE

L'Aquabulle (Brioude 43)

Inauguré durant l'été 2015, le Centre Aquatique Intercommunal de la Communauté de Communes Brivadoise est implanté au cœur de l'Auvergne entre le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et le Parc Naturel Régional Livradois-Forez. Positionné comme un lieu favorisant le lien intergénérationnel par l'apprentissage et la pratique de la natation et proposant une alternative attractive de loisirs pour les touristes de la région, il s'inscrit comme un véritable écrin aquatique, voué aux loisirs et à la convivialité. Vous y apprécierez, entre autres, la modernité de ses installations qui s'inscrivent dans une démarche de respect du lieu d'implantation et qui intègre un volet de Haute Qualité Environnementale de la gestion du chantier au fonctionnement du Centre ainsi que l'accessibilité globale du parc aquatique. Une équipe de professionnels est à votre disposition toute l'année, pour vous accueillir et vous conseiller, dans une ambiance détendue et chaleureuse.

Infos : <http://piscine-brioude.fr>

Hôtel La Garenne (Labeaume 07)

Ce joli petit hôtel sympathique est en parfaite harmonie avec le site exceptionnel du village de caractère de Labeaume, oasis verte blotti contre ses falaises calcaires vieilles de plusieurs millénaires. Dans ce paysage préservé, l'homme a travaillé pendant des millénaires la terre aride et la roche pour laisser les traces d'une culture ancestrale ! Les jardins suspendus se visitent grâce à des bénévoles... Les eaux bleutées de la rivière ont creusé dans les gorges des grottes aux reflets énigmatiques. Labeaume c'est aussi 140 dolmens à découvrir au gré de balades à l'extérieur du village. L'hôtel La Garenne vous propose un séjour au calme, en 1/2 pension sur réservation. Les chambres situées en rez-de-chaussée sont très accessibles et toutes confortablement équipées d'un coffre-fort, d'une télévision écran plat, d'un téléphone direct, d'une salle de bain privée avec douche à l'italienne, wc, meuble lavabo, sèche-cheveux, d'un air conditionné régulé, d'une terrasse donnant sur le patio avec vue sur les falaises grandioses des gorges de la rivière La Beaume. Le parking est attenant à l'ensemble de l'hôtel. Cet hôtel est labellisé pour les quatre types de handicaps.

www.hotel-ardechesud.com



Hôtel La Garenne. © M. RISSOAN - ADT 07



Évasion au naturel, Balcon de Marcieu Gîtes.

Evasion au naturel (Saint Bernard du Touvet 38)

Au cœur de la petite station familiale du col de Marcieu située sur le Plateau des Petites Roches, balcon de la Chartreuse constituant un magnifique belvédère sur les Alpes, « *L'évasion au naturel* » vous accueille pour vos séjours touristiques à la découverte de l'écologie en montagne. Ce site unique de 9000 m², écologique et labellisé pour les quatre types de handicaps, est composé de plusieurs écochalets (2 x 5/7 places et 4 x 6/8 places), d'un chalet accueil pédagogique et séminaire, ce centre écotouristique favorise l'immersion dans un milieu naturel préservé et la découverte de notre relation avec l'environnement.

Hébergement, restauration, activités sportives ou activités de pleine nature, découvertes locales, activités pédagogiques, animations éco-citoyennes (l'éco-construction, la consommation alimentaire et artisanale, connaissance de la Nature pour mieux la préserver...), autant de formules possibles proposées par le site et son réseau de partenaires. Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
www.evasonaunaturel.com

Les Bouchardes (Villebois 01)

Ce gîte de 95 m², labellisé EcoGîte et Tourisme et Handicap pour les quatre déficiences, est situé dans le village typique de Villebois ce « *berceau de la pierre* » célèbre pour ses carrières de pierres de taille renommées. Les Bouchardes est un ancien moulin devenu forge, entièrement rénové par ses propriétaires actuels. Le gîte possède un vaste salon à accès direct sur la cuisine et 2 chambres, l'une accessible aux personnes à mobilité réduite, avec 1 lit de 140, salle d'eau à l'italienne avec wc intégré attenant à la chambre, l'autre lumineuse, avec 1 lit 140 et 2 lits superposés, une salle d'eau à l'italienne avec wc. Une terrasse accessible par une rampe,

une cour, un jardin, un terrain clos, sans vis-à-vis complète le site très calme, qui présente une très belle vue sur la montagne. Le Gîte est situé à proximité des commerces et de la rivière.



Le gîte « *Les Bouchardes* » à Villebois (01)

De nombreux sites touristiques et la voie verte Viarhône sont directement accessibles.
www.gites-de-france-ain.com/fiche-hebergement-G445010.html

Pays Beaujolais (Bois d'Oingt, Pouilly-le-Monial, Sainte Paule - 69)

Au nord de Lyon Métropole, classé au patrimoine mondial de l'humanité, Cité du goût, haut lieu de la Gastronomie, le Pays Beaujolais est composé de 4 territoires d'accueil qui révèle chacun une personnalité propre. Entre vignes et monts, le Beaujolais déploie des paysages variés. Amateurs de vieilles pierres, direction le pays des pierres dorées et ses villages

perchés. Amateurs d'Histoire, de patrimoines urbains et de manifestations culturelles, Beaujeu et Villefranche, tour à tour capitales historiques du Beaujolais vous attendent. Pour les gourmets, initiez-vous à la dégustation des dix crus au pays du Beaujolais rouge. Plus à l'ouest, le Beaujolais vert nature et sportif, pays des sapins et des monts est la destination idéale pour randonner, se baigner... De nombreux hébergements labellisés vous accueillent tels par exemple, les trois hébergements labellisés 4 handicaps que sont la Chambre d'hôte de la Villa Byzantine, à Bois d'Oingt, et les Gîtes Les Marais à Pouilly-le-Monial et le Domaine de Fontbénites à Sainte-Paule.
Infos : www.destination-beaujolais.com ; www.gite-de-france.com ; <http://gite-beaujolais.wifeo.com>

L'Aventure Michelin, (Clermont-Ferrand 63)

Plus de 120 ans d'histoire d'hier à aujourd'hui relatés au travers d'un parcours scénographique de 2000m² riche et interactif accessible à tous. Par une mise en scène originale, vivante et multisensorielle vous découvrirez l'histoire, l'actualité et l'avenir du groupe Michelin. L'ensemble de l'exposition repose sur différents médias intuitifs (écrans tactiles, livret-jeu, bornes sonores...) très appréciés de tous les publics. Le parcours de visite de l'Aventure Michelin vous permettra de surprendre une conversation des frères Michelin au cœur de la Révolution industrielle; de toucher et de sentir de la gomme pour percer les mystères de la matière; et de feuilleter la toute première édition du Guide Michelin pour découvrir les établissements recommandés à cette époque... Au fil de ces animations votre parcours se transformera en expérience passionnante. Et avant de terminer votre visite, vous pourrez vous photographier en compagnie de Bibendum et partager ce souvenir avec vos amis.

<https://laventure.michelin.com> ●



L'Aventure Michelin.
© CRDTA/D. Frobert

SORTIES ACCESSIBLES

Bretagne : Entre terre et mer

Au-delà de ses somptueux paysages, la Bretagne dispose d'une grande diversité en matière de sorties accessibles, que ce soit en mer - plage, sports nautiques - ou à terre, avec des monuments chargés d'histoire et de nombreux itinéraires pour partir à la découverte de la nature. Voici une petite sélection que vous pourrez compléter en consultant le site : <http://handi.tourismebretagne.com>.

Visite guidée « Quintin au doigt et à l'oreille »

Découvrez l'histoire de la cité de Quintin en faisant appel à vos différents sens pour ne rien manquer de son ambiance particulière, de ses bruits, de ses odeurs et de ses sculptures. « *La visite commence sur la place centrale de Quintin, où la guide vous invite à toucher un bonhomme sculpté dans le bois. Handicap auditif : Une boucle magnétique de guichet à l'accueil. « Toucher la pierre, se repérer sur les maquettes tactiles, 4 boucles magnétiques confort duett sont proposées pour ne pas en perdre un mot... ».* Visite adaptée en LSF. Handicap mental : Visite guidée ludique pour petits et grands, avec des mots simples et un patrimoine imagé ! Handicap moteur : Pour atténuer les obstacles de la Petite Cité de Caractère (ruelles étroites, trottoirs élevés), la Ville de Quintin a réalisé des travaux de voirie. Accompagnement humain lors de la visite. Stationnement en face de l'office de tourisme, toilettes accessibles. Handicap visuel : Visite guidée adaptée, multi-sensorielle. « *Toucher la pierre, se repérer sur les maquettes tactiles, des boucles magnétiques sont proposées pour ne pas en perdre un mot... ».* Tous les mercredis à 15h du 13 juillet au 17 août 2016 (Tarif de 4.50 euros par adulte et 2 euros par enfant). Sur rendez-vous pour les groupes le reste de l'année. Tarif de 3.00 euros (minimum 10 personnes). **Renseignements** : 6 place 1830, 22800 Quintin. Téléphone : 02 96 74 01 51. Site web : www.tourismequintin.com. <http://handi.tourismebretagne.com/a-faire/patrimoine/visite-guidee-quintin-au-doigt-et-a-l-oreille>

Circuit Ponts et rivières en pays de Redon

Une balade guidée en mini-bus, à travers laquelle Kristine, guide passionnée, vous fera découvrir en quatre escales la géographie et l'histoire des lieux. Des maquettes en relief, recouvertes de couleurs vives et de textures différentes rendront la visite d'autant plus ludique lors des différentes sorties du bus. Handicap mental : Guide formée pour adapter son discours aux différents publics. 5 maquettes tactiles et en relief

permettent un échange interactif et ludique avec les participants. Handicap moteur : C'est en bus adapté (2 places réservées aux personnes en fauteuil roulant) que vous parcourez le circuit Ponts et Rivières. Les haltes sont prévues sur des sols plats et roulants. Deux arrêts avec des toilettes accessibles : Etang Aumée à Fégréac (transfert latéral vers la droite, barre d'appui à 72 cm de hauteur par rapport au sol). Pont du Grand Pas à Ste Marie (transfert latéral vers la droite, barre d'appui à 80 cm de hauteur par rapport au sol). Handicap visuel : Guide formée aux techniques de la description. À chaque halte, elle illustre ses propos grâce à 5 maquettes en relief, de couleur contrastée et avec braille.

Renseignements : Office de Tourisme du Pays de Redon 35600 Redon. Téléphone : 02 99 71 06 04. Site web : www.tourisme-pays-redon.com. <http://handi.tourismebretagne.com/a-faire/patrimoine/circuit-ponts-et-rivieres-en-pays-de-redon>

Maison des marais

Accessible avec tout type de handicap, la Maison des marais met en valeur le bois de Penfoulic et ses étangs à travers superbe un pôle d'animation et d'information évoquant tous les sujets liés à la nature et à la biodiversité des lieux, et ce de manière ludique : jeux tactiles, collection de nids, aquarium d'eau de mer...

Handicap auditif : Supports visuels et

écrits sont proposés sur place, cartels illustrés et système d'aide à l'audition. Handicap mental : Cartels illustrés (association textes/images) et mallettes pédagogiques. Maison située en milieu naturel à l'abri de la circulation automobile mais à proximité d'une rivière. Handicap moteur : Mise à disposition d'un emplacement réservé. Les cheminements sont sans obstacles à la roue. L'établissement propose une joëlette un tiralo pour des sorties en terrains moins accessible. Bloc sanitaire adapté. Handicap visuel : Cheminement d'accès éclairé par la seule façade du bâtiment, mais cheminement assez direct depuis le stationnement. Absence d'obstacles à hauteur de visage. Repères visuels sur les surfaces vitrées. Les écrits papier destinés au grand public sont doublés d'une version en caractères agrandis. Nombreux objets à toucher (nids, coquillages, etc...) et d'une table ludo-sensorielle. Visite commentée avec supports tactiles. Des visites adaptées à chaque type de handicap peuvent être proposées sur demande et réservation (2 personnes au minimum).

Renseignements : Bois de Penfoulic, 29170 Fouesnant. Tél. 02 98 56 62 20. <http://handi.tourismebretagne.com/a-faire/patrimoine/maison-des-marais>

Site des mégalithes

Le site des mégalithes vous propose de découvrir trois monuments embléma-



Site des mégalithes © ERWANS-PHOTO.COM - 2013 MORBIHAN-WAY.FR

tiques aux portes du Golfe du Morbihan : Le Grand Menhir brisé, la plus grande stèle connue en Europe, témoin d'un alignement disparu. Le tumulus d'Er Grah et le dolmen de la Table des Marchands offrent deux architectures funéraires, témoignage de l'architecture funéraire néolithique en Bretagne.

Handicap auditif : Accueil équipé d'une boucle magnétique et d'un récepteur. Salle vidéo équipée d'un film en LSF, sous-titré en français et d'une boucle magnétique. Deux tablettes tactiles servent d'audioguide. Prêt gratuit. En visite guidée, possibilité de s'équiper d'un système de récepteur avec casque d'écoute ou collier magnétique. Handicap mental : La visite libre s'effectue avec un carnet de visite adapté « facile à lire et à comprendre » (téléchargeable sur le site du monument). Pour les groupes, la visite adaptée (personnel formé) est enrichie avec des mallettes thématiques sensorielles. Handicap moteur : Site de plain-pied, visite en autonomie. Deux stationnements réservés. Un fauteuil roulant est mis à disposition. Chiens guides et d'assistance autorisés. Handicap visuel : Carnets en braille et/ou en gros caractères avec des dessins en relief ainsi que des tableaux tactiles représentant les gravures du dolmen et du Grand menhir brisé.

Renseignements : Site des mégalithes de Locmariaquer, Route de Kerlogonan 56740 Locmariaquer. Tél. 02 97 57 37 59. Site web : www.site-megalithique-locmariaquer.fr <http://handi.tourismebretagne.com/a-faire/patrimoine/site-des-megalithes-de-locmariaquer>

Parc Zoologique et Château de la Bourbansais

Une bonne occasion d'allier culture et nature, avec d'une part un zoo abritant des espèces extrêmement variées, et

d'autre part un splendide château érigé à sur l'emplacement d'une ancienne villa gallo-romaine. Handicap auditif : Boucle magnétique à l'accueil et boucles portatives pour les visites. Documentation spécifique. La structure s'engage à donner des renseignements par écrit. Signalétique homogène avec texte et images. Handicap mental : Documentation spécifique et signalétique homogène avec texte et images. Le domaine propose une approche sensorielle de certains animaux. Handicap moteur : Cheminements de plain-pied. Les déclivités supérieures à 5 % sont indiquées sur le plan et il y a la possibilité de recourir à une compensation humaine et/ou à effectuer le circuit en golfette.

Renseignements : Domaine de La Bourbansais 35720 Pleugueneuc. Tél. 02 99 69 40 07. Monsieur Coadic Xavier et Mme d'Alfonso Carolina sont les personnes référentes désignées. Site web : www.labourbansais.com <http://handi.tourismebretagne.com/a-faire/loisirs/parc-zoologique-et-chateau-de-la-bourbansais>

La Grande plage de Carnac

Une grande plage accessible à tous et surveillée. Handicap moteur, auditif, intellectuel : Point accueil ouvert tous les après-midis en juillet/août, avec du personnel permanent formé pour l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées à la baignade. Poste de secours est sur place. Une cabine est mise à la disposition des visiteurs, avec une douche à siphon de sol et un wc intégré. La mairie de Carnac met à disposition deux tiralos et un hippocampe pour profiter au mieux des plaisirs de la plage.

Renseignements : Boulevard de la plage 56340 Carnac. Tél. 02 97 52 13 52. Site web : www.ot-carnac.fr <http://handi.tourismebretagne.com/a-faire/loisirs/la-grande-plage>

Le voilier de l'association Orion © ORION BREST.



Association Orion – Voilier Sirius

L'association Orion propose tout au long de l'année des sorties voile à destination de personnes déficientes visuelles et voyantes. L'équipage se compose de 4 personnes dont 1 moniteur. Des adaptations sont prévues pour les personnes déficientes visuelles : repères sur les cordages, une maquette articulée, des cartes en relief et un système d'informations par synthèse vocale ont été mis au point par les marins déficients visuels de l'association. Les équipiers voyants se livrent à de petites séquences avec les yeux bandés afin de découvrir de nouvelles sensations de glisse. Équipage mixte voyants, non-voyants et mal-voyants. Encadrement assuré par des moniteurs qualifiés (diplômés Brevet d'Etat Voile).

Renseignements : Association Orion – Voilier Sirius, Bureau du port du Moulin Blanc 29200 Brest. Tél. 06 82 00 24 06. Mail : contact@orion-brest.com. Site web : www.orion-brest.com.



Le Château de la Bourbansais. © FOTOLIA.COM - 0235

SORTIES ACCESSIBLES

Occitanie/Pyrénées-Méditerranée: Explorez la nature, l'histoire et l'espace

Fêru d'histoire, passionné de nature, adepte de sciences, curieux insatiable ou encore baigneur invétéré... Il y a tant à faire et à découvrir en Occitanie que vous y trouverez forcément de quoi faire votre bonheur, le temps d'un week-end ou d'un séjour. Plus d'infos sur : <http://handi.tourisme-occitanie.com/>



Découvrez les secrets des chauves-souris à la Maison de la réserve Nyer © FRANK.VASSEN VIA VISUALHUNT.COM



La Cité de l'espace. © SCIENCE.ANIMATION VIA VISUALHUNT

Maison de la réserve de Nyer (66)

Construite en 2007, la Maison de la Réserve de Nyer propose une exposition permanente dédiée aux chauves-souris. Des animateurs de la Réserve ont été formés à l'accueil du public handicapé mental et des visites spécifiques sont organisées. Et la maison, tout comme l'exposition, a été conçue pour accueillir tout type de public handicapé. Les richesses naturelles et culturelles de la réserve de Nyer ont été présentées sous forme de maquettes tactiles, ce qui rend l'exposition à la fois tactile et sonore. Structure labellisée pour les quatre types de handicap.

Renseignements : 6 carrer de la Font, 66360 NYER, Tél. +33 (0)4 68 97 05 56. Mail : re-serve.nyer@libertysurf.fr. Site : www.cg66.fr.

Cité de l'espace (31)

Conçue comme un parc à thème, où petits et grands peuvent apprendre en se divertissant, la Cité de l'espace propose de découvrir de manière ludique l'histoire de la conquête spatiale et son impact sur notre vie quotidienne et nos connaissances sur l'univers. Elle occupe 5 hectares et comprend notamment : un

planétarium hémisphérique, des espaces 3D pour une immersion totale, une réplique de la station Mir, un véritable module Soyouz, une fusée Ariane 5 grandeur nature, ou encore les satellites ERS et SOHO. Des animations telles que le simulateur d'apesanteur, l'essai de la combinaison d'astronaute, le lancement de mini-fusées... sont proposées aux enfants. Structure labellisée pour les quatre types de handicap.

Renseignements : Avenue Jean Gonord, BP 25 855, 31506 TOULOUSE. Tél. +33 (0)5 67 22 23 24. Mail : standard@cite-espace.com. Site : www.cite-espace.com.

La forêt fossile de Champclauson (30)

Un lieu original qui allie exposition intérieure et balade en forêt à bord d'un petit train. La forêt fossile de Champclauson est un site géologique sur lequel se trouve une forêt pétrifiée en position de vie carbonifère. L'exposition propose de découvrir des fragments de troncs et de feuilles de végétaux du carbonifère, des dinosaures et des animaux en grandeur réelle, ainsi qu'un diaporama expliquant la formation des fossiles. La balade en petit train permet quant à elle de visiter la forêt fossile accompagnée d'un guide : ateliers de recherche paléontologique



Visite de la Forêt fossile de Champclauson. © FORÊT DES FOSSILES



Espace balnéoludique de Gruissan. © OT GRUISSAN

bain de sel, un bain de vins (clin d'oeil aux vignes de Gruissan), bain de lumière et de musique. Le hammam. Le sauna. Le frigidarium, pour plonger dans l'eau froide, après le sauna ou le hammam, et bénéficier d'un bain tonique et énergisant.

Renseignements : Avenue des bains, Rive gauche 11430 GRUISSAN, Tél. +33 (0)4 68 75 60 50. Mail : espace.balneoludique@gruissan-mediterranee.com. Site : <http://gruissan-mediterranee.com/espace-balneoludique>.

et de reconstitution d'une partie de squelette de dinosaures pour les enfants. Les enfants de plus de 2 ans peuvent jouer aux apprentis paléontologues en découvrant des crânes et un squelette de dinosaure. Buvette ombragée et bottique. Chiens en laisse sont acceptés. Site labellisé pour les 4 types de handicap.

Renseignements : Champclauson, 30110 LA GRAND COMBE. Tél. 04 66 34 24 35. Mail : laforetdefossiles@orange.fr. Site : www.laforetdefossiles.wix.com/la-foret-fossile.

Biscuiterie Védère (65)

La Biscuiterie Védère conjugue détente, gastronomie et histoire dans ses locaux particulièrement originaux : un hall de gare dans lequel une voiture SNCF a été aménagée en salon de thé ! Vous y trouverez de nombreuses spécialités locales, notamment des biscuits, dont vous pourrez vous régaler tout en contemplant la ligne des sommets pyrénéens. Un magasin propose également une sélection des gourmandises de la région. Derrière la maison du garde-barrière, une locomotive BB4240 construite en 1934 à Tarbes, véritable pièce de musée (il n'en reste que 4 en France) est exposé. Un moyen de mettre en valeur Bagnères, la 1ère ville d'eau du Sud-Ouest desservie par le train dès 1862. Relais gourmand ouvert le midi du lundi au samedi. Site labellisé pour les 4 types de handicap.

Renseignements : 423 route de la gare 65200 MONTGAILLARD. Tél. 05 62 91 63 33 et 05 62 91 50 62. Mail : commercial@biscuiterievedere.com. Site : www.biscuiterievedere.com.

Espace balnéoludique de Gruissan (11)

L'endroit idéal pour vous sentir comme un poisson dans l'eau. L'espace balnéoludique de Gruissan est labellisé pour les 4 types de handicap. Il propose différents espaces de détente : Des bains et un espace aquatique dans une eau à 32° : massage, spa, rivière à courant, cascade. L'escale « Grussanot » : 3 bassins dont un

Funiculaire de Pic de Jer (65) Lourdes

Ce funiculaire accessible à tous permet d'accéder très facilement au Pic de Jer dont le sommet se situe à 1000 m d'altitude et permet de contempler un superbe panorama sur la ville de Lourdes. Une fois arrivés en haut, vous y trouverez également un sentier de promenade et un observatoire où vous découvrirez un belvédère offrant une vue à 360° sur Lourdes mais aussi Tarbes, Pau, la vallée d'Argelès Gazost et les sommets pyrénéens. Structure labellisée pour les handicaps moteur, auditif et mental.

Renseignements : 59 avenue Francis Lagardère 65100 LOURDES. Tél. 05 62 94 00 41. Mail : picdujer@ville-lourdes.fr. Site : www.picdujer.fr.



Le funiculaire du Pic de Jer. © STUDIOS GP PHOTOS

Micropolis, la cité des insectes (12)

Détenteur du label Tourisme et Handicap pour le handicap moteur et le handicap mental, Micropolis est un parc à thèmes



Découvrez le monde des insectes à Micropolis.

© CASSIOPÉE2010 VIA VISUALHUNT.COM

dédié au monde des insectes : Insectes vivants, cinéma 3D, plantes carnivores... À l'occasion du 15^e anniversaire du parc, un riche programme d'animations sera organisé tout au long de la saison (du printemps jusqu'à l'automne) : spectacles, animations, une toute nouvelle exposition à partir du 11/04 et des invités exceptionnels pendant tout l'été. Au programme : 15 salles d'exposition à découvrir, plus de 70 espèces vivantes, un cinéma 3D, un mur tactile interactif géant... ainsi que le Carnaval des Insectes l'extérieur. Site accessible aux personnes à mobilité réduite avec des ascenseurs pour visiter les 2 niveaux. Prêt de poussettes et de fauteuil roulant, prêt d'un guide de visite pour les malentendants, aire de dépose, consignes, espace change enfant, parking gratuit.

Renseignements : Le Bourg 12780 ST LEONS. Tél. 05 65 58 50 62 et 05 65 58 50 50. Mail : contact@micropolis-aveyron.com. Site : www.micropolis-aveyron.com.

Maison de la charcuterie (81)

Emblème de la commune de Lacaune, c'est la charcuterie sous toutes ses formes qui est mise en valeur à travers ce parcours de visite hors du commun. Au programme : les origines de la charcuterie dans les Monts de Lacaune, l'élevage et l'abattage du cochon... Sans oublier l'incontournable dégustation du Jambon de Lacaune en fin de visite. Des audioguides (français, anglais, espagnol et néerlandais) sont mis à disposition. Boutique de produits du terroir. En juillet et août, visites commentées du musée le mercredi et jeudi, à 10h. Pour les enfants : Coin des petits maseliers, espace jeux sur le thème du cochon. Jeu de piste Résous un mystère au coeur de la Maison de la Charcuterie et gagne ton diplôme du meilleur enquêteur. Site labellisé Famille Plus et Tourisme et Handicap (sur les 4 types de handicap). Du lundi au samedi de 11h à 13h et de 14h30 à 18h. Accessibilité : Handicap mental : Mise en place d'un document de visite adapté. Possibilité de visites commentées adaptées. Personnel sensibilisé. Handicap moteur : Cheminement immédiat depuis l'emplacement réservé situé devant la porte d'entrée. Espace muséographique de plain-pied.

Comptoir d'accueil adapté. Handicap visuel : Muséographie en partie basée sur la photographie, des illustrations. Mise à disposition d'audio guides en Français, Anglais, Espagnol et Néerlandais.

Mise en place d'un document de visite en caractères agrandis. Animaux acceptés.

Renseignements : 3, rue de Biarnes 81230 LACAUNE. Tél. 05 63 37 46 31. Mail : lacaune@tml81.fr. Site : www.tml81.com. ●

SORTIES ACCESSIBLES

Île-de-France: Du Château de Versailles à l'Opéra Bastille

Que vous soyez adeptes d'histoire, de musique ou de théâtre, ou encore amateur de balades à travers de grands jardins fleuris, vous trouverez forcément votre bonheur dans l'offre de culture et de loisirs accessibles de la région Île-de-France. Voici une petite sélection d'activités et de visites accessibles. Pour plus d'idées, rendez-vous sur le site : www.accessible.net.



Le Musée de l'Homme. © FOTOLIA.COM - FRED

Musée de l'Homme

Après plusieurs années de travaux, le Musée de l'Homme réouvre ses portes avec une accessibilité pleinement intégrée tant au niveau du cadre bâti que de son offre de médiation. Découvrez l'histoire biologique et culturelle de l'Homme de manière ludique. **Accessibilité** : Maquettes tactiles disposées aux endroits clés du musée. Musée entièrement accessible avec un handicap moteur (circulation, ascenseurs). Parcours sensoriel avec maquette de localisation, objets à toucher et à entendre, plateaux tactiles, vidéos LSF. Prêt de sièges cannes et de fauteuils roulants (carte d'identité). Poste d'information adapté pour les personnes déficientes visuelles (boucle magnétique, lecteur d'écran, synthèse vocale, clavier adapté); boucle à induction magnétique. Au niveau du balcon des sciences, deux objets tactiles et sonores : un harpon en bois de cerf fait découvrir le travail des chercheurs en archéologie expérimentale et un endocrane en impression 3D permet de s'informer sur l'utilisation des nouvelles technologies dans l'étude des fossiles anciens. Également, 20 interviews LSF qui présentent le métier des chercheurs.

Musée de l'Homme, 17 place du Trocadéro, 75016 Paris. Site web : museedelhomme.fr. Contact accessibilité : Aurélie Fleury. Mail : aurelia.fleury@mnhn.fr. Tél. 01 44 05 72 50.

Grand Palais – Réunion des musées nationaux

Le Grand Palais a été classé monument historique en 2000. Il se trouve sur l'avenue des Champs-Élysées. Sa programmation touche à des domaines très larges, tels que les beaux-arts, la mode, la photo, la musique, la danse, le cinéma, le théâtre ou encore le sport. **Accessibilité** : Offre de médiation : parcours audio-tactiles, visites audiodécrites ou commentées par des souffleurs d'images (avec le CRTH), visites-conférences en LSF, ateliers pour les personnes souffrant d'Alzheimer... Handicap moteur : Le Grand Palais dispose d'une entrée accessible réservée aux personnes à mobilité réduite : Porte B avenue du Général Eisenhower. Les visites se font systématiquement accompagné (accès aux étages par monte-charge). Visite guidée dans des conditions privilégiées chaque mardi (sur réservation).

Réunion des Musées nationaux – Grand Palais, Avenue Winston Churchill 75008 Paris. Site web : www.grandpalais.fr/fr/champ-social-et-handicap.

Contact accessibilité : Corinne Paltani. Mail : Corinne.Paltani@rmngp.fr. Tél. 01 40 13 44 98.

Château de Vincennes

Du Moyen-Âge au XX^e siècle, entre architecture, vie quotidienne, royauté et prisonniers, découvrez plus de huit siècles d'histoire à travers le château de Vincennes. Transformé en prison dorée au XV^e siècle, le donjon a accueilli de nombreuses célébrités historiques telles que Fouquet, Henri IV, Diderot, Sade... **Accessibilité** : PMR : Attention le château de Vincennes accueille tous les publics mais il n'est que partiellement accessible pour une personne à mobilité réduite. Vous pouvez vous déplacer dans la cour et

au rez-de-chaussée du donjon mais il n'y n'a pas d'ascenseur pour monter dans le donjon. Des rampes inclinées permettent d'accéder à la billetterie boutique et dans la Sainte-Chapelle. Médiation et visites : Des supports et des aides à la visite sont proposés aux visiteurs. Support papier (document de visite libre décrivant l'histoire du château); audioguide. Supports visuels : vidéo avec incrustation LSF et sous-titrages français sur l'histoire du monument et sa restauration; cartels explicatifs dans la Sainte-Chapelle. Supports tactiles : maquette tactile et interactive; maquette tactile écorchée du donjon pour en comprendre la structure intérieure. Visites commentées pour les groupes. *Château de Vincennes, 1 Avenue de Paris 94300 Vincennes. Site web : chateau-de-vincennes.fr. Contact accessibilité : Eloïse Emery. Mail : eloise.emery@monuments-nationaux.fr. Tél. 01 43 28 15 48. Pour des visites en LSF, Sandrine RINCHEVAL, responsable de l'antenne sourd et conférencière sourde CMN : Mail : sandrine.rincheval@monuments-nationaux.fr ou public.sourd@monuments-nationaux.fr.*



Le Château de Vincennes. © FOTOLIA.COM - MIKHAIL BLAJENOV



Les Jardins du Château de Versailles. © FOTOLIA.COM - OLGA TSELIK

Château de Versailles

Très performant en matière d'accessibilité, le Château de Versailles est l'un des sites franciliens qui a le plus avancé sur ce plan au cours des dernières années. Il propose de multiples actions à destination des personnes en situation de handicap : aménagement des lieux en faveur du confort et de l'autonomisation des visiteurs, gratuité des visites ou conditions tarifaires préférentielles, formations en amont des personnels et bénévoles de structures ainsi que des guides conférenciers du Château. Le tout avec une offre culturelle variée (visites guidées, jeux de piste, ateliers plastiques, visioconférences, journées événementielles...). Le Château est également membre depuis 2009 de la Réunion des Etablissements Culturels pour l'Accessibilité (RECA) dont les groupes de travail s'emploient à proposer des mesures concrètes visant à améliorer, à court terme, l'accueil des personnes handicapées dans les établissements culturels. Dernière ouverture : la galerie des Carrosses : un cheminement accessible réalisé à l'aide d'une passerelle au-dessus du sol pavé permet de dominer légèrement les œuvres afin d'apprécier les détails ornementaux des carrosses.

Château de Versailles, Place d'Armes 78000 Versailles. Site web : chateauversailles.fr. Contact accessibilité : Marie-Armelle Hoyau. Mail : versaillespourtous@chateauversailles.fr. Tél. 01.30.83.75.05.

Domaine Départemental de la Vallée-aux-Loups, Maison de Chateaubriand

Le Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups – Maison de Chateaubriand

est un des trois musées départementaux du Conseil général des Hauts-de-Seine. La maison actuelle est le résultat de trois campagnes de travaux. La partie centrale où vécut l'écrivain Chateaubriand de 1807 à 1817, fut construite vers 1783 pour un brasseur parisien, André –Arnoult Aclocque.

Accessibilité : L'entrée du musée est gratuite pour les personnes handicapées et leur accompagnateur. La maison, située au cœur d'un parc paysager, est accessible dès la grille par un cheminement viabilisé (montée entre 7 et 9 %). Les personnes à mobilité réduite peuvent demander à être conduites en véhicule électrique jusqu'à l'entrée du Musée. Un salon de thé, dans l'enceinte du parc, est accessible aux personnes en situation de handicap. Le premier étage du musée ainsi que le sous-sol où se situent les sanitaires et la salle de projection, sont inaccessibles en fauteuil roulant mais une projection de film sur les parties



© FOTOLIA.COM - LYNEA

Découvrez l'histoire de l'écrivain Chateaubriand.

non accessibles de la maison est proposée. Des toilettes accessibles se trouvent dans l'Arboretum, parc voisin de celui de la Maison de Chateaubriand. Elles sont situées à côté de la serre de jardinage, à 500 m de l'entrée du parc de la maison, et à 700 m de l'entrée du musée.

Domaine Départemental de la Vallée-aux-Loups, Maison de Chateaubriand, 87 rue de Chateaubriand 92290 Châtenay-Malabry. Site web : maison-de-chateaubriand.hauts-de-seine.net. Contact accessibilité : Véronique Trouble. Mail : vtrouble@cg92.fr. Tél. 01 55 52 13 00.

Théâtre Gérard Philipe – Centre dramatique national St-Denis

Le Théâtre Gérard Philipe est un lieu de création, de coproduction et de diffusion de spectacles de théâtre tous publics. La programmation est très variée et peut être adapté à tout type de handicap. Les salles principales sont accessibles en fauteuil roulant. Sourds et malentendants : Programmation de spectacles surtitrés (français, italien, russe). Spectacles en LSF (jeune public). Déficients visuels : Une à deux représentations en audiodescription par an. Programme de la saison en gros caractères ou en braille disponible sur demande. Visites tactiles organisées avant les spectacles en audiodescription. Handicap mental, psychique ou cognitif : Ateliers adaptés organisés au TGP ou hors les murs.

Théâtre Gérard Philipe – Centre dramatique national St-Denis, 59 boulevard Jules Guesde 93200 St-Denis. Contact accessibilité : François Lorin. Mail : f.lorin@theatregerardphilipe.com. Tél. 01 48 13 19 91. Site web : theatregerardphilipe.com.

Opéra Bastille

L'Opéra Bastille est un grand théâtre moderne et une scène lyrique internationale. Avec 2700 places, une acoustique homogène, des équipements, décors, costumes et accessoires uniques, cet opéra propose une programmation très diversifiée et ouverte à tous : Ballets, concerts, opéras, théâtre... Accessibilité : Tous les spectacles présentés dans la grande salle sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'Opéra national de Paris propose des représentations en audiodescription en partenariat avec l'association Accès Culture avec prêt de casques. Lors des représentations des livrets en braille et/ou en gros caractères sont remis aux spectateurs. Environ 30 places proposées par spectacle.

Opéra Bastille, Place de la Bastille 75012 Paris. Site web : operadeparis.fr. Contact accessibilité : Sophie Thuillier. Mail : sthuillier@operadeparis.fr. Tél. 01 40 01 18 08. ●

SORTIES ACCESSIBLES

La Catalogne: De la Costa Brava au Chemin de St Jacques de Compostelle

Située dans le Nord de l'Espagne, la Catalogne regorge de lieux d'histoire, de paysages hors du commun et de superbes plages. Les possibilités d'activités sportives ne sont pas en reste. Découvrez ici un petit florilège de destinations et activités accessibles en Catalogne. Sélection réalisée en partenariat avec l'Agència Catalana de Turisme.



Maquette de la Sagrada Família. Musée d'Histoire de la Catalogne

© IMAGEN M.A. - WWW.CATALUNYAEXPERIENCE.FR

Barcelone

Cette destination de réputation internationale compte un grand nombre d'hébergements accessibles, de parcours culturels et gastronomiques. Une mention particulière pour la Route du Gothique et celle du Modernisme, œuvre de Gaudí, artiste de génie. Le Quartier gothique se situe au cœur de la vieille ville de Barcelone. Pour y pénétrer, vous franchirez le Portal del Bisbe, flanqué de deux tours cylindriques de l'ancienne muraille romaine, et pénétrerez dans l'ancienne enceinte emmurillée. Vous pourrez alors découvrir le Palais épiscopal, la place Sant Felip Neri, la cathédrale ou encore la Plaça del Rei. Pour contrebalancer la Barcelone gothique, il y a l'architecture de Gaudí, inspirée par la nature, hantée de réminiscences religieuses et de formes baroques. Les trois hauts lieux du gaudisme sont : La Casa Batlló, La Sagrada Família et La Pedrera, tous transformés en maquettes tactiles pour leur interprétation et qui, ne l'oublions pas, ont été inscrits au patrimoine de l'humanité de l'UNESCO. À Barcelone, il est également possible de se prélasser sur le sable d'une des nombreuses plages adaptées.

Lieux accessibles avec tout type de handicap (moteur, auditif, visuel,

intellectuel): Caixaforum, Casa Batlló, CosmoCaixa, La Pedrera, Musée d'Histoire de la Catalogne, Musée Maritime. Centre Hippique Don Caballo - Vilanova del Vallès. Plages : Barceloneta, Bogatell, Llevant, Mar Bella, Nova Icària, Nova Mar Bella, Sant Sebastià.

Lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite, et aux personnes déficientes auditives : Mnac - Musée National d'Art de Catalogne, Musée d'Histoire de Barcelone, Musée Frederic Marès, Sagrada Família.

Lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite avec ou sans fauteuil : Archives de la Ville, Archives pour la Couronne d'Aragón, Macba - Musée d'Art Contemporain de Barcelone, Musée Diocésain, Palau del Lloctinent, Santa Maria del Mar, Golf Montjuïc, Vallès Golf-Terrassa.

Autres lieux accessibles : Cathédrale : Accessible aux personnes à mobilité réduite sans fauteuil.

Musée Picasso : Accessible aux personnes à mobilité réduite, et aux personnes déficientes visuelles.

Park Güell : Accessible aux personnes à mobilité réduite sans fauteuil, et aux personnes déficientes visuelles.

Le Chemin de Saint-Jacques pour Tous

Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle est un grand itinéraire culturel par lequel il est possible d'aller d'un bout à l'autre de la péninsule Ibérique, du cap de Creus au cap de Finisterre.

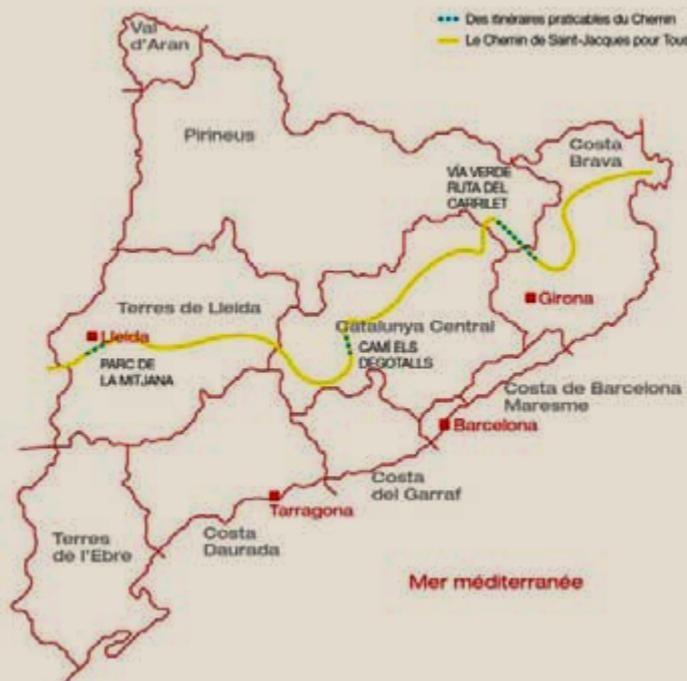
En Catalogne, le chemin de Saint-Jacques part de Sant Pere de Rodes, puis suit un tracé qui passe par l'abbaye de Montserrat pour rejoindre Alcarràs (dans la province de Lleida), où il entre en Aragon. La Catalogne a toujours eu un lien fort avec les routes jacquaires. Une tradition bien ancrée affirme que l'apôtre Jacques est passé par Barcelone, par Lleida et par Saragosse pour les évangéliser. On célèbre encore le passage du saint dans certains de ces endroits, comme c'est le cas, par exemple, à Lleida, où se tient tous les ans la fête dite « *des lampions de Saint-Jacques* ». L'un des premiers pèlerins de Catalogne, parti pour Compostelle en 1059, fut Césaire, abbé de Montserrat.

Le chemin de Saint-Jacques traverse des montagnes et des vallées, des endroits solitaires et des lieux fortement peuplés.

Il le fait par toutes sortes de chemins, de sentiers, de pistes, de routes qui montent et descendent sans arrêt. Inutile de préciser qu'il est en grande partie

Carte des itinéraires praticables - Chemin de Compostelle

© AGÈNCIA CATALANA DE TURISME - WWW.CATALUNYAEXPERIENCE.FR



impraticable pour ceux qui se déplacent en fauteuil roulant. Néanmoins, nous tâcherons ici d'indiquer les tronçons susceptibles d'être parcourus par les handicapés physiques ou les personnes à mobilité réduite tout en présentant un certain intérêt culturel ou paysager.

Itinéraires praticables

Via verde del Carrilet : Accessible avec tout type de handicap.

Camí els Degotalls : Accessible aux personnes à mobilité réduite avec ou sans fauteuil.

Parc de la Mitjana : Accessible avec tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, intellectuel).

Lleida (Terres de Lleida)

Lleida est l'une des plus anciennes villes de Catalogne, à mi-chemin entre la mer et la montagne. Habitée depuis toujours d'un esprit hospitalier, elle est un important centre de services et offre un grand choix d'hôtels, certains accessibles.

En dépit de ses nombreux attraits, la ville de Lleida est peu connue des touristes. Les visiteurs en quête d'histoire et d'art y découvriront de nombreux monuments qui sont le reflet du passage de différentes cultures au fil des siècles : des vestiges romains à des constructions plus contemporaines comme le Palais de la Diputació et diverses maisons de style moderniste.

La cathédrale séculaire de la ville, Seu Vella, en est le monument le plus emblématique. Elle est partiellement accessible. Outre son patrimoine culturel, Lleida possède de nombreux espaces naturels comme le Parc de la Mitjana, un riche écosystème du point de vue naturel et écologique. Lleida est un endroit différent pour s'amuser et se cultiver.

Cathédrale Nova : Accessible aux personnes à mobilité réduite avec ou sans fauteuil.

Centre d'Art la Panera : Accessible aux personnes à mobilité réduite sans fauteuil.

Église de Sant Llorenç : Accessible aux personnes à mobilité réduite sans fauteuil.

Musée de l'Eau de Lleida : Accessible aux personnes à mobilité réduite sans fauteuil.

Musée de l'Automobile de Lleida

Roda Roda : Accessible aux personnes à mobilité réduite avec ou sans fauteuil.

Musée de Lleida : Diocésain et Régional : Accessible aux personnes à mobilité réduite avec ou sans fauteuil.

Restes Archéologiques Anselm Clavé :

Accessible aux personnes à mobilité réduite avec ou sans fauteuil; et aux personnes déficientes visuelles.

Restes Archéologiques Auditori :

Accessible aux personnes à mobilité réduite avec ou sans fauteuil.

Restes Archéologiques Paeria : Accessible aux personnes à mobilité réduite avec ou sans fauteuil.

Restes Archéologiques Sant Joan :

Accessible aux personnes à mobilité réduite avec ou sans fauteuil; et aux personnes déficientes visuelles.

Seu Vella : Accessible aux personnes à mobilité réduite avec ou sans fauteuil.

Infos : T. 973 283 075.

Web: oliba.uoc.edu/lab/lleida

Delta de l'Ebre

Le Parc naturel du Delta de l'Ebre est l'un des paysages les plus beaux et uniques de Catalogne. Il est internationalement réputé pour la diversité des espèces vertébrées qu'il abrite. Le Delta de l'Ebre est en perpétuelle mutation tout au long de l'année car le cycle du riz détermine

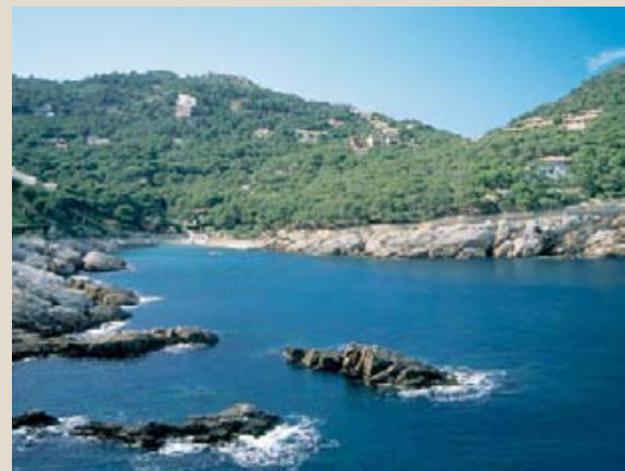
l'aspect du Delta. On y trouve de vastes plages de sable fin, ainsi qu'une faune, une flore et une gastronomie qui lui sont propres. L'Ebre est l'un des fleuves les plus longs et à plus fort débit de la Péninsule ibérique. C'est un endroit idéal pour passer des vacances tranquilles, au plus près de la nature, dans des paysages de rêve. L'Ecomusée du Delta de l'Ebre démontre qu'il est possible de construire un monde sans barrières. Il dispose de personnel spécialisé, d'une maquette pour comprendre l'Ecomusée, de panneaux disposés de façon à faciliter la lecture, et d'informations en braille. Infos: T. 977 482 181. Web: www.parcs-decatalunya.net

Plages accessibles avec tout type de handicap et équipées de fauteuils amphibies :

L'Ametlla de Mar - L'Alge;

L'Ampolla; Avellanets; Deltebre - Riumar.

Parc naturel du Delta de l'Ebre: Accessible avec tout type de handicap.



Críque proche de Cap sa Sal (Costa Brava)

©SERVICIOS EDITORIALS GEORAMA - WWW.CATALUNYAEXPERIENCE.FR

Costa Brava - Baix Empordà

La facilité d'accès, la beauté naturelle de ses paysages et de ses plages, l'importance du patrimoine historique et culturel ainsi que le large éventail d'activités qu'offre le Baix Empordà en font un lieu de villégiature idéal. La montagne, la plaine et la mer se succèdent naturellement. Baix Empordà s'est doté de pistes cyclables pour bicyclettes adaptées et ses plages sont accessibles.

Plages accessibles avec tout type de handicap : L'Estartit - Platja Gran, Platja d'Aro - Cala Rovira, Platja d'Aro - Platja Gran, Platja d'Aro - Sa Conca, Sant Feliu de Guíxols - Sant Pol.

Autres lieux accessibles avec tout type de handicap : Vies Verdes, Diving Center - El Rei del Mar. ●

Plus d'infos sur : www.catalunya.com et www.turismeperatothom.com



Seu Vella (Lleida) © RAMON GABRIEL - WWW.CATALUNYAEXPERIENCE.FR

Vienne, éternelle et romantique



Si les Viennois rendent hommage quotidiennement à leur passé glorieux en continuant de fréquenter les cafés et d'y déguster des pâtisseries légendaires, ils sont bien ancrés dans le présent et la capitale fourmille de projets d'art contemporain, de boutiques branchées, de cafés et de boîtes iconoclastes. Parfaitement accessible, c'est une destination idéale pour un week-end dépaysant. Ou plus si affinités...

LE RING, CETTE AVENUE CIRCULAIRE qui a pris la place de l'ancienne muraille, sépare le premier arrondissement du reste de la ville. À l'extérieur de celui-ci se trouvent les quartiers imprégnés de l'effervescence du tournant du siècle, époque où un vent de rébellion anticonformiste chamboula les certitudes de l'empire. Dans l'architecture, cette rupture s'exprime à travers l'Art nouveau, présent autour de la place Saint-Charles et son emblème, la coupole dorée de la Sécession.

Après la visite, ne pas hésiter à faire un tour au Café Museum. Dans ce café spacieux et accessible, on respire encore le souffle de liberté de cette ère d'ébullition artistique et intellectuelle. Un nom demeure indissociable du crépuscule de la Vienne impériale, celui de Sigmund Freud. L'inventeur de la psychanalyse habitait dans le quartier universitaire d'Alsergrund. Sa maison dans la Berggasse fait office de lieu de pèlerinage pour ses nombreux disciples. Non loin, au Belvédère supérieur, sont exposées

« Une douceur de vivre harmonieuse égayée par les artistes de rue »

les grandes œuvres de l'expressionnisme autrichien, avec l'immanquable Baiser de Gustav Klimt. Evidemment, ce musée est accessible en fauteuil roulant par rampes et ascenseurs. Le Belvédère inférieur, lieu des expositions temporaires, se rejoint lui par la rue Rennweg pour les personnes à mobilité réduite.

Ville d'art et d'histoire

Dans le centre-ville, à l'intérieur du Ring, le temps semble suspendu. Pratiquement plat, il est parfaitement praticable par les fauteuils roulants malgré quelques zones pavées. Et pour ceux qui

voudraient emprunter les transports en commun, les bus et métro sont parfaitement adaptés. Quant au tramway, les stations qu'il est possible d'emprunter, via une plateforme, sont indiqués avec un pictogramme dédié. Une aubaine dans ce quartier où règne une douceur de vivre harmonieuse égayée par les nombreux artistes de rue qui exhibent leur talent autour de la Stephansplatz. C'est ici, au pied de la cathédrale Saint-Étienne, que commence toute visite de la cité. Emblème incontestable de la ville, haute de 136 mètres, Saint-Étienne représente plus qu'une imposante cathédrale.

Il fait bon flâner autour de la cathédrale. Longer le Graben et sa zone piétonnière qui ne posera aucun problème pour un fauteuil, rejoindre la colonne de la Peste pour déguster une glace comme le font les Autrichiens; jeter un coup d'œil à la myriade de boutiques; rêvasser près d'une fontaine baroque; puis prendre le chemin des musées – plus de soixante dans le seul premier arrondissement.

Vous aimez l'art moderne? Le quartier des Musées et le musée des Arts appliqués vous attendent. Le Museums Quartier (MQ) se visitera sans peine. Rampe d'accès, toilettes adaptées, tarifs réduits, tout est pensé pour que la visite reste un plaisir. Le Leopold Museum abrite ainsi la plus grande collection de tableaux d'Egon Schiele, l'un des plus grands talents de la peinture du XX^e siècle.

Ceux qui préfèrent l'art classique prendront la direction du pompeux musée d'Art classique, qui figure au premier rang pour les peintures flamandes et hollandaises.

Vous préférez revivre le temps de l'impératrice Sissi? Ne manquez pas de réserver un peu de temps au musée qui lui est consacré dans la Hofburg, l'ancien palais impérial. Rampes et ascenseurs permettront d'arpenter ce grand

ensemble de musées où résidèrent les Habsbourg jusqu'en 1918. Cela reste le moment phare de toute visite de Vienne. Certains dimanches, il est également possible d'assister à une représentation de l'École d'équitation espagnole où se produisent les fameux pur-sang andalous, les Lipizzans.

Autre résidence impériale, le château de Schönbrunn est, avec ses deux millions de visiteurs, le monument le plus populaire du pays. C'est en quelque sorte le Versailles des Habsbourg, construit pour l'impératrice Marie-Thérèse. Aisé-ment accessible en fauteuil roulant, on met moins de vingt minutes pour le rejoindre en prenant le métro à partir du centre-ville. Alors aucune excuse possible, prenez le temps de consacrer une demi-journée à la visite combinée du château et du parc.

On passe facilement un week-end à contempler les chefs-d'œuvre de l'empire. S'en tenir à cela serait pourtant réducteur. Vienne abonde de curiosités, et ce ne sont pas les amateurs de musique qui prétendront le contraire. Aucune autre ville ne peut se vanter d'avoir façonné autant de génies musicaux: Mozart, Beethoven, Schubert, Strauss, pour ne citer que ces quatre virtuoses incontournables. Tous disposent d'au moins un monument à leur gloire. La maison de Mozart est notamment pourvue d'un ascenseur. Prendre un billet pour un concert s'avère une bonne solution. Ils sont légion, et on vous proposera des cartes devant les principales curiosités. À moins que vous ne préfériez le théâtre. Ou l'opéra. En termes de sortie culturelle, difficile de faire mieux que Vienne.

Pour finir sa visite, ou pour commencer d'ailleurs, on pourra traverser le Danube pour rejoindre le Prater et sa célèbre grande roue (construite au XIX^e siècle, tout de même!), afin de s'offrir un panorama exceptionnel sur la ville. Plusieurs cabines sont accessibles en fauteuil roulant.



Le Knödel, spécialité autrichienne © KARL ALLGAEUER - SHUTTERSTOCK.COM



© STAS PEROV - FOTOLIA

Le château de Schönbrunn, monument le plus populaire du pays

Un régal pour les sens

Enfin, un voyage à Vienne s'avère également un régal pour les sens. Comme les musiciens célèbres ou les théâtres, les restaurants foisonnent. La cuisine est vécue comme un élément indispensable de l'art de vivre. Si vous vous demandez ce que propose la cuisine viennoise au-delà de la célèbre Wiener Schnitzel, sachez que Vienne n'a pas de cuisine propre. La capitale a absorbé ce qui se faisait de

meilleur dans l'empire: le Tafelspitz, plat préféré de François-Joseph ou le Liptauer, ce fromage à tartiner qui ne manque dans aucun buffet froid, est relevé au paprika hongrois. Même la Schnitzel n'est autre que l'appropriation nationale de l'esca-lope milanaise. Qu'il s'agisse d'un chocola-tier, d'une boulangerie ou d'un restaurant, l'histoire est omniprésente dans une mé-tropole danubienne qui se visite aisément quelque soit son handicap. ●

Infos futées

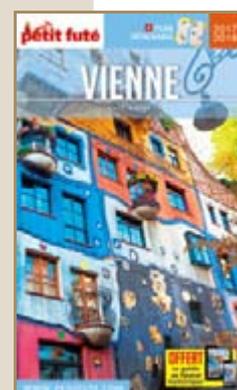
Y aller

AIR FRANCE
www.airfrance.fr

AUSTRIAN AIRLINES
www.austrian.com

Utile

OFFICE DU TOURISME
DE VIENNE
www.wien.info



Soleil pour tous 31 : Des activités pour tous les âges et tous les goûts

L'association Soleil pour tous 31 organise tout au long de l'année des activités et séjours à destination des adultes et enfants en situation de handicap mental, psychique ou intellectuel. Rencontre avec Danielle Huc, trésorière de l'association.



Danielle Huc, trésorière de l'association Soleil pour tous 31.

Pouvez-vous nous présenter l'association Soleil pour tous ? C'est une association qui a été créée en 2004. Nous avons en ce moment 8 salariés, qui sont des accompagnateurs vers la vie sociale. Cette association organise des loisirs à destination des personnes en situation de handicap : des enfants à partir de 3 ans, des adolescents et des adultes jusqu'à 70 ans voire plus si le cas se présente. Il n'y a pas de limite d'âge. Aujourd'hui nous accueillons essentiellement des personnes en situation de handicap mental, ainsi que des personnes autistes. Il y a très peu de personnes en situation de handicap physique mais il y en a quelques-uns (en fauteuil). Nous allons les accompagner vers les loisirs, en semaine sur Toulouse, et aussi en week-end dans un lieu de loisirs qui se trouve dans l'Ariège. Nous organisons aussi des séjours d'une semaine (du lundi au vendredi) pendant les vacances scolaires.

Comment faut-il s'y prendre pour participer aux activités que vous organisez ?

Les personnes en situation de handicap qui sont intéressées ou leurs proches peuvent nous contacter par mail ou par téléphone, ou venir nous rencontrer directement. Nous sommes situés au 55 avenue Louis Breguet à Toulouse. On peut nous joindre au 06.79.80.51.77. Nous avons aussi un site internet : www.soleilpourtous.org qui présente toutes nos activités. Les familles peuvent nous appeler et venir discuter (il y a des horaires de permanence). Elles nous présentent leur dossier et on voit ensemble ce que l'on peut faire selon leurs souhaits et le handicap de la personne concernée. On construit alors un projet ensemble.

Quelles sont les différentes activités proposées ?

Les loisirs proposés sont très variés : informatique, peinture, sport – nous appuyons également l'intégration dans des équipes sportives, notamment de rugby. Parmi les autres activités il y a le jardinage – très apprécié car il est organisé en plein air, la patinoire, le bowling, la médiathèque de Toulouse – celle-ci propose des livres en braille et réalise parfois des documents traduits en braille à notre demande (pour deux de nos adhérents). On essaye d'aider nos participants à s'intégrer dans le monde « normal » en permanence. Nous proposons aussi de l'équithérapie. Le choix de l'activité dépend de ce que la personne veut faire, et éventuellement des parents lorsqu'il s'agit d'enfants. Certaines activités sont organisées par l'association et d'autres non, mais il y aura toujours un ou plusieurs membres de l'association en soutien. Par exemple pour l'équithérapie, il y aura un accompagnateur de l'association en complément du moniteur d'équithérapie. Pour la piscine, il y aura toujours un accompagnateur de l'association qui

suivra le moniteur de natation. Il y a toujours au moins un spécialiste et un accompagnateur. C'est une garantie pour les parents et cela nous permet de nous assurer que tout se passe bien. Quant aux ateliers qui sont organisés dans les locaux de l'association, ce sont les accompagnateurs directement qui encadrent (peinture, informatique...).

En parallèle de ces différentes activités de loisirs, nous pouvons aussi accompagner des personnes chez le coiffeur, le psychologue... ou autres activités extérieures à leur environnement habituel.

Avez-vous une approche particulière pour faciliter l'intégration des participants et le bon déroulement des activités ?

Oui, nous faisons toujours en sorte de constituer des petits groupes pour les différentes activités. Les participants sont intégrés dans des groupes qui ne dépassent jamais 7 ou 8 personnes, notamment pendant les séjours. Cela nous permet de gérer chaque personne et chaque situation personnellement. Ce n'est pas du tout la même approche que pour des sorties avec de nombreux participants... et on tient à rester dans ce volume-là, pour continuer à personnaliser.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Soleil pour tous 31 est une association très dynamique. Nous veillons à ce que nos adhérents en situation de handicap participent à la vie sociale et s'y intègrent. Il faut préciser aussi que nous bénéficions de l'agrément qualité des services à la personne, ce qui représente beaucoup de travail pour continuer à être dans cette démarche. Il faut savoir aussi que les parents ou les proches des participants (ceux qui financent les séjours des personnes en situation de handicap) peuvent bénéficier de 50 % de réduction par rapport au tarif normal, grâce à l'agrément qualité service à la personne dont nous disposons. ●

Pour plus d'informations sur l'association Soleil pour tous 31 et les différentes activités qu'elle propose :

*Site internet : www.soleilpourtous.org
Téléphone : 06.79.80.51.77.*

Adresse : 55 avenue Louis Breguet à Toulouse.

À chacun ses loisirs : Des escapades et des séjours pour tous les goûts

L'association « À chacun ses loisirs » propose tout au long de l'année des animations et séjours adaptés aux adultes déficients intellectuels. Rencontre avec Catherine Gault et Zoé Cavard, coordinatrices au sein de l'association « À chacun ses loisirs ».

Pouvez-vous nous présenter l'association « À chacun ses loisirs » ? L'association a été créée en 2012 par Charlotte Ferry (vice-présidente) et Anaïs Touzeau (présidente) dans le but de proposer des activités de loisirs à des adultes déficients intellectuels à partir de l'âge de 18 ans. Et ce quelle que soit leur degré d'autonomie, de la plus petite autonomie à la très bonne autonomie – des gens qui vont pouvoir tout faire par eux-mêmes, et des gens qui vont avoir besoin d'un accompagnement extrêmement renforcé. Nous proposons des activités sous forme de soirées, journées, week-ends et séjours.

Comment participer aux activités de l'association « À chacun ses loisirs » ?

En général, les gens nous contactent d'abord par téléphone, ou par mail, que ce soit l'adhérent lui-même ou ses parents, ses proches, son éducateur... À partir de là on lui explique le fonctionnement de l'association et on répond à ses questions. Dans un premier temps on prend un rendez-vous avec lui et ses parents ou son représentant légal (éducateur...). Cette rencontre a pour but d'avoir un premier échange direct, de visu, de lui permettre (à lui ou ses parents) de poser toutes ses questions et de comprendre comment les activités s'organisent. Comment se passent les inscriptions aux activités, quels types d'activités on propose, le nombre de personnes que l'on accueille sur chaque activité... toutes sortes de détails importants à préciser. À la suite de cette rencontre, nous lui délivrons un dossier d'inscription à remplir chez lui tranquillement, avec le règlement intérieur et notre programme d'activités pour qu'il puisse faire son choix de manière plus posée.

Quelle sont les différentes activités proposées ?

Nous proposons quatre grands types d'activités.

Les escapades nocturnes : Ce sont des soirées qui ont lieu généralement le week-end, le vendredi ou le samedi soir entre 19h et 23h. Ce sont des soirées complètes, par exemple on va au bowling, on fait une partie et on mange un

hamburger sur place. Ou alors on va au cinéma ensemble et on mange au restaurant après. Ce sont des soirées comme celles que l'on pourrait faire entre amis, avec ce sentiment de convivialité que l'on a envie de mettre en place, le réconfort d'être entre copains. On travaille avec des petits groupes, avec jamais plus de 8 participants, avec toujours un responsable et deux animateurs (soit 5 participants et 3 encadrants). Nous les rencontrons tous auparavant, ce qui fait qu'on les connaît et qu'on privilégie cet accompagnement individuel même si la vie de groupe est là.

Les escapades à la journée, de 10h à 18h le dimanche. C'est par exemple « À chacun son bien-être » : le matin on va se faire maquiller ou se faire masser, on va se retrouver dans une salle avec des professionnels qui vont venir s'occuper de nous. La dernière fois nous avions une masseuse qui s'occupe de chaque personne une à une : maquillage, beauté des mains et des pieds... et après nous partions à la piscine l'après-midi pour faire un SPA. Il y a d'autres journées à thèmes, le cheval, la péniche... avec par exemple visite de musée le matin et équitation l'après-midi. Chacun s'inscrit en fonction de ses centres d'intérêt.

Les week-ends d'escapade, du vendredi soir au dimanche soir, organisés de la même façon avec à chaque fois des thématiques : musique, cheval, neige, œufs de Pâques... Il y a toujours une activité prédominante. Nous partons à 8, en gîte, nous vivons ensemble, nous cuisinons ensemble... c'est vraiment convivial. On est entre adultes, avec cette optique qu'on est sur un temps où l'on vit les uns avec les autres en communauté. Comme un week-end entre amis, d'autant plus que les participants se connaissent tous au fil des activités.

Ces différents types d'activités ont lieu de début septembre à fin juin. Ensuite débutent les séjours d'été.

Les séjours d'été durent une à deux semaines et fonctionnent également sur une alternance d'activités avec toujours des accompagnateurs et de petits groupes. Il peut également y avoir des séjours à l'occasion des périodes de vacances scolaires pendant le reste



Un groupe de participants à l'occasion d'une escapade.

de l'année. Il reste des places sur les séjours d'été 2017, donc si ça en intéresse certains, qu'ils n'hésitent pas à se renseigner auprès de nous. Nous sommes basés sur Toulouse, donc avec des départs sur Toulouse, mais les séjours peuvent avoir lieu dans différents endroits, notamment sur l'île d'Oléron. Donc si des personnes de l'Hérault, de l'Ariège, de l'île d'Oléron... ou d'autres régions et qui peuvent nous rejoindre directement sur le lieu du séjour c'est possible aussi. L'important étant que nous ayons au moins un contact téléphonique auparavant, car plus on en sait et mieux on peut accompagner.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Nous mélangeons les autonomies, c'est-à-dire que sur un week-end ou une journée, il y aura dans le même groupe des personnes qui ont besoin d'un accompagnement renforcé et des personnes qui ont une meilleure autonomie. Et ce mélange d'autonomie est hyper chouette car il se passe beaucoup de choses, les participants s'entraident, cela crée au sein d'un même groupe des rythmes différents et une diversité comme on la trouve dans la vie en général. Toutefois, on ne le fait pas sur les séjours d'été, parce que c'est trop lourd en termes de rythme. ●

Pour plus d'infos :

Site web : www.achacunesloisirs.com

Mail : achacunesloisirs1@gmail.com

Téléphone : 06.47.82.60.41 ou 07.82.18.15.49.

ADAPTOURS

Des voyages adaptés dans le monde entier

Tout au long de l'année, Adaptours propose et organise des voyages adaptés dans le monde entier à destination des particuliers. Rencontre avec Hervé Guichard et Laurent Maisonneuve, membres d'Adaptours.

Laurent Maisonneuve et Hervé Guichard.



Adaptours qu'est-ce que c'est ? C'est un tour opérateur qui existe depuis 9 ans et qui organise des séjours individuels à la carte pour des gens en situation de handicap moteur essentiellement, et le plus souvent à l'étranger.

Que proposez-vous concrètement ?

Nous proposons à peu près 25 destinations, beaucoup de choses au soleil, pas mal de voyages en Europe, par exemple Chypre, Sicile, Malte... mais aussi des destinations long courrier : Afrique du Sud, Mexique, Thaïlande... Il s'agit souvent de séjours sur une semaine pour l'Europe, ou de deux semaines voire plus pour les longs courriers.

Qu'est-ce qui différencie Adaptours d'un tour opérateur classique ?

Toutes nos prestations sont accessibles pour des personnes en fauteuil roulant. On insiste là-dessus, tout est contrôlé et validé avant la vente d'une prestation. On ne vend pas une prestation si on la connaît pas, de même pour un hébergement ou un transport. Nous garantissons ainsi l'accessibilité en fonction des besoins spécifiques de chacun. Pour cela on demande au préalable aux voyageurs de bien nous indiquer leurs besoins et attentes : type de fauteuil, est-ce qu'ils se transfèrent, est-ce qu'il faut du matériel médical (lève-personne, lit médicalisé, fauteuil de douche...). C'est en fonction de cela que l'on va pouvoir les aiguiller plutôt vers telle ou telle destination, puisque tout n'est pas accessible de la même façon. Nous recherchons d'abord l'hébergement et les transports accessibles et ensuite nous essayons de proposer des excursions

et des balades évidemment accessibles aussi : clubs de plongée adaptés, sport, locations de voitures, visites de villes...

Où s'effectuent les départs en voyage ?

Ils peuvent se faire dans n'importe quelle ville de France, à Paris ou en Province, sachant que l'on privilégie souvent les vols directs.

Quelques mots sur les tarifs que vous proposez ? C'est le point le plus vivement critiqué concernant les tours opérateurs de voyages adaptés...

Nous essayons d'avoir des tarifs les plus raisonnables possibles. Lorsque les gens nous disent qu'ils trouvent nos prestations trop chères, ils prennent souvent pour référence des publicités qu'ils ont vues ou entendues, avec des promotions du style 500 euros pour partir une semaine au Maroc ou 600 euros pour aller aux Baléares... des prix vraiment bas proposés par de gros tours opérateurs, qui font énormément de volumes et qui ne sont pas accessibles. Pour notre part, nous vendons des voyages individuels à la carte. Pour un voyage individuel, on affrète pas deux avions, on n'a pas des allotements de 500 lits dans des hôtels et on ne fait pas des transferts en autocar. Donc forcément, fauteuil ou pas, une formule individuelle va coûter un petit peu plus cher qu'une formule de groupe. C'est déjà l'une des explications du prix. Et ensuite, sur un certain nombre de destinations, il y a moins de choix d'hébergements, et dans certains cas comme en Égypte, pour avoir quelque chose de correctement accessible il faut aller sur des chaînes internationales comme

Movenpick, Sofitel ou Novotel... donc une gamme relativement chère. Il n'y a pas de possibilités d'aller dans les petits deux étoiles locaux, qui ne sont pas accessibles du tout. Si toutefois on trouve de petites structures qui ont réalisé des investissements pour se rendre accessibles, les prix seront également élevés pour leur permettre de rentabiliser cet investissement. Quand il y a moins de choix, en général ce sont des choix haut de gamme, ce qui conduit automatiquement à des tarifs un peu plus chers. Les transferts sont privés, un véhicule adapté est en fait un taxi et rarement un bus, donc cela revient plus cher aussi, notamment du fait qu'il y a deux personnes dans un véhicule au lieu de 40. Viennent ensuite s'ajouter les prestations comme le prêt de matériel (lit médicalisé...).

Malgré tous ces éléments à prendre en compte, nous essayons toujours de rester dans des gammes de prix raisonnables. Après il faut comparer ce qui est comparable, il y a en France quelques opérateurs qui proposent des prestations similaires aux nôtres et ce pour les mêmes gammes de prix. Tout dépend aussi du prix que chacun est prêt à mettre dans un voyage. Les destinations long courrier reviendront forcément plus cher.

Avez-vous de nouveaux projets en préparation ?

Nous essayons de mettre en place des nouveautés chaque année. Sur les destinations on va avoir New-York cette année, probablement Bali au cours de la saison. Après on essaye de coller aussi à la demande des clients. Nous allons aussi essayer de proposer de nouveaux services, comme peut-être des locations de matériel, ce qui pourrait faciliter les voyages sur place, comme par exemple les roues Stricker qu'on accroche devant le fauteuil, les fauteuils électriques de voyage...

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Toutes les destinations et prestations associées sont consultables sur notre site internet. Après, tous les cas sont particuliers donc il ne faut pas hésiter à nous contacter pour chaque demande précise. Tout est à la carte : destinations, dates, durée des séjours. ●

Pour plus d'informations sur Adaptours : www.adaptours.fr Tél. 0951 056 951 et 06 84 54 02 49.



PAS DE SCOOTER GARÉ

SUR LE TROTTOIR

#Agissons

ALERT

De la médiation animale à la balade en calèche adaptée

ALERT, Association de Loisirs Équestres en Région Toulousaine, propose des séances de médiation animale autour de l'équitation. Rencontre avec Isabelle Haro, secrétaire de l'association ALERT, cavalière et membre active depuis 8 ans, et psychologue professionnelle ; et Marion Pradeyra, monitrice chevaux de l'association.



L'équipe de l'association ALERT.

A **ALERT qu'est-ce que c'est ?**
IH : C'est une association de loisirs équestres en région toulousaine. Nous prônonons l'équitation pour tous, sans discrimination.

Dans cette optique, nous avons ouvert il y a 4 ans un projet pour monter des groupes d'équi-handi. Il y a plusieurs appellations, ça peut être «*équithérapie* », «*activités adaptées avec le cheval* » ... Nous on a décidé d'appeler cela équi-handi parce qu'au départ quand on a lancé le projet on ne savait pas encore si on allait proposer du soin de confort ou du soin thérapeutique. Et mon statut de psychologue nous permet d'allier un peu équi-handi et équithérapie. En ce moment sur le centre équestre, et depuis 4 ans, on a pérennisé l'activité équi-handi avec un IME de Toulouse et une association de réhabilitation psychosociale : «*Route nouvelle* ». On fait partie de l'offre qu'ils proposent à leurs stagiaires. On a ainsi deux groupes qui viennent de «*Route nouvelle* » et un groupe qui vient de l'IME – ce sont des adolescents déficients intellectuels légers à modérés, avec parfois quelques troubles psychomoteurs, mais qui sont suffisamment valides pour monter à cheval et être autonomes à cheval.

Comment se déroule une première séance avec les chevaux ?

MP : Quand un enfant découvre un cheval, il commence par l'approcher, le brosser, sous notre encadrement. On fonctionne en binôme en alliant nos compétences complémentaires de mo-

nitrice et de psychologue. Si l'enfant rencontre des difficultés, soit je l'aide avec mes connaissances équestres en tant que monitrice, soit Isabelle l'aide avec des mots de psychologue. Lors de la séance, c'est pareil : on lance les exercices, elle nous aide dans la façon d'expliquer, de montrer... Ça peut être de la direction sur des petits slaloms, s'arrêter à des endroits précis... L'enfant s'occupe à nouveau du cheval après. Ensuite on fait toujours un petit

débriefing car le but est de savoir leur ressenti, comment ils ont vécu la séance, s'ils se sont sentis bien – le but étant de se faire plaisir. À la fin de chaque séance on leur demande donc ce qui leur a plu, ce qui a été plus compliqué pour eux, et on adapte. Et on écrit tout, mot pour mot, pour éviter les interprétations.

IH : Chaque séance dure 1h30 tout compris avec le débriefing final. Ce débriefing réalisé chaque semaine permet de faire un bilan trimestriel qu'on envoie à l'institution avec toutes nos observations individuelles, nos ressentis et les points à améliorer au sein du groupe et individuellement.

Parlez-nous des différents effets positifs que peuvent produire les séances d'équi-handi.

IH : Cela dépend des besoins et attentes de chacun. On a une convention de partenariat en amont qui a été signée avec les institutions spécialisées qui travaillent avec nous. On fixe des objectifs et on a un projet pédagogique qu'on leur a présenté. On regarde si ces objectifs correspondent effectivement aux besoins de la personne accompagnée. Tout cela est donc pensé et réfléchi pour adapter les séances au plus près des besoins de chaque personne, quel que soit son handicap. Pour l'instant on fait ça dans le collectif, toujours dans le cadre d'un petit groupe et non individuel. Pour les particuliers nous n'avons pas encore assez de plages horaires.

Concernant le ressenti des participants,

avez-vous des souvenirs de remarques entendues ?

IH : On a eu des exemples forts parce que quand on travaille avec le cheval on ne fait pas que monter. Il y a aussi beaucoup de travail en liberté (à côté du cheval). Les enfants apprennent alors à travailler sans contrainte avec le cheval et étant le plus loin possible : au début ils sont à pied et ensuite ils mettent le wifi, c'est-à-dire qu'ils s'écartent de plus en plus et ils essayent, rien qu'avec l'intention et le langage corporel d'entrer en communication avec le cheval. Et donc là on entend souvent des «*C'est magique* », «*Comment vous faites ?* », «*Mais on ne va jamais y arriver* » ... et en fait ils s'aperçoivent qu'ils peuvent le faire. Cela joue beaucoup sur la confiance et l'estime de soi. Petit à petit ils parviennent à rester connectés au cheval même en s'éloignant, et ils arrivent à transférer cette connexion entre eux dans le groupe. Cela crée une belle dynamique de groupe et une cohésion.

MP : Jusque-là on n'a jamais eu de décompensation, d'excès de violence, de gestes d'agression ou quoi que ce soit. Les participants viennent pour le plaisir, pour passer un moment agréable tout en apprenant des choses. C'est un moment à eux avec le cheval.

Avez-vous de nouveaux projets pour les mois à venir ?

IH : Tout récemment, nous avons adapté une calèche avec une rampe d'accès et un fauteuil de transfert, de manière à pouvoir proposer des balades en calèche à des personnes à mobilité réduite ayant la capacité de transférer. Cela peut s'adresser à des institutions ou à des particuliers par groupes de quatre au minimum. Il suffit de nous appeler et on voit ensemble ce qu'on peut faire termes d'activités sur une journée ou une journée entière.

Quelque chose à ajouter ?

Si des structures sont intéressées par ce que l'on propose en termes de médiation animale, elles peuvent nous contacter. L'idéal est de nous faire une demande par mail. ●

Infos et contact :

Mail : loisirs.equestres@gmail.com

Tél. 06.83.01.21.38.

Site web : www.alert-rouffiac.ffe.com

TOULOUSE

Artivity vous invite au Festival Handifférence du 17 au 18 mai 2017 !

Handifférence est un événement culturel de grande ampleur qui rassemble chaque année, autour du thème du handicap, un grand nombre d'associations toulousaines et des centaines de participants avec ou sans handicap. Rencontrez avec Joël Layrac, médiateur culturel au sein de l'association Artivity, organisatrice d'Handifférence.

Pouvez-vous nous présenter l'association Artivity ?
C'est une association qui travaille sur le champ du handicap, d'ailleurs 80 % des membres sont en situation de handicap. Nous sensibilisons les gens au handicap, sous toutes ses formes, avec des vidéos et ateliers de mise en situation. On intervient en milieu scolaire (école, collège, lycée), mais aussi auprès des adultes. Nous organisons le festival « Handifférence ».

Parlez-nous du festival Handifférence.
C'est un festival sur le thème du handicap et de la différence, comme l'indique son nom. Il va se dérouler du 17 au 18 mai 2017, à Toulouse, au Petit Capitole. De nombreuses associations seront là et proposeront des animations (ateliers, spectacles...) pour tous les publics, adultes et enfants. C'est ouvert à tout le monde. L'idée c'est qu'il y ait une offre de loisirs pour les personnes isolées, en situation de handicap ou âgées, donc on propose des activités de loisirs, culturelles et sportives. Des ateliers ont lieu pendant le festival et permettent aux participants de prendre le contact, pour éventuellement adhérer aux associations et participer à des activités plus régulièrement. L'objectif est donc de permettre la rencontre entre les structures existantes et le public.

En parallèle, il y aura un volet formation, un volet MDPH avec des assistantes sociales et infirmières qui seront présentes pour les gens qui n'osent pas aller frapper à la porte pour obtenir des aides. Autour d'un café on pourra commencer à discuter, faire l'ébauche d'un dossier... cela permet aux gens de se saisir des infos autrement qu'en allant dans un bureau. Il y aura aussi un volet prévention, avec des ateliers autour de la sécurité routière et des conduites addictives.

C'est vraiment un festival pluridisciplinaire qui permet d'appréhender toutes les formes de handicap, mais aussi de faire attention à soi, et pourquoi pas, de rechercher des informations pour mieux vivre (accès au logement, allocations...).

Est-ce que ce festival s'adresse unique-

ment aux personnes en situation de handicap ?

Pas du tout ! Le festival Handifférence est ouvert à tous, avec ou sans handicap. Parmi les visiteurs, on compte en général 70 % de personnes issues du milieu ordinaire, donc qui découvrent le thème du handicap, et les autres participants sont des personnes en situation de handicap (ou leurs proches), toutes formes de handicaps confondues, qui viennent notamment chercher des informations. Le but est vraiment de mixer les publics. Puisque les enfants qui vont circuler sur les ateliers rencontrent aussi des jeunes des IME sur les différentes activités. Et comme ils ont été sensibilisés au préalable, ils savent pourquoi ils viennent et envie d'échanger. C'est vraiment un événement festif où chacun peut venir passer un moment, rencontrer des gens et s'amuser.

Comment faut-il s'y prendre pour participer ?

Il est possible de se renseigner en consultant notre site internet : www.artivity.org. Sinon on peut nous contacter par mail à l'adresse : artivity@gmail.com. Il y a aussi un numéro de téléphone : 05.62.72.04.27. L'entrée est gratuite et les locaux sont accessibles. Le Petit Capitole vient d'être totalement rénové et il est accessible depuis peu, ce sera aussi l'occasion de mettre en valeur cet aspect. Comme le lieu n'est pas très accessible au niveau des transports en commun, nous allons mettre en place des navettes, et solliciter le service Tisseo pour nous aider sur ce point. En principe, il sera possible de prendre un bus au niveau du métro Arènes.

L'association Artivity a-t-elle d'autres projets ?

Effectivement, Handifférence représente une grosse partie de notre travail mais on ne fait pas que ça. Nous participons à la Commission commune accessibilité pour tous avec la ville de Toulouse avec la réalisation d'une étude sur l'environnement, l'accès au logement, à la culture et les loisirs pour tous. Nous sommes également engagés sur un événement qui s'appelle « Première fois au théâtre », en lien avec le Théâtre National de Tou-

louse et la préfecture de Toulouse : on amène vers le théâtre des personnes qui ont des difficultés économiques, en leur proposant des places de spectacle mais aussi une visite du théâtre et des coulisses, des ateliers, des rencontres avec les comédiens, une rencontre du metteur en scène. Nous

faisons aussi pas mal de festivals sur les quartiers, puisque nous participons au développement de la culture dans les quartiers (ce qu'on appelle le développement local social). On regroupe les associations des quartiers et on encourage les habitants à venir travailler sur des animations avec nous, afin de décloisonner et de libérer la parole sur les sujets liés à la violence, à la drogue... dans les quartiers un peu sensibles. Dans ce cadre on utilise aussi beaucoup le théâtre, les concerts et les festivals.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

On a aussi un volet que l'on développera à partir de la rentrée 2017 : un festival culturel sur le handicap lors duquel on va investir des salles toulousaines pour proposer des spectacles différents. On va essayer de faire une saison, en impliquant de nouveaux quartiers au fur-et-à-mesure, jusqu'à élargir pour avoir un vrai festival avec des artistes en situation de handicap, toutes disciplines confondues, qui pourront présenter leurs productions dans des salles bien équipées, et faire venir le public ordinaire. Ce festival débutera en novembre 2017. ●

Plus d'infos sur : www.artivity.org.



Le prochain Festival Handifférence aura lieu les 17 et 18 mai 2017 à Toulouse.

Loisirs: Le jardinou place le jardinage à la portée de tous

Voilà maintenant deux ans que Léa Treguilly a repris l'entreprise de son grand-père, Louis Malié, inventeur du jardinou. Rencontre.



De droite à gauche : Léa Treguilly, Louis Malié et son fils.

Qu'est-ce qu'un jardinou ?
Un jardinou, c'est un jardin potager surélevé hors sol. Nous avons une entreprise dans le Tarn. Nous sommes créateurs, concepteurs et fabricants et nous revendons dans toute la France. Un jardinou peut être en bois, en métal, en fer à béton. Il permet aux personnes, soit à mobilité réduite, soit qui ont mal au dos, de jardiner plus

facilement, de même pour des gens qui veulent simplement éviter de se baisser. Ils sont plutôt prévus pour l'extérieur mais cela dépend des plantes que l'on y met. Il y a différents types de jardinous : on part du plus petit qui fait 80 centimètres par 1 mètre 20, jusqu'au 4 mètres de long par 1 mètre 50, en passant par des circulaires. Nous proposons aussi des petites jardinières. On essaye toujours d'innover, toujours en restant dans le surélevé.

Comment est venue l'idée de créer ce concept ?
C'est mon grand-père qui a mis cela au point il y a maintenant un peu plus de dix ans. À l'époque il semait beaucoup de

haricots verts pour ma grand-mère, au sol dans son jardin, et lorsqu'il devait les ramasser, il avait très mal au dos lorsqu'il se relevait. Du coup il lui a dit : « Le jour où je serai à la retraite, je te surélèverai la terre ». Du coup, dès qu'il a été à la retraite, il a commencé à imaginer, à dessiner, à faire des prototypes et le jardinou est sorti de sa tête. Il a ensuite imaginé différentes formes. Le dernier

de la gamme est circulaire et rotatif, à la demande de beaucoup de clients, qui souhaitaient que le jardin tourne sur lui-même. Cela permet de le mettre dans un angle pour gagner de la place. Il y a aussi certains modèles sur lesquels on peut adapter une petite serre à enrouleur, qui permet de jardiner toute l'année, hiver comme été. On a aussi, pour les professionnels, un câble chauffant qu'on peut adapter sous la terre afin de chauffer la terre et pouvoir faire des semis dans les régions un peu plus froides de la France.

Votre grand-père est-il passionné de jardinage ?

Pas du tout ! En tout cas au départ, il est professionnel du bâtiment et des maisons. Mais c'est vrai que depuis il a pris la passion. Puis le fait de mettre les mains dans la terre, ça déstresse, ça apaise, ça élimine les tensions... c'est très bon pour la santé. Et puis cela permet de faire pousser ses propres légumes et ainsi de vraiment savoir ce que l'on mange. Ce n'est pas comme ce que l'on achète dans les supermarchés, où parfois les tomates ne sont que de l'eau... On voit bien la différence entre nos légumes et ceux du supermarché !

Avez-vous de nouveaux projets en cours ?

Nous réfléchissons à concevoir le même type de jardinous mais en bambous. Nous avons les prototypes dans notre usine et on les teste, on verra bien dans quelques mois si ça marche.



L'un des modèles de jardinou les plus demandés.

Comment faire pour se procurer un jardinou ?

Les personnes intéressées peuvent se renseigner sur notre site internet : www.jardinou.com ou directement par téléphone : 06.01.06.54.69 ou par email : info@jardinou.com. Nous sommes basés au 15 boulevard G. Ravari à Graulhet (81300), et sur notre site internet on a des revendeurs qui revendent nos produits dans toute la France. Il est donc tout à fait possible de se faire livrer des jardinous quelle que soit votre région, y compris la Corse, la Suisse, l'Espagne, l'Allemagne. ●

AXSOL

L'accessibilité à la carte pour vos vacances !

Acteur majeur de l'accessibilité sur le marché français, AXSOL lance cette année une structure entièrement dédiée à la location: AXSOL LOCATION. Né de la demande de ses clients, ce service propose des solutions destinées aux particuliers (pour faciliter leur mobilité) et à ceux susceptibles de les accueillir (parents, hôtels, hébergements touristiques, centres de congrès...). Les matériels proposés, se répartissent en trois grandes catégories: Se Déplacer en toute autonomie, Franchir et Accéder.

- Pour se Déplacer, des fauteuils roulants (motorisés ou non), légers, confortables et pliables permettant des déplacements sur de courtes ou longues distances. Mais aussi des scooters électriques ainsi que des caillebotis qui permettent de circuler sur tout type de sols extérieurs (sable, gazon etc.).
- La catégorie Franchir regroupe quant à elle les différents moyens pour passer des escaliers et des étages ou accéder

à des scènes. AXSOL LOCATION propose des rampes amovibles, des monte-escaliers électriques autonomes (avec siège intégré ou pouvant s'adapter aux fauteuils roulants manuels) et des plateformes élévatrices verticales.

- Enfin pour Accéder: le fauteuil d'aisance WheelAble (siège léger et pliable s'adaptant aux toilettes et douches standard) et les systèmes de mise à l'eau manuels (fauteuil J.O.B) ou sur batteries (chariot BluOne), pour piscines et plages.

Les services associés à la location peuvent être: la livraison et reprise aux adresses que vous souhaitez, l'installation du matériel, une formation de l'utilisateur, une assistance pour la manipulation lors de la prestation et un support technique téléphonique. À noter également, tous les produits proposés sont disponibles à l'achat. ●

Pour plus d'informations :
www.axsol-location.com.
Mail : location@axsol.fr.



**AXSOL
LOCATION**
MOBILITÉ ET AUTONOMIE À LA DEMANDE

Mobilité et autonomie à la demande

www.axsol-location.com



Des prestations de quelques jours à plusieurs semaines pour les particuliers et les personnes ou établissements susceptibles de les accueillir.

3, rue des Peupliers
78450 CHAVENAY, France
Tél : +33 1 76 78 19 59
Fax : +33 1 30 57 55 02
location@axsol.fr



Magissoin: La rééducation comme

Utiliser la magie comme technique de rééducation : tel est le concept proposé

La **magicothérapie, qu'est-ce que c'est ?**
La magicothérapie c'est l'utilisation de la prestidigitation comme média de rééducation auprès des personnes qui souffrent de handicap, que ce soit sur le plan moteur, cognitif ou psychosocial.

Concrètement, que proposez-vous et à qui ?

Nous proposons aux établissements accueillant des personnes qui souffrent de handicap, ou aux hôpitaux de type psychiatrie ainsi qu'aux maisons de retraite, de venir animer des ateliers autour de l'apprentissage de la prestidigitation. Les soignants, que ce soit les ergothérapeutes, les psychomotriciens, les neuropsychologues... nous fixent des objectifs thérapeutiques. À partir de ces objectifs thérapeutiques, nous sélectionnons les tours qui vont être enseignés et adaptés au handicap de chaque personne. L'idée étant que ces personnes puissent reproduire les tours de magie dans leur famille ou devant leurs amis,

« Apprendre des tours de magie est une démarche ludique et valorisante »

dans un objectif de valorisation et de gain en estime de soi. Cela masque un petit peu la rééducation, même si on explique que c'est l'un des objectifs des ateliers, le but est aussi d'apprendre à faire de la magie. Les ateliers ont donc un double emploi : une activité ludique qui va être motivante pour les personnes (avec l'idée d'aller étonner son entourage), et en même temps l'opportunité de sortir un peu du regard des personnes valides envers le handicap. Car quand la personne qui souffre d'un handicap fait de la magie elle est magicienne, elle n'est plus handicapée. On la regarde différemment et c'est ce qui peut se ressentir aussi dans les vidéos de spectacles qu'on a pu réaliser, et qu'on a montré à d'autres enfants par exemple : en visionnant les images, ces enfants ont parlé de magiciens et non d'enfants handicapés.

Justement, qu'est-ce qui est ressorti de vos expériences en magicothérapie ?

Beaucoup de sourires, plus particulièrement de la part des enfants qui participent aux ateliers. Ils aiment jouer la comédie. Ce sont des choses assez naturelles pour des enfants et du coup, là on leur demande de le faire dans un cadre de rééducation, ce qui est encore mieux. On ressent beaucoup de motivation et d'implication. Nous avons eu par exemple des expériences avec des enfants qui avaient des troubles de l'inhibition et qui ont réussi à tenir une demi-heure de séance, à travailler posément, ce qui est énorme pour un enfant qui d'habitude tient dix minutes.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le concept de magicothérapie ?

La magicothérapie s'appuie sur des bases scientifiques, notamment des études qui ont été menées à l'étranger (en Angleterre, aux États-Unis...) où la magie comme thérapie est un concept utilisé depuis longtemps. Parmi les premiers qui ont eu l'idée on peut citer David Copperfield qui avait lancé le projet « *Project Magic* » et qui était destiné aux personnes en situation de handicap. C'est quelque chose qui a diffusé à travers le monde, et plus particulièrement dans certains pays, notamment

la Belgique avec le premier magicien qui a été payé par une association pour aller faire de la magicothérapie au CTR de Bruxelles. En Angleterre, des études scientifiques ont été menées par l'association Breathe health : elle a publié il y a quelques années une étude scientifique sur l'utilisation de la magicothérapie en rééducation avec des enfants hémiplegiques, sur des stages de rééducation bi-manuelle intensive. D'autres études ont été menées sur l'apport que la magicothérapie peut avoir sur l'estime de soi.

Nous notre objectif en tant qu'association c'est d'une part de continuer à animer des ateliers, mais aussi d'autre part de mener des recherches qui valident l'intérêt et l'utilité de la magie comme thérapie. Il y a une visée scientifique. Et d'ailleurs l'association dispose d'un conseil scientifique avec des chercheurs (un docteur en neuropsychologie, des psychologues, un kiné, un chercheur en analyse du mouvement...). Ce conseil

scientifique travaille sur des projets de recherche et valide l'utilisation des tours : on se réunit, on examine les différents tours de magie qu'on peut utiliser et on détermine dans quels cas il peut être intéressant d'utiliser ces tours de magie.

Comment est venue l'idée de créer l'association Magissoin ?

C'était il y a 5 ans, suite à la rencontre d'un magicien (moi-même) et d'une neuropsychologue (Miléna Riva). En discutant des patients vus par Miléna, l'idée est apparue que la remédiation cognitive (outil utilisé en neuropsychologie) ressemblait en certains points à ce qui se fait dans le domaine de la magie. On a alors creusé le sujet, on s'est renseigné sur toutes ces études scientifiques, les pratiques à l'étranger... On s'est renseignés pour savoir s'il existait des structures spécialisées en France. Il y en a eu mais qui n'existe plus ou ne sont plus actives à notre connaissance. Du coup nous avons décidé de monter l'association Magissoin. On a constaté qu'il pouvait y avoir une demande. Nous avons sollicité le directeur de la fondation où travaille Miléna pour obtenir le droit de faire une session d'essai pendant trois jours. Nous avons pu voir une dizaine de patients et cela a été un succès. Nous avons à ce moment-là commencé à faire des interventions dans des différents établissements et à nous faire connaître.

Aujourd'hui à qui s'adressent les interventions de Magissoin ?

Nos ateliers s'adressent à des personnes ayant tout type de handicap. Quant aux tranches d'âge, on va commencer à partir de 6-7 ans (pour ne pas casser les croyances magiques des jeunes enfants) et ensuite il n'y a pas de limite d'âge. On travaille parfois en EPHAD, avec un objectif différent qui est la prévention du déclin moteur et cognitif. C'est à dire que nous les aidons à stimuler leur mémoire, leurs membres arthrosiques... et toutes leurs capacités. Il n'y a pas de cible précise car on travaille aussi à adapter les tours au handicap. Cependant nous n'avons pas encore abordé le champ du handicap visuel, qui nous semble plus complexe, mais c'est envisageable, par exemple sur du mentalisme. En tout cas il y a des magiciens aveugles. Autrement l'un des plus gros challenges que nous

par magie

par Magissoin. Rencontre avec Christophe Bellamy, co-fondateur de cette association.

avons eu pour le moment, c'était avec un jeune qui est amputé des deux avant-bras/ On travaillait avec lui et il avait une demande particulière : faire disparaître des objets. Il a fallu réfléchir et nous avons trouvé des solutions en utilisant la bouche, des foulards et le haut de ses bras. C'était une grosse victoire pour nous en tant que magiciens et thérapeutes, et pour lui dans la mesure où on est sortis de ce qui semblait impossible.

Qui peut vous contacter ?

Tous les établissements de l'Île-de-France pour le moment. Nous démarchons les établissements pour leur proposer des interventions. Nous avons aussi reçu un prix de la fondation EDF il y a deux ans, aux Trophées des associations dans le domaine « Santé et prévention ». Cela nous a permis de rencontrer le Professeur Cohen, spécialiste en psychiatrie, qui travaille à la Pitié Salpêtrière... et de lui proposer nos interventions dans cet hôpital. On aimerait à moyen-long terme pouvoir aller intervenir en régions, ce qui impliquerait peut-être de recruter des magiciens et de les former à la magicothérapie. Pour le moment nous ne faisons pas spécialement de demandes auprès des magiciens, car la magicothérapie ne s'improvise pas et demande aussi des compétences de thérapeutes (ou une formation pour les obtenir). Il ne s'agit pas seulement de faire des tours de magie mais aussi de les adapter à chaque type de handicap et d'assurer un suivi auprès de chaque personne qui intègre la démarche.

Comment se déroulent les séances ?

En général nous intervenons une fois par semaine pendant six mois avec les mêmes personnes. Le suivi est souvent un élément important quelle que soit la thérapie. Une relation se crée et c'est important que les intervenants soient toujours les mêmes et que la personne soit capable d'adapter le tour, et pas juste de dire : « Ce tour-là on n'y arrive pas alors on passe à un autre ». Il faut absolument éviter la position d'échec, persévérer, adapter et bien savoir à l'avance quels tours on peut proposer. Il faut que ce soit ludique et valorisant. En général on sélectionne au début des tours simples et on évolue au fur et à mesure. Au départ on entretient la motivation en faisant la démonstration du tour qui l'on souhaite faire

apprendre, ensuite vient le moment de l'apprentissage... et pour finir chaque séance il y a la démonstration d'un tour que l'on n'expliquera pas, pour maintenir l'effet de la magie. Quand on fait de la magie on passe de l'autre côté, il faut donc aussi avoir une certaine maturité pour comprendre que cela repose sur une illusion et que ce qui est important en tant que magicien c'est le plaisir que l'on peut avoir à partager ces moments-là et à divertir les gens. En tout cas c'est ma vision de la magie : un partage entre les spectateurs et le magicien. C'est aussi ce qu'on essaye d'inculquer aux jeunes pendant les ateliers : la magie ce n'est pas pour tromper, c'est pour faire plaisir.

Comment l'association se finance-t-elle ?

Nous recevons des dons et subventions, notamment en participant à des opérations comme Micro-dons. Nous répondons à des appels à projets pour essayer de recevoir des prix (comme pour celui que nous avons reçu de la Fondation EDF). Et nous demandons une petite participation aux établissements

qui nous font intervenir. L'idée étant que cela leur coûte le moins cher possible tout en permettant à l'association de fonctionner – sachant aussi qu'on a fait le choix de faire travailler des intervenants salariés car nous essayons de rentrer dans un schéma d'économie sociale et solidaire. Les prix sont variables et adaptés en fonction de la taille de la structure, du temps qu'on y passe, du matériel nécessaire. ●

Plus d'infos sur : www.magissoin.fr



Christophe Bellamy, co-fondateur de l'association Magissoin.

YOOLA

Des voyages et des loisirs adaptés pour tous

Des escapades pour assister à un événement sportif aux séjours adaptés à l'autre bout du monde, l'agence Yoola s'est donné pour mission d'organiser des voyages accessibles à tous. Rencontre avec Malik Badsî, fondateur de l'agence Yoola.



Malik Badsî et Anaïs, sa collaboratrice.

Pouvez-vous nous présenter Yoola ?
Yoola est une agence de voyage basée à Paris et spécialisée dans le tourisme et les séjours sur mesure à destination du public en situation de handicap. Nous proposons une offre spécialement adaptée à leurs besoins spécifiques, sur plus de 50 destinations à travers le monde. Les voyageurs peuvent aussi bien partir en France qu'à Sidney, à Rio, au Japon, en Thaïlande, au Vietnam, aux États-Unis, à Barcelone, Londres, Berlin, Rome, Milan, Palerme, en Corse... Nous proposons également des croisières, avec possibilité d'adaptation des escales (qui ne sont pas toujours accessibles par défaut – notamment les navettes qui mènent du port d'escale au centre-ville). Nous proposons également des séjours de vacances adaptés en groupe (lors des vacances d'été et bientôt sur d'autres périodes) pour que les gens puissent partir plus facilement tout au long de l'année, notamment pour les personnes hébergées en structures spécialisées.

Qu'apportez-vous de plus par rapport à un tour opérateur classique ?
L'idée est d'adapter le séjour en fonction des besoins de chacun. Cela signifie proposer à chaque fois un hébergement et des transports adaptés, mais également des soins médicaux si besoin, du matériel médical, et éventuellement des accompagnateurs. Notre valeur ajoutée consiste donc à proposer une prestation adaptée aux besoins de chacun tout en restant dans une optique tourisme. Nous conseillons également les voyageurs sur

leurs droits et nous leur offrons une assistance 24h/24. Si la personne rencontre des difficultés lorsqu'elle est en voyage, par exemple si elle casse son fauteuil, elle peut nous appeler pour trouver une solution, de même si elle tombe malade.

À quels types de handicap peuvent correspondre les prestations proposées par Yoola ?
Nous nous adressons à des personnes ayant tous

types de handicaps confondus, avec tout de même une majorité de voyageurs qui sont en situation de handicap moteur. Cependant nous sommes aussi capables de gérer les demandes de personnes ayant des handicaps très lourds ou des polyhandicaps, des personnes déficientes visuelles. Nous nous rapprochons en ce moment d'une agence spécialisée qui propose des séjours pour les personnes malentendantes, dans l'optique de créer des synergies et de croiser nos prestations. On essaye en permanence d'innover sur la manière de travailler et de trouver des partenaires intéressants pour faire évoluer ce secteur.

Les tours opérateurs spécialisés dans l'organisation de séjours adaptés sont souvent critiqués pour leurs tarifs jugés trop élevés. Qu'en pensez-vous ?
Au cours de l'année dernière, nous avons fait voyager 900 personnes, chacune pour un prix moyen de 1000 euros par séjour. Les tarifs varient beaucoup selon la destination. Nous avons fait une étude sur les prix fin 2015-début 2016, afin de comparer les prix du secteur grand public avec nos offres spécialisées. Sur les séjours en France, nous avons constaté un écart de 100 euros par rapport à la moyenne. L'écart était de 200 euros pour les séjours en Europe. On est donc sur des chiffres assez proches. Sur le reste du monde, il y a une trop grande diversité pour pouvoir faire des comparaisons, d'autant plus que nos offres ne sont pas forcément comparables avec le reste (recherche d'établissements et de transports adaptés, matériel médical, transferts...). À partir de là il faut comparer les

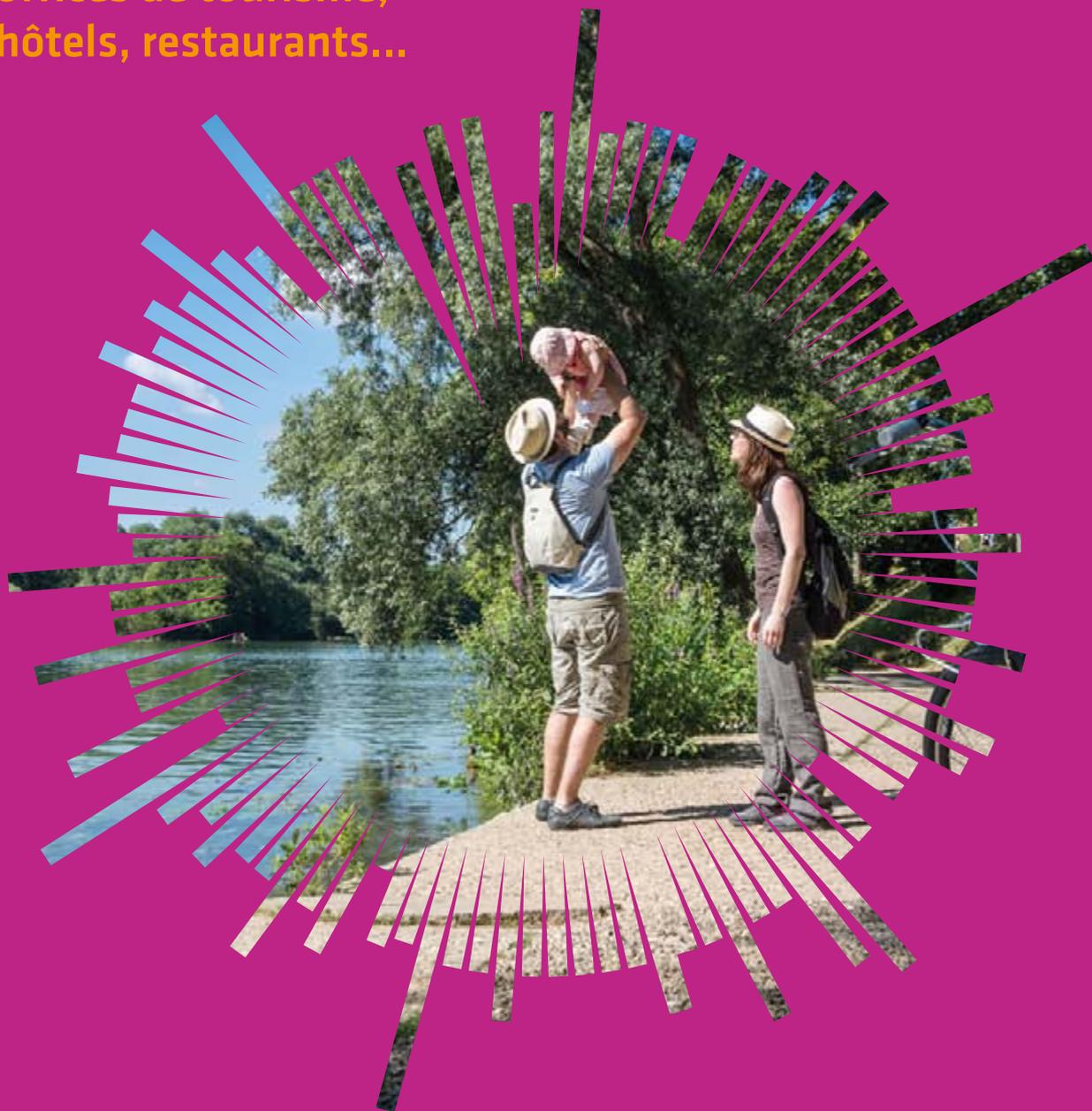
prestations en fonction des différents services proposés, les prestations standards coûteront forcément un peu moins cher que les prestations personnalisées (adaptations liées au handicap, mais aussi visites guidées etc.).

Pouvez-vous organiser des séjours au départ de n'importe quelle ville ?
Oui, nous avons des possibilités de départ partout en France. Nous pouvons même prendre en charge les voyageurs dès leur domicile s'ils le souhaitent. Soit avec des bus, des trains, l'avion... tout dépend de chaque demande.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?
Parallèlement aux séjours, nous proposons également depuis 2010 la réservation de places pour assister à de grands événements sportifs, ainsi que l'organisation des déplacements pour s'y rendre, avec des possibilités de package (vol, hébergement, billetterie), toujours avec un souci d'accessibilité et d'adaptation aux besoins. Parmi les événements proposés : Coupes du monde de football, jeux olympiques et/ou paralympiques, matchs de NBA, grands prix de Formule 1, matchs au Barça...

En réponse à une problématique que l'on constatait depuis longtemps, à savoir l'accès aux loisirs du quotidien (culture, concerts, spectacles...), nous venons aussi de lancer notre billetterie en ligne dédiée au public en situation de handicap. On peut y trouver des billets pour les festivals et concerts avec la garantie d'avoir une place accessible. L'objectif pour nous est de travailler en coopération avec les organisateurs ou les gestionnaires de salles et de récupérer ce quota de places qui aujourd'hui est mal géré, soit parce que les gens ne savent pas, soit parce qu'ils ne savent pas comment acheter ni téléphoner et avoir en ligne la bonne personne, soit parce que l'adresse mail dédiée ne donne jamais de retour... La plupart du temps, les gens vont acheter des billets classiques et lorsqu'ils arrivent le jour J, on leur dit qu'il n'y a pas de place accessible. Le but est d'aider les usagers en situation de handicap, mais aussi de faciliter la gestion de leurs demandes pour les gestionnaires des lieux de spectacles. Cette plateforme d'achat en ligne s'appelle YoolaBox. ●
Plus d'infos sur : <http://www.yoola.fr>

Musées, châteaux,
offices de tourisme,
hôtels, restaurants...



Paris Ile-de-France,
une destination accessible et accueillante



IDFutees.com

Fournisseur officiel de bons plans à Paris Ile-de-France

Accessible.net

l'annuaire des sites accessibles

CRT/Rb. Photo CRT IDF/Laurin

**PARIS
REGION**
COMITÉ RÉGIONAL
DU TOURISME



SOLHAME

Répondre aux injustices en matière de vacances

Basée en Cerdagne (66), l'association Solhame a pour objectif de faire découvrir la montagne transfrontalière catalane aux adultes et adolescents en situation de handicap à travers l'organisation de séjours adaptés.



Un groupe de participants à l'occasion d'une sortie en montagne. © SOLHAME

TOUT A COMMENCÉ DANS LES ANNÉES 1980, sous l'impulsion de Manuel Hernandez, actuellement membre du Comité des sages de l'association Solhame. Educateur spécialisé, il organisait déjà de nombreux séjours de vacances en France pour des groupes de personnes, souvent lourdement handicapées. Rencontrant de grandes difficultés pour trouver des hébergements adaptés, l'idée de créer un jour un hébergement dédié à l'accueil de groupes a commencé à mûrir dans son esprit.

Dès le départ, son objectif a été d'imaginer des solutions pour limiter les injustices constatées en termes de vacances et de loisirs des personnes concernées par un ou plusieurs handicaps. Ayant eu des expériences professionnelles à l'étranger, notamment 6 ans de vie dans un Camphill Community (Botton Village) en Grande-Bretagne, il a eu l'occasion d'intervenir et de visiter des structures associant hébergement pour groupes de personnes handicapées à vie familiale et pratique d'activités culturelles et sportives. Il a donc décidé de s'en inspirer. Habitant en Bretagne et venant en vacances familiales chaque année dans les Pyrénées catalanes, c'est ainsi qu'il a décidé, avec son épouse, d'y créer un lieu dédié à l'accueil de groupes de personnes en situation de handicap.

De « Perceval » à « Solhame »

Leur projet s'est finalement concrétisé en 2007, avec un premier dépôt de

permis de construire. En 2010, une association Loi 1901 est créée: « Perceval », nom auquel est associé la commune à forte notoriété locale qu'est « Font-Romeu », pour donner « Association Perceval Font-Romeu ». En 2012, Aziliz Hernandez, fille de Manuel, riche d'une compétence de montage de projets liés à l'éco-tourisme et responsable pendant 5 ans de groupes de personnes handicapées en vacances, s'implique professionnellement dans le projet. L'association change de nom et devient Solhame, pour

Séjours Organisés et Location en Hébergements Adaptés de Montagne Ecoresponsables. L'ambition du projet fait un bond en avant et aux amis du départ, membres de l'association, viennent s'ajouter des personnes locales, impliquées dans l'animation, la santé ou le tourisme. Des questionnements juridiques amènent à distinguer l'association, pour l'exploitation du futur hébergement, et une Société Civile Immobilière créée par Manuel Hernandez, pour acheter le terrain et réaliser l'hébergement, la SCI Orion Perceval. En 2015, l'association ne cesse d'évoluer et devient un « multi-services » en milieu rural pour les personnes qui sont concernées, touchées par le handicap ou la maladie. « Pour donner une logique et un sens à notre action et à notre ambition : rendre la montagne accessible, nous devons être en mesure d'agir dans plusieurs domaines : Avec les aidants : créer une cellule d'aide en milieu rural (répit, information, formation) ; Créer un accueil activités pour tous. (Proposer des activités de loisirs la journée, adaptées à tous) ; Créer des séjours de vacances, des sorties culturelles, activités de loisirs ou des weekends ; Proposer des formations pour l'accueil du public handicapé dans les ERP (Établissement Recevant du Public) », expliquent les créateurs de Solhame.

Des objectifs ambitieux et diversifiés

Ainsi, Solhame s'est fixé des objectifs très larges, pour pouvoir répondre de manière complète à la problématique

des personnes accueillies :

- Permettre à tous et plus spécifiquement aux personnes ayant une autonomie moyenne à basse, de profiter des activités de sports et de loisirs de montagne en toute saison.
- Dynamiser le territoire de la Cerdagne avec un tourisme responsable et de proximité transfrontalier.
- Créer de l'emploi.
- Mettre en avant les initiatives locales en matière d'accessibilité. (Hébergements, services, activités...).
- Mettre en place des partenariats avec les prestataires du territoire afin de favoriser l'accessibilité pour tous.
- Contribuer à l'accessibilité territoriale en proposant des formations de sensibilisation autour du handicap auprès des professionnels du tourisme et des écoles.

Aujourd'hui Solhame met en œuvre trois grands types d'actions :

- Des séjours adaptés : Des séjours d'une à deux semaines en France ou en Espagne pour les personnes en situation de handicap mental ; et des séjours à la carte pour les familles avec un proche ayant une maladie ou un handicap, et toutes personnes touchées directement ou indirectement par le handicap ou la maladie.
- Des formations sur : l'accueil d'un public présentant un handicap ou une maladie, à destination des professionnels du tourisme, afin de rendre un maximum de services accessibles ; l'apprentissage de la langue des signes, l'initiation à la lecture du braille, et autres thèmes de sensibilisation (à la demande des entreprises ou structures).
- Un soutien aux personnes aidantes et aidées pour éviter l'isolement et le désemparement : lieu d'écoute et d'échange pour tous ceux qui ont une personne handicapée ou malade à charge : trouver des solutions, des améliorations ensemble sur le territoire ; sorties, weekends voire des séjours ponctuels en groupe pour et entre aidants et aidés afin de leur permettre un répit. Autres formules possibles (en individuel, en couple, en famille et prise en charge de l'aidé contre participation). Atelier santé et formations spécifiques pour les aidants. ●

Pour plus d'infos : www.solhame.fr ou tél : 04 30 45 11 05 et mail : contact@solhame.fr

NiNo: Deux roues pour aller partout

Répondre aux problématiques de déplacement urbain des personnes mal marchantes ou en fauteuil roulant sans les contraindre à une gamme de produits médicalisés stigmatisante : C'est le pari de Pierre Bardina, fondateur de la société Nino Robotics, qui conçoit et fabrique, en collaboration avec le jeune designer lillois Matthieu Verbeke, des véhicules de déplacement personnel 2.0.

Nino, une autre mobilité dans la ville

Riche d'un design moderne et épuré tout en restant fonctionnel, NiNo attire par son esthétisme et son originalité. Ce véhicule novateur ambitionne de révolutionner la mobilité urbaine en proposant un moyen de transport individuel, électrique, amusant et pratique. « Dans toutes les langues, le terme de fauteuil roulant fait peur, constate Pierre Bardina. Il est synonyme de maladie, de vieillissement ou de perte d'autonomie. Mais quand on y pense, tous les moyens de transports terrestres sont... des fauteuils roulants ».

« Parler de joie de vivre »

Avant-gardiste, cet entrepreneur est devenu paraplégique après un grave accident de plongée. Après avoir créé au début des années 2000 le site andy.fr dédié au handicap moteur, faciliter le quotidien des personnes qui ne marchent pas est devenu son nouveau credo. Déterminé à proposer du « jamais-vu », Pierre Bardina a imaginé NiNo pour rompre avec l'idée que seules des solutions médicalisées existent sur le marché. « J'avais envie de changer tout ça ! Avec NiNo je ne parle pas de handicap ni de maladie mais plutôt de déplacement, de joie de vivre, de lien social... ».

Un modèle très intuitif

Comment fonctionne ce nouvel engin ? Transporteur électrique auto-balancé, NiNo est un véhicule intuitif : on penche son buste vers l'avant pour avancer, vers l'arrière pour reculer ou freiner ; le guidon s'incline à droite ou à gauche pour tourner. Le fait de ne posséder que deux roues lui confère un autre avantage de taille, puisque le fauteuil peut tourner sur lui-même.

Nino dispose par ailleurs d'une application connectée qui lui permet de contrôler tous les paramètres de la machine grâce à son smartphone ou à sa tablette (vitesse, autonomie, réglages, diagnostic...). « L'ambition de NiNo est de conquérir le public qui cherche un véhicule très compact, confortable, pratique et connecté capable de rouler sur les trottoirs en mode piéton ou sur les pistes cyclables en mode rapide », précise Pierre Bardina. Une sorte de révolution urbaine, pour ceux que les métros et bus bondés ne séduisent plus !



La One, une roue motorisée made in France

Mais l'équipe de Nino Robotics ne compte pas s'arrêter là. Après une levée de fonds de 1,4 M€, Pierre Bardina met sur le marché la One, une roue motorisée made in France, compatible à la plupart des fauteuils roulants manuels ou pliants de moins de 10kg, batterie comprise, le tout garanti 2 ans. Dans la droite ligne du design très identifiable propre à Nino Robotics, la start-up Française offre au public une roue motorisée en location longue durée pour 70 euros par mois : une première en Europe. Pour Pierre Bardina, « il est grand temps d'Ubériser le marché des aides techniques. Aujourd'hui les solutions de financement des aides techniques sont aussi importantes que le produit lui-même ! ».

Approché par le Peugeot Design Lab, répertoriée comme l'une des 1500 startup à suivre en 2017 en France et présente sur la plupart des marchés – Europe, Etats-Unis et Amérique du Sud, Nino Robotics part maintenant à la conquête de l'Asie : « La Chine est le marché de demain, et Nino Robotics sera l'un des acteurs incontournables du marché de la mobilité lorsqu'il s'ouvrira, grâce aux alliances que nous sommes en train de créer, pour donner à ceux qui en ont besoin les meilleures aides techniques, avec le meilleur design et les meilleurs tarifs du marché ».

Pour plus d'infos :

www.nino-robotics.com

www.facebook.com/nino-robotics

<https://www.youtube.com/channel/UC32Y-RzY6yJhwMFWjDmIfNfg>



Selon vous, ces danseuses ont-elles un handicap ?



Dans 80% des cas il est invisible.

Le monde du handicap bouge. Restez informé.
Handirect, le média au cœur du mouvement,
chez vous tous les 2 mois !

Crédit photo : © Philippe Moulu / Compagnie Tatoo



Recevez chez vous



Bulletin d'abonnement
à retourner à Handirect -
Service abonnement
5 rue de la Claire - 69009 Lyon

Oui, je m'abonne à Handirect aux conditions suivantes :

- 6 numéros** (1 an) au prix de **31 €** au lieu de **36 €**
- 12 numéros** (2 ans) au prix de **58 €** au lieu de **72 €**
- 6 numéros** (1 an) au format PDF **24 €** au lieu de **30 €**
- 12 numéros** (2 ans) au format PDF **44 €** au lieu de **54 €**

Pour toute autre formule d'abonnement consultez notre site : www.handirect.fr

Mme Mlle M.

HANDIRECT
LE MÉDIA DES SITUATIONS HANDICAPANTES

Société.....

Nom Prénom

Adresse

C.P. Ville

Téléphone

E-mail :@.....



éthi**c** étapes

nous hébergeons vos passions
havens for your passions

Tout un état d'esprit à retrouver
dans les éthi**c** étapes de ...

Autun (71)

T 03 85 86 58 30

M accueil-espacesaintex@orange.fr

Blois (41)

T 02 54 52 37 00

M accueil@ethicetapes-blois.fr

Dijon (21)

T 03 80 72 95 20

M reservation@cri-dijon.com

Mittelwihr (68)

T 03 89 47 93 09

M info@mittelwihr.com

Narbonne (11)

T 04 68 32 01 00

M contact@cis-narbonne.com

Strasbourg (67)

T 03 88 15 27 88

M ciarus@ciarus.com

**Des séjours
riches en
émotions !**



20

éthi**c** étapes labélisés
Tourisme & Handicap

44 destinations engagées à
retrouver sur

www.ethic-etapes.fr

Bon plan accessibilité : Découvrez Porto-Vecchio



Vous recherchez un appartement accessible pour visiter la Corse ? Vous trouverez peut-être votre bonheur à Porto Vecchio, où se trouve un T3 de 80 m² en location. Situé en rez-de-jardin, dans une résidence, celui-ci dispose d'une grande place de parking réservée, et de deux chambres équipées d'un lit deux places. Possibilité d'installer un lit médicalisé dans l'une des deux chambres. Salle de bains et toilettes accessibles. Cuisine équipée et grande salle à manger. Terrasse de 15 m² et jardinet de 30 m². Situé à 5 minutes du centre-ville de Porto-Vecchio, à 15 minutes de Santa-Giulia, et à 30 minutes de Pinarello. Voiture indispensable. Vous pouvez retrouver l'annonce correspondant à cet appartement sur le site Abritel, en utilisant la référence n° 124 80 86. ●

Sorties accessibles : Et la Corse ?

Il n'est pas forcément évident de trouver un logement et des activités accessibles en Corse, même si des initiatives naissent de part et d'autre. Pour vous aider à préparer vos voyages, et à démêler l'accessible du non-accessible, voici les adresses de deux sites internet qui ont retenu l'attention de la rédaction d'Handirect :

Corsica concept recense de nombreux hébergements accessibles en Corse ainsi que des activités adaptées au handicap : www.corsica-concept.fr/corse_accessible.php

Corsica Access recense un grand nombre d'hébergements accessibles dans toute la Corse, ainsi que des activités. Il propose également un annuaire des plages accessibles en Corse : www.corsica-access.org/beaches.html ●

ACTUS



Corbara, en Haute-Corse.

© SOLEA20 VIA VISUALHUNT

Université Lyon 2: Une licence

En mars dernier, les étudiants de la première promotion de la Licence professionnelle leur diplôme de certificat évaluateur, remis par l'association Tourisme et Handicaps. et directrice de la licence professionnelle TAME - Tourismes Alternatifs et Médiations



Valia Filloz, directrice de la licence professionnelle TAME.

Quelle est l'origine de cette licence professionnelle ?
 Dans ma première vie, quand j'étais consultante en développement touristique, j'ai rencontré des gens extraordinaires qui sont en poste aujourd'hui. Dans le même temps j'ai souvent été confrontée à des problématiques au niveau du tourisme, avec des territoires qui n'avaient pas forcément pris la mesure des choses pour s'ouvrir à tous les publics. Les contacts que j'avais conservés ont permis de concrétiser

« Nous avons choisi de ne pas traiter du handicap de façon séparée »

cette idée que j'avais en tête de créer une licence « *Tourismes Alternatifs et Médiations Expérientielles* », pour associer dans une formation tout ce que le tourisme met de côté, notamment le durable et l'accessibilité. De même pour la question du handicap, malgré les lois, rien n'avance vraiment et beaucoup cherchent à s'affranchir des règles avec des

arguments plus ou moins recevables. J'ai eu vraiment envie de mettre sur la table ces sujets. J'ai recontacté des gens avec qui j'avais travaillé auparavant dans le privé, et qui je le savais seraient proches de cette mouvance, sur les questions d'économie sociale et solidaire, sur les questions de handicap... J'ai donc rappelé tout le monde en expliquant que je voulais monter une licence et donner des compétences et savoir-faire à des étudiants qui vont sortir sur le marché du travail immédiatement – et donc agir immédiatement dans les entreprises sur ces sujets. L'Université ne fonctionne pas toute seule donc nous avons associé à cela des organisations et partenaires réelles avec un nombre d'heures, des sous-diplômes à l'intérieur des diplômes... On est partis sur des maquettes montées avec des équipes pédagogiques, puis les partenaires se sont positionnés, notamment Tourisme et handicap qui vraiment donne un crédit et un diplôme aux étudiants. Cette association leur délivre ainsi un diplôme de

certificat d'évaluateur qui pourra leur servir par la suite en tant que reconnaissance professionnelle. Ce diplôme atteste qu'ils sont aptes à évaluer l'accessibilité

d'un lieu et son potentiel à obtenir la reconnaissance délivrée par l'association Tourisme et Handicaps. Nous avons ensuite constitué un dossier (par exemple : enquêtes et interviews qui démontrent les débouchés professionnels) pour le Ministère, qui a ouvert la formation de licence pro TAME (Tourismes Alternatifs et Médiations Expérientielles).

En quoi consiste la licence pro TAME ? Quels sont les thèmes abordés ?

Nous balayons beaucoup de choses. Pour ma part je travaille sur les questions d'économie sociale et solidaire et sur un grand panorama des structures de tourisme qui ont déjà dans le monde une expertise avérée; pour avoir fait soit du durable soit de l'éthique. Je travaille aussi sur les questions de médiation, c'est-à-dire que l'on va constituer des outils ludiques et jeux coopératifs pour que les étudiants soient plus en confiance pour aller vers les autres. Nous avons aussi plusieurs modules qui font le point sur la recherche aujourd'hui dans le tourisme durable et responsable, qui évoque les différentes initiatives pratiquées dans le monde. Nous sommes très centrés sur le tourisme alternatif et les différents modèles qui se construisent autour de ce sujet. Nous faisons intervenir beaucoup de professionnels pour parler soit de leur métier, soit de la façon dont ils organisent les séjours en fonction des demandes des touristes. Après, les deux gros modules que l'on a dans cette licence : c'est le certificat d'évaluateur Tourisme et Handicaps avec un examen qui se passe dans les hôtels lyonnais – peut-être aussi dans les musées l'an prochain. L'autre module important est géré par un autre partenaire: ADR, l'association qui regroupe l'ensemble des entreprises et associations qui travaillent globalement dans la mouvance du tourisme responsable en Rhône-Alpes. Dans ce cadre ils ont fait beaucoup de sorties de terrain avec des études de cas et des rencontres avec les professionnels.

Globalement quels sont les objectifs de la Licence TAME ?



La promotion 2017 de la licence TAME.

dédiée aux Tourismes Alternatifs

TAME - *Tourismes Alternatifs et Médiations Expérientielles de l'Université* ont reçu Valia Filloz, directrice du département tourisme à l'Université Lyon 2, enseignante Expérientielles nous présente cette formation.

L'idée c'est que les étudiants fassent évoluer les structures lorsqu'ils arriveront sur le marché du travail, qu'ils changent les choses. Mon trajet a déjà été fait... Eux ils vont entamer leur vie professionnelle et vont être confrontés à de nouveaux enjeux, qui eux aussi ont évolué avec le temps. Et je pense qu'ils trouveront des réponses aux problématiques qu'ils rencontreront. Par exemple être climato-sceptique aujourd'hui peut renvoyer à de nouvelles idées. La question des responsabilités se pose aussi : est-ce qu'on est là que pour faire du marchand ? Le bénéfice est-il la seule chose qui nous intéresse ?

Quelle place occupent les questions du handicap et de l'accessibilité dans cette formation ?

Sur 400 heures, cela compte à peu près pour 75h. L'aspect tourisme et handicap, et adaptation aux publics prend une place très importante. Toutefois l'adaptation aux publics est très large, cela va des gens qui ont un handicap à des ceux qui ont besoin d'adaptation culturelle. Mon parti pris dans cette formation a été de ne pas traiter du handicap de façon séparée. Je ne voulais pas, parce que je considère que c'est l'ancien modèle. Le nouveau modèle c'est l'adaptation à tous les publics, en situation de handicap, âgés, parlant une langue étrangère... C'est en quelque sorte de l'interculturalité.

Quels sont ses débouchés possibles avec la Licence TAME en poche ?

Il y a déjà des jeunes qui partent en stage. Ils vont être encadrés sur le terrain. Ils terminent en septembre avec leur soutenance. Ils sont 20. Nous avons déjà beaucoup de contacts, ce qui montre que les structures de tourisme sont très intéressées par ce type de formations. Beaucoup ont le nez dans le guidon et ne prennent pas trop le temps de gérer la question du handicap. Il y a souvent des aménagements qu'ils voudraient mettre en place mais ils n'ont pas fait de démarches par manque de temps ou temps de connaissances. Concrètement nous verrons comment cela se traduira lorsque les étudiants entreront sur le marché du travail. Notre stratégie de communication jouera un rôle important mais nous sommes aussi tributaires de l'actualité. En tout cas, je pense qu'on aura vraiment des profils intéressants pour les entreprises, avec des notions et compétences recherchées pour moderniser les pratiques professionnelles. ●

Plus d'infos sur : <http://offreformation.univ-lyon2.fr>

La licence TAME

Son contenu : La licence professionnelle « *Métiers du tourisme et des loisirs* », parcours « *Tourismes Alternatifs et Médiations Expérientielles (TAME)* ». Ce diplôme forme des professionnels qui pilotent et coordonnent les activités de l'offre touristique, du voyage et du séjour des opérateurs de tourisme vers des dimensions récentes de la demande touristique. Ils gèrent les équipes et les changements dans l'entreprise et l'association de tourisme. Ils développent des actions en s'appuyant notamment sur la communication vers des publics spécifiques. Ils accompagnent et conseillent pour s'adapter aux attentes des clientèles et à un accueil pour tous les publics. Cette formation est unique en France. Elle a pour objectifs de délivrer des certificats d'exercice d'évaluateur en exclusivité (obtention de la marque "garantie tourisme équitable et solidaire", labels pour un tourisme plus responsable, équitable et solidaire). Les organismes professionnels de ces tourismes alternatifs sont partenaires à part entière de cette licence professionnelle. Son objectif est également de dispenser un enseignement pluridisciplinaire de qualité, ainsi que l'acquisition d'une solide culture générale sur les questions qui touchent au tourisme et au développement des tourismes alternatifs.

Ses débouchés : La Licence TAME peut permettre d'accéder à de nombreux métiers en lien avec le tourisme et les loisirs, notamment : Auditeur sur les problématiques d'évolution de l'entreprise de tourisme (qualité, handicap etc.). Médiateur culturel et patrimonial. Médiateur culturel et touristique. Médiateur de production touristique. Animateur/coordonateur de

réseau. Chef de produit touristique. Chef de projet touristique. Directeur de structure touristique et culturelle

Directeur du développement de tourisme local. Responsable de projet de développement touristique et culturel. Responsable de promotion et de valorisation du tourisme local. Chargé de mission pour la valorisation touristique. Animateur de tourisme local. Médiateur en agence événementielle. Médiateur en foire, salon, congrès, expositions. Directeur de clientèles touristiques. Chargé d'affaire en tourismes alternatifs. Responsable d'une organisation tourisme responsable. Responsable d'animation et de changement. Responsable de site culturel et touristique. Chargé de mission qualité et promotion des tourismes alternatifs.

Les conditions d'admission : La licence est ouverte aux titulaires d'une 2^e année de Licence, titulaires des BTS « *animation et gestion touristique* » et « *ventes et productions touristiques* » (jusqu'en 2012) ; BTS « *Tourisme* » (depuis 2012), titulaires d'un DUT « *Gestion des entreprises et administrations* », « *Information-Communication* », « *Statistique et informatique décisionnelle* », « *Techniques de commercialisation* », « *Métiers du Multimédia et de l'Internet* », DUT Information communication, DUT technique de commercialisation ; BTS Tourisme, BTS hôtellerie Restauration ; Licence 2 Géographie, Histoire, Histoire de l'Art, Urbanisme et aménagement du territoire, commerce et langues etc., ainsi qu'aux salariés du monde professionnel du tourisme. Effectifs étudiants attendus : 20 en formation initiale dont 5 en alternance en contrat professionnalisant. Les inscriptions pour la prochaine promotion sont ouvertes depuis le mois d'avril 2017.



Je m'appelle **Jean-Christophe Verro**. J'utilise des aides à la marche depuis 2009 et un fauteuil roulant de façon permanente depuis 2013. Pour des raisons familiales, j'ai déménagé en Grande-Bretagne en juin 2013 et j'habite depuis à Leeds dans le Nord de l'Angleterre. J'ai habité auparavant en région parisienne.

Les loisirs accessibles en Angleterre

Comme je l'ai déjà évoqué dans plusieurs de mes précédents articles, beaucoup de choses sont accessibles en Grande Bretagne. Les loisirs en font naturellement partie.

La visite de fermes est un type de loisirs spécifique qui est très agréable.
© FOTOLIA.COM - M.DÖRR & M.FROMMHERZ



Spectacles
Pour les concerts, il y a des places spéciales réservées pour les personnes handicapées, en particulier pour les fauteuils qui sont placés dans des zones surélevées afin de permettre de voir la scène. Les accompagnateurs rentrent gratuitement. Il faut appeler la salle où se déroule le spectacle pour acheter des billets spéciaux, mais il faut se dépêcher, les places sont limitées et partent très vite.

Cinémas

Les cinémas proposent également des places spéciales pour les fauteuils, il faut les demander à la caisse lors de l'achat des billets.

Musées

Tous les musées sont accessibles, sans restriction, et proposent si nécessaire un accès spécifique. Certains proposent l'entrée gratuite aux accompagnateurs. Je suis allé, par exemple au British National Railway Museum, musée ferroviaire situé à York, qui présente une très intéressante collection de trains à travers les époques, incluant plusieurs trains de la famille royale. Ma prochaine visite de musée à York est pour le musée du Chocolat.

Fermes

Un type de loisirs spécifique qui est très agréable en famille est la visite de fermes.

Il s'agit de fermes qui sont organisées pour recevoir du public, et qui proposent des points de restauration, des activités pour les enfants, des visites des animaux, des tours en tracteur et bien sûr des boutiques de merchandising et de produits de la ferme. J'ai visité en famille la Cannon Hall Farm avec grand plaisir ! Mais bien

« Tous les musées sont accessibles, sans restriction, et proposent si nécessaire un accès spécifique »

d'autres fermes à travers le pays proposent ce type de visites et sont parfaitement accessibles, comme la Folly Farm.

J'ai également visité (toujours en fauteuil et en famille) le Sea Life Sanctuary de Scarborough qui présente des aquariums abritant une grande variété d'animaux marins.

Je suis allé passer une journée au Yorkshire Sculpture Park, qui est un musée en plein air. Il s'agit d'un immense parc d'environ 2 km² qui abrite en pleine nature des statues d'artistes britanniques, sur différents types de terrains : pelouse, bois, etc. Le terrain étant plutôt vallonné, le musée propose des fauteuils roulants électriques pour la visite (à réserver par téléphone avant la visite, ceux-ci

ayant beaucoup de succès).

Je n'ai pas encore pu essayer tous les loisirs dans ma région, mais ils sont tous accessibles. Tous les sites de loisirs, les restaurants, les bars, les magasins proposent des installations accessibles, incluant des sanitaires adaptés.

Camps de vacances

J'ai pris des renseignements pour emmener mes enfants en séjour

dans un camp de vacances Butlins. Ceux-ci proposent différents types de séjours thématiques pour les enfants et ont bien sûr des appartements avec des chambres PMR.

L'accessibilité en Grande Bretagne est une réalité et sauf cas de force majeure ou de sécurité, toutes les installations sont tenues d'être accessibles (ou de

proposer une solution d'accès) sous peine de risquer des plaintes et des poursuites pour discrimination. Dans le droit anglo-saxon, les compensations

négociées entre les parties ou imposées par un juge peuvent atteindre des montants faramineux, dissuadant ainsi toute infrastructure ouverte au public de faire l'impasse sur l'accessibilité. Devant tant d'opportunités, j'ai voulu voir quelles pouvaient en être les limites.

La British Parachute Association recense les clubs proposant des sauts en parachute (en tandem) à destination des personnes handicapées. Un prochain challenge? ●

Vous trouverez également des idées de loisirs accessibles ici :
www.motability.co.uk/whats-on/news-updates/accessible-things-to-do-this-easter
www.motability.co.uk/whats-on/news-updates/top-accessible-may-bank-holidays



Véronique JOUSSE

PSYCHOLOGUE SPÉCIALISÉE EN NEUROPSYCHOLOGIE

DESS de psychologie clinique et pathologique Mention Neuropsychologie, Pathologies acquises et développementales des fonctions cognitives.

Actuellement neuropsychologue en centre hospitalier et en libéral.

A travaillé en :

- Centre de Médecine Physique et de Réadaptation (LADAPT), Unité d'Évaluation de Réentraînement et d'Orientation Sociale et Professionnelle pour lésés cérébraux (UEROS),
- Centre de Réadaptation Professionnelle,
- Foyer d'Accueil Médicalisé.

veronique@superacces.fr

Nouvelle loi 2016 sur l'accessibilité numérique Quand la neuropsychologie s'en mêle

LA LOI POUR UNE RÉPUBLIQUE numérique a été promulguée le 7 octobre 2016 suite à un long débat sur les enjeux du numérique entamé fin 2014. Parmi les objectifs portés par ce texte figure notamment la volonté de « garantir l'accès de tous au numérique », à commencer par

les personnes en situation de handicap quel qu'il soit. Cela inclut les personnes en situation de handicap moteur, déficientes visuelles ou auditives, mais aussi les internautes en situation de handicap psychique, mental ou cognitif. C'est à ces derniers, souvent oublié de l'accessibilité, que Véronique Jousse, psychologue spécialisée en

neuropsychologie, à décider de s'intéresser. Elle nous propose ici une analyse de la prise en compte de ces handicaps dans la loi de 2005 sur l'accessibilité, ainsi qu'un éclairage sur les difficultés que ces publics peuvent rencontrer sur internet, avec des propositions qui pourraient permettre de leur faciliter l'accès au numérique. ●

Nous sommes entrés dans l'ère virtuelle et nous risquons aujourd'hui de laisser derrière nous tout un pan de la société.

En effet, la modeste prise en compte des handicaps moteur et visuel dans la navigation sur Internet ne suffit pas à couvrir l'essentiel des problèmes d'accessibilité.

Le handicap cognitif reste le grand invisible de la loi 2016 « Pour une république Numérique ».

Difficile à chiffrer, il peut pourtant toucher chacun d'entre nous.

Le vieillissement, pathologique ou non, les maladies neurologiques, développementales, les accidents de la vie, les troubles psychiques... peuvent malheureusement altérer nos fonctions cognitives.

Nous choisissons ici de retenir 5 grandes fonctions cognitives impliquées dans l'accessibilité au web :



Il existe des aides spécifiques pour chacune de ces fonctions altérées, mais aussi des réponses communes. En diminuant la charge mentale des uns on facilite la vie des autres.

Ce qui peut être indispensable pour une personne en situation de handicap bénéficiera aussi à tous.



Les troubles cognitifs sont les grands oubliés de la loi numérique

Tous connectés !

Le virtuel fait partie de notre réalité et prend de plus en plus d'ampleur dans nos vies quotidiennes. On fait ses courses en ligne, on achète une place de concert, un billet de train, on vend... On cherche du travail, un nouvel appartement... On fait un virement bancaire, on règle ses factures, déclare ses impôts en ligne... On y joue, y échange des savoirs, on rencontre de nouveaux amis, on nous promet même d'y trouver l'amour !

Internet est entré en quelques années dans nos vies personnelles et dans nos vies de citoyens.

Notre réalité sociale, économique, professionnelle et même affective transite sur le web de façon croissante. On compte de moins en moins d'alternatives au web à disposition. Les plates-formes téléphoniques ont remplacé les magasins, les accueils ou les lieux de rencontre de clients.

Dans ce contexte évoluant à vive allure qu'advient-il des déconnectés ?

Les exclus du web seront encore plus marginalisés. Si la société se déplace du coin de la rue au monde virtuel, il faut se déplacer avec elle si nous voulons être de la partie !

Qui sont les déconnectés ? Nous les connaissons malheureusement déjà bien, ils ne sont pas loin. Ce sont les plus démunis, dont la priorité est d'abord de répondre aux besoins fondamentaux avant de surfer sur notre société de consommation. Néanmoins, l'insertion dans la société passe aussi souvent par le web, notamment pour trouver un travail.

Les autres exclus du web sont bien plus nombreux qu'on ne l'imagine

L'organisation mondiale de la santé estime à **15% la population mondiale en situation de handicap** et de 2 à 4% les personnes avec de grandes difficultés de fonctionnement. ⁽¹⁾



Une enquête de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) indique que les personnes handicapées représenteraient 10 à 20% de la population.

En 2007, 1 personne sur 10 déclare avoir un handicap et 1 sur 5 être limitée dans ses activités. On compte en France 25,6/1000 allocataires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) entre 20 et 59 ans. ⁽²⁾

En 2007, selon la Haute autorité à la santé (HAS), 1,8 million de personnes de 15 à 64 ans avait une reconnaissance administrative de travailleur handicapé (RATH), 44% déclarait avoir un emploi ou en chercher.

Il ne faut pas non plus négliger le vieillissement de la population comme source possible d'exclusion du web.

L'INSEE estime qu'en 2050 un habitant sur 3 aura 60 ans ou plus en France. ⁽³⁾

D'ici 2050, on imagine qu'une grande partie de la population vieillissante se sera familiarisée avec internet. Néanmoins, du vieillissement normal, parfois accompagné d'un petit déclin cognitif au vieillissement pathologique comme les démences, on trouve ici une population à risque d'exclusion du web. Une étude de *L'European Journal of Epidemiology* estime que 1,5 à 2 million de personnes seront atteintes de démence en France en 2030. On compterait une augmentation de 75,7% de démence en 20 ans depuis 2010. ⁽⁴⁾

Mais qui sont vraiment les exclus du web ?

Ceux dont les capacités physiques, sensorielles ou cognitives entravent ou limitent d'une part l'accès à la manipulation de l'outil (ordinateur, smartphone...) et d'autre part l'accès à l'interaction avec son contenu (réception, compréhension, utilisation).

La Loi

Selon la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : « *constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant* ». ⁽⁵⁾

Le handicap est pourtant une affaire de contexte : une personne sans trouble visuel est en situation de handicap dans l'obscurité totale. Une personne malentendante est bien isolée devant une conférence sans traduction visuelle (écrite ou langue des signes).

Inversement, la personne entendant connaîtrait une situation de handicap devant une assemblée de malentendants communiquant en langage des signes.

L'environnement peut tous nous mettre un jour ou l'autre en situation de handicap, ce, quel que soit notre état de santé. À nous d'adapter l'environnement au plus grand nombre.

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, suivi du décret n°2009-546 du 14 mai 2009 témoignent d'un effort du gouvernement concernant l'accessibilité des services de communication publique en ligne de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent. ⁽⁶⁾

Un nouveau projet de loi « Pour une République Numérique » a été adopté le 29 juin 2016 et examiné par le sénat le 27 septembre 2016. Cette loi parle de prendre en compte les plus démunis et les personnes en situation de handicap. Elle implique aussi le secteur privé et non uniquement le secteur public. En effet, les grandes entreprises dont le chiffre d'affaire est supérieur à un seuil défini par décret doivent aussi proposer des services après-vente téléphoniques accessibles aux malentendants. Cette loi oblige l'ensemble des sites des administrations publiques à préciser, sous peine de sanctions pécuniaires, leur niveau de conformité aux règles d'accessibilités.

Malheureusement cette nouvelle loi ne couvre pas tous les handicaps. Le collectif « Pour une France accessible » se dit déçu par cette nouvelle loi qui amoindrit selon lui l'obligation numérique prévue en 2005. De plus, les sanctions financières ne sont pas dissuasives et toutes les entreprises privées ne sont pas concernées. La fédération des aveugles de France ne se réjouit d'aucune avancée majeure pour les personnes en situation de handicap, notamment visuel, la loi 2005 n'étant déjà pas respectée. ^(6bis)

En application de la loi du 11 février 2005, un **Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations ou RGAA a été élaboré.**

Le RGAA a pour objectif de proposer des critères et des tests vérifiant que les règles d'accessibilité sont respectées.

Il ne constitue pas une nouvelle norme ou un nouveau standard, mais offre une méthodologie et un cadre opérationnel pour permettre la vérification de la mise en œuvre des standards internationaux d'accessibilité. ⁽⁷⁾

Les standards internationaux WCAG (Web Content Accessibility Guidelines) sont rédigés par la WAI (web Accessibility Initiative), au département du World Wide web ("W3C"). C'est le W3C qui définit des spécifications communes pour l'internet et émet des recommandations ayant valeur de standards internationaux. ⁽⁸⁾

Une version 3 du RGAA approuvée par l'arrêté du 29 avril 2015 a été publiée le 29 juin 2016. Elle est consultable et téléchargeable sur le site du gouvernement. ⁽¹⁰⁾

Le RGAA repose sur les 4 grands principes d'un site internet ou intranet accessible : Perceptible, compréhensible, utilisable, Robuste.

Le principe **Perceptible** implique de faire en sorte que chaque information soit perceptible par tout utilisateur, et par tous les sens (équivalents textuels pour tout contenu non textuel afin de permettre une synthèse vocale ou une transcription en braille, grand caractère, audio-description, langage simplifié...).

On retient aussi la proposition de versions de remplacement aux médias audio, vidéo ou animations Flash, la création d'un contenu présentable de différentes manières sans perte d'information (ex : mise en page simplifiée).

Le contenu textuel doit être lisible et **compréhensible**, en faisant en sorte par exemple que les pages apparaissent et fonctionnent de manière prévisible, en aidant l'utilisateur à éviter et à corriger les erreurs de saisie.

Rendre toutes les fonctionnalités accessibles au clavier, laisser à l'utilisateur suffisamment de temps pour lire et utiliser le contenu, ne pas concevoir de contenu susceptible de provoquer des crises d'épilepsie, fournir à l'utilisateur des éléments d'orientation pour naviguer, trouver le contenu et se situer dans le site, possibilité de mise en place d'outils d'assistance technique. Toutes ces recommandations obéissent au principe **Utilisable**. Afin de respecter le principe **Robuste**, on optimisera la compatibilité avec les agents utilisateurs actuels et futurs, y compris avec les technologies d'assistance, on favorisera un contenu accessible quel que soit l'outil de navigation utilisé... ⁽¹¹⁾

Le RGAA propose donc une série de recommandations afin de respecter ces principes. Tous les détails se trouvent sur le site du gouvernement. ⁽¹²⁾

Les limites de la loi

Ce code de bonne conduite présente néanmoins quelques limitations :

La réglementation a un périmètre limité et mal défini. L'espace de validation est inexistant sur le plan légal. Il n'existe pas de certification officielle par un organisme indépendant.

Chacun peut s'autoproclamer e-accessible. Seule la marque Accessibweb propose une labellisation RGAA pour les entreprises privées. Jusqu'à ce jour l'application de la loi relève de la bonne volonté et ne concerne que le domaine public de l'état et les grandes entreprises. Les concepteurs de sites sont aussi mal formés ou pas assez sensibilisés au monde du handicap.

Les critères de RGAA avec des recommandations de bonnes pratiques constituent une bonne base, faudrait-il encore qu'ils soient appliqués à grande échelle au domaine public et privé. De plus, ils ne couvrent pas un large panel de handicaps.

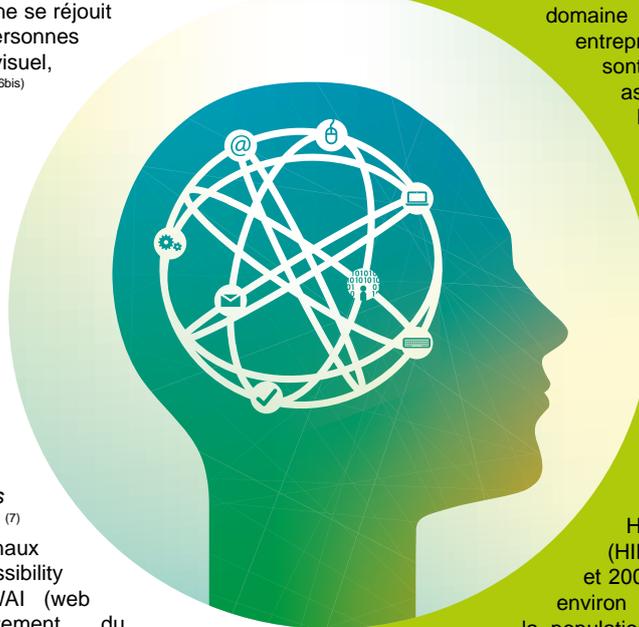
À ce jour les handicaps moteur et visuel sont déjà identifiés comme susceptibles d'entraîner un risque d'exclusion du web. Selon l'enquête Handicap, Incapacités, Dépendance (HID) réalisée par l'Insee, entre 1998 et 2001, les déficiences motrices concernent environ 2 300 000 personnes, soit 4 % de la population générale. Parmi ces personnes, la déficience motrice est isolée ou prédominante pour environ 850 000 d'entre elles. 1,5% de français est ainsi considéré « handicapé moteur », ⁽¹³⁾

Chacun peut être un jour touché par un handicap moteur au cours d'une vie.

En effet, il peut survenir lors de maladies développementales (IMC), génétiques, en cas de traumatismes crâniens, médullaires, orthopédiques, ou encore suite à un AVC (accident vasculaire cérébral) et au cours du vieillissement. Par exemple, les AVC constituent la 3ème cause de mortalité et la première cause de handicap non traumatique de l'adulte dans les pays industrialisés. ⁽¹⁴⁾

On compte 150 000 nouveaux cas par an en France. Plus de 50 % des patients conservent à la suite d'un AVC des déficiences neurologiques sévères, le plus souvent motrices. Parmi celles-ci, plus de 80 % des patients vont conserver un déficit de la préhension. En France, 20 % de ces patients ont moins de 60 ans. Le handicap physique pour l'utilisation du web concerne surtout l'utilisation de la souris ou du digital.

Il existe un certain nombre de solutions sur le site du CRNT (Centre d'expertise et de Ressources Nouvelles Technologies et Communication de l'Association des Paralysés de France). On y trouve des outils de commande d'ordinateur par le regard, de commandes tactiles, des supports pour fauteuil roulant, etc.



Ce site offre une importante gamme d'outils spécifiques. Il constitue une aide précieuse pour un large public en situation de handicap moteur. Il réalise une veille permanente sur tous les produits adaptés aux personnes handicapées ou âgées (logiciels adaptés, domotique, etc.) et met son expertise à la disposition de tous.

Les recherches de Nathalya Kosminya offrent un avenir prometteur pour les personnes en situation de handicap physique. Elle a créé un algorithme d'analyse d'ondes cérébrales permettant de faire décoller et atterrir un drone par la pensée. Les retombées de ses recherches pourraient être fabuleuses pour les personnes à mobilité réduite. Elle poursuit ses recherches en domotique. A quand l'utilisation de la souris, de l'ordinateur par la pensée?! ^(14bis)

Concernant le **handicap visuel**, selon les chiffres France HID (Handicaps - Incapacités - Dépendance) 2002, 1,7 million de personnes souffrent d'une déficience visuelle. Quelques chiffres : 30 % des déficients visuels souffrent d'un polyhandicap, 61 % des déficients visuels sont des personnes âgées de plus de 60 ans.

Moins de 1 % des déficients visuels (8 000 personnes environ) se servent d'interfaces d'ordinateur (logiciels de lecture d'écran, reconnaissance vocale, écran tactile, synthèse vocale). 15 % des aveugles ont appris le braille, 10 % l'utilisent pour la lecture et 10 % pour l'écriture également. ⁽¹⁵⁾

Ces chiffres montrent une insuffisance d'utilisation des aides existantes. Se pose alors la question de l'accompagnement des déficients visuels. Quand est-t-il des formations disponibles pour l'apprentissage du braille et de l'utilisation des interfaces d'ordinateur ? Mais on peut aussi se demander pourquoi apprendre à se servir d'une synthèse vocale quand les horizons d'utilisation sont si restreints ? Des efforts sont encore à fournir concernant la compatibilité de l'ensemble des sites internet avec les aides techniques.

Le handicap cognitif reste le grand invisible concernant l'accessibilité au web.

Il touche pourtant un très grand nombre d'individus et devrait être prioritaire.

Le nombre de personnes concernées est difficilement estimable. La liste des pathologies acquises et développementales entraînant des troubles cognitifs est longue. Parmi les plus connues, les pathologies neuro-dégénératives comme la maladie d'Alzheimer et la maladie de Parkinson, mais aussi les AVC, la SEP (sclérose en plaque), les tumeurs, les Traumatismes crâniens.

Concernant les maladies développementales, on peut citer le TDAH (Trouble Déficit de l'Attention Hyperactivité), l'autisme, l'IMC (Infirmité Moteur Cérébral) et le retard intellectuel. Les maladies psychiatriques peuvent aussi entraîner une perturbation de certaines fonctions cognitives, comme les fonctions exécutives et l'attention.

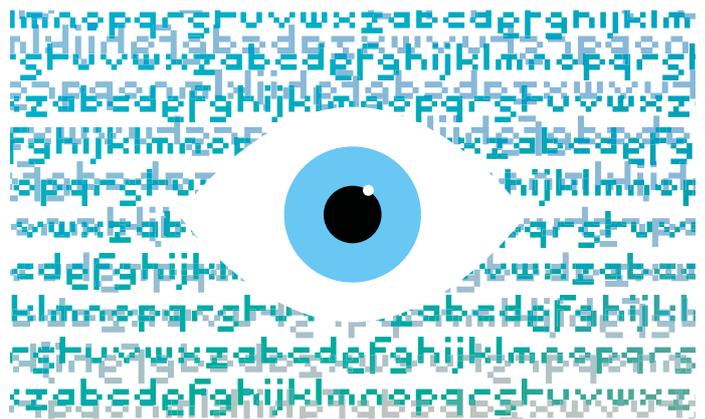
Il est donc difficile de recenser l'ensemble des maladies susceptibles de provoquer une atteinte des fonctions cognitives, mais on peut extraire 5 grandes fonctions indispensables à l'accessibilité du web :

- l'accès à la langue écrite
- la mémoire de travail
- les fonctions exécutives
- la mémoire épisodique
- l'attention

L'inclusion dans la loi de réponses spécifiques à des difficultés communes à un grand nombre ouvrirait la porte au monde virtuel à un public plus étendu.

Certaines personnes souffrent d'un ou plusieurs de ces troubles à la fois et à des degrés de gravité aussi différents qu'il existe d'individus.

Difficultés d'accès au langage écrit



Qui sont les personnes concernées par des difficultés d'accès au langage écrit en France ? On pense d'abord aux illettrés et aux personnes non francophones qui se retrouvent en situation de handicap, sans nécessairement souffrir d'un handicap cognitif intrinsèque.

Pour rappel, selon la définition de l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), une personne illettrée a déjà reçu un apprentissage de la lecture, mais n'en a pas acquis une maîtrise suffisante pour être autonome. A ne pas confondre avec un analphabète qui n'a jamais été scolarisé.

Selon l'Insee, le nombre de 18-65 ans illettrés en 2011 en métropole s'élève à 2,5 millions, soit 7 % de la population. Cette proportion était de 9 % en 2004 (3,1 millions de personnes illettrées).

À titre de comparaison, seulement 1 % à 2 % des Français sont concernés par l'analphabétisme, selon l'Insee. Le taux d'alphabétisme en France est en effet évalué à 99 %. ⁽¹⁶⁾

L'illettrisme ne concerne pas seulement le secteur agroalimentaire pêche et agriculture qui concentre le plus fort taux d'illettrisme (taux à 10%), il s'invite aussi chez les cadres ! ⁽¹⁷⁾

Certains troubles perturbent le traitement du langage écrit. 6 à 8 % des Français seraient concernés par un dys (dyslexie, dysphasie, dyspraxie). Selon Science et avenir 10 octobre 2015, 4 à 5 % d'une classe d'âge sont dyslexiques, 3% dyspraxiques et 2% dysphasiques). A ce jour, il existe peu d'études chiffrées sur ce sujet.

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) estime entre 8% et 10% de personnes dyslexiques dans le monde. On en compte 5% en France, soit 3 millions de personnes.

La dyslexie est un trouble développemental spécifique et durable qui affecte la lecture et l'orthographe. 60% des dyslexiques ont une atteinte phonologique. Ils ont des difficultés d'utilisation des règles de conversion graphème-phonème. Ils ont du mal à associer une lettre à un son, à identifier les lettres, les syllabes, les mots. Ils ont des difficultés pour décomposer un mot en lettres. 10 à 30% des dyslexiques ont une atteinte de la voie lexicale, qui complique la reconnaissance visuelle des mots (les mots ne sont pas « photographiés » en mémoire), la lecture se fait lettre à lettre ce qui entrave la lecture de mots irréguliers comme « chorale, femme, monsieur ».... 20 à 30% souffrent de dyslexie mixte qui combine les deux déficits, à savoir traiter les sons et mémoriser les mots entiers.

On peut trouver des difficultés similaires lors de lésions acquises (Maladie d'Alzheimer, lésions tumorales, vasculaires, traumatisme crânien, etc.). On les appelle alors les alexies, avec une atteinte de la voie phonologique et/ou de la voie lexicale.

On peut aussi évoquer la dyspraxie comme trouble susceptible de perturber l'accès fluide au langage écrit. C'est un trouble neuro-développemental qui affecte la capacité à planifier, organiser et à automatiser des gestes moteurs, pour la réalisation d'une action, en l'absence de toute paralysie ou déficit intellectuel. L'enfant doit contrôler ses gestes ce qui entraîne une importante charge mentale. Il existe parfois une atteinte visuo-spatiale, avec un déficit de stratégie visuelle qui perturbe la lecture. Le balayage visuel du texte n'est pas linéaire, les saccades ne sont pas efficaces, ni les fixations. L'enfant se perd dans le texte, relit deux fois le même mot, double des syllabes, omet des lettres. La lecture est donc laborieuse, avec un important coût cognitif. Malheureusement, il peut persister des difficultés à l'âge adulte.

Concernant les pathologies acquises, l'aphasie est largement représentée en cas d'AVC (3/4 des aphasies viennent des AVC). L'aphasie désigne les désorganisations du langage pouvant intéresser aussi bien son pôle expressif que son pôle réceptif, ses aspects parlés que ses aspects écrits, en rapport à une atteinte des aires cérébrales spécialisées dans les fonctions linguistiques. (GIL, Masson ; 1996).

On distingue l'aphasie de Broca de l'aphasie de Wernicke. Dans la première, le discours est réduit, agrammatical, avec des paraphrasies. Dans l'aphasie de Wernicke le discours est logorrhéique, peu informatif, parsemé de paraphrasies (parfois jusqu'au jargon) et la compréhension est perturbée.

Malgré une rééducation en orthophonie, la personne peut garder à vie des séquelles d'aphasie à des niveaux de gravité variables. On comprendra l'importance d'une accessibilité du web pour les personnes souhaitant reprendre leurs activités antérieures et/ou maintenir une certaine autonomie.

Une devise pour tous ceux qui souffrent de difficultés d'accès au langage écrit : « *je clique, je vois, j'entends* ». Les aides pour les uns peuvent aussi profiter aux autres.

Par exemple, l'assistance vocale, la réduction de la quantité de texte et le développement de supports imagés permettront de réduire la charge cognitive de chacun.

Certaines polices de caractères facilitent la lecture des dyslexiques : elles sont généralement sans empattement, comme ARIAL ou VERDANA. Il faut privilégier une grande taille de police, un interlignage fort et une double espace entre les mots. Une présentation aérée du texte jouera aussi un rôle facilitant pour le dyslexique et le dyspraxique par exemple.

Il faudrait aussi réduire au maximum tous les éléments parasites : lettrine, illustration, filigrane, fond de couleur, animations, fenêtres non sollicitées...

Le but est de créer un focus attentionnel, de faciliter le regard.

Les troubles attentionnels

Faciliter l'attention du lecteur est aussi fondamental pour la plupart d'entre nous. Nous sommes tous plus ou moins touchés par une baisse de l'efficacité attentionnelle. Lorsqu'on est préoccupé, ou fatigué par exemple.

Il existe des troubles attentionnels objectivés et connus, comme le TDAH, Déficit d'attention avec ou sans hyperactivité. C'est le déficit d'attention qui entraîne une hyperactivité. Le TDAH est estimé entre 3 et 7 % chez les enfants d'âge scolaire. 70% garde des symptômes à l'âge adulte. La personne souffrant de TDAH reçoit bien toutes les informations, mais a du mal à les trier, les hiérarchiser selon leur pertinence. Son attention ne tient pas dans le temps et il est sensible à l'interférence. Le TDAH serait lié à un dysfonctionnement frontal.

Des troubles attentionnels peuvent aussi faire suite à la plupart des atteintes neurologiques (AVC, tumeur, TC, encéphalite, SEP), mais aussi lors de pathologies neuro-dégénératives (Parkinson précocement, Maladie d'Alzheimer secondairement) ou encore en présence de troubles psychiatriques comme la schizophrénie, la dépression et l'anxiété...

On distingue plusieurs types d'attention :

- L'attention soutenue qui permet de maintenir une activité dans le temps.
- L'attention partagée qui implique aussi la mémoire de travail et permet de partager son attention entre différentes tâches simultanément.
- L'attention sélective qui permet de sélectionner un élément cible tout en ignorant les informations non pertinentes interférentes.

L'inhibition permet de mettre de côté les comportements automatisés, des informations excitatrices, ou antérieurement pertinentes.

Comment améliorer le focus attentionnel et donc diminuer le coût cognitif et nous faire gagner du temps ?

La couleur, la forme, la taille, l'orientation, l'intensité lumineuse, l'effet de texture et le mouvement de l'information sont tous à prendre en compte pour faciliter le traitement de l'information et diminuer la charge mentale. On limitera la quantité des interférences visuelles, les flashes, les images clignotantes, les vidéos publicitaires automatiques etc. On favorisera le contraste des informations cibles ou mieux encore, on accèdera directement à l'information cible sans parasite.

Et on développera une vision pré attentive, par un filtrage de l'image et des contours optimaux.

Toutes les aides pour les troubles attentionnels aideront aussi les personnes victimes de troubles exécutifs.

Les troubles des fonctions exécutives

Les fonctions exécutives interviennent dans toutes les activités non routinières. Ce sont nos capacités d'attention (*se focaliser sur la tâche à accomplir*), d'inhibition (*résister aux stimulations interférentes*), de planification (*pré-organisation d'une tâche en définissant les priorités, l'ordre de réalisation*), de flexibilité (*changer de point de vue, de comportement si la première démarche ne fonctionne pas, se corriger*) et de stratégie pour la réalisation d'une tâche nouvelle, non automatisée. On constate des troubles exécutifs dans certaines maladies mentales (dépression, schizophrénie), les maladies comme la démence fronto-temporale, la Maladie de Parkinson, la Sclérose en plaque (SEP) et les traumatismes crâniens (TC) impliquant une souffrance frontale.

La découverte et l'utilisation d'un site internet sollicitent les fonctions exécutives. Acheter, remplir un formulaire n'est pas forcément routinier, d'où l'importance d'une organisation, claire, explicite et intuitive. La procédure étape par étape doit avoir une finalité évidente ! La synchronisation est aussi une clef indispensable au site internet adapté (action / image / son).



La mémoire de travail



La mémoire de travail est particulièrement sollicitée devant un site internet. Elle met aussi en jeu le lobe frontal. Toute lésion frontale peut donc affecter la mémoire de travail. On retrouve les SEP, les TC, les maladies psychiques etc.

La mémoire de travail permet de stocker et manipuler des informations pendant une courte durée lors de la réalisation d'une activité.

Elle est constamment sollicitée dans nos activités quotidiennes :

Lors d'une recherche d'information par exemple. « *Reportez-vous au chapitre 3 page 145 ligne 7* » ou encore « *Rue des jardins sur le plan 5 en B- 6* ».

Lors d'un raisonnement ou d'un calcul, il faut maintenir les données en tête pour les manipuler, les comparer etc.

En lecture, il faut maintenir le début de la phrase en tête jusqu'à la fin afin d'en saisir le sens.

Une organisation intuitive avec une évolution étape par étape, le maintien des actions précédentes en mémoire et un feedback pédagogique clair participeront à une baisse de la charge mentale de l'utilisateur. Il faut aussi rendre visible la validation des actions pour la réassurance du lecteur.

Aller vers une réduction de la charge mentale peut concerner toute la population !

La mémoire épisodique

La mémoire épisodique est aussi très sollicitée pour l'utilisation de sites web. On se perd facilement dans les méandres de toutes ces fenêtres ouvertes.

La mémoire épisodique permet l'enregistrement individualisé d'une information dans son contexte spécifique d'apparition spatio-temporelle. Elle est plus ou moins touchée dans le vieillissement normal et pathologique. On note aussi des inégalités chez l'adulte avec une dissociation entre la mémoire visuelle et auditive. L'émotion joue un grand rôle dans la mémorisation.

La rapidité de l'accès à l'information cible et le maintien de sa trace seront donc facilitants. Le renforcement mnésique multisensoriel et une synchronisation seront particulièrement aidants : je clique, je vois, j'entends, je lis et j'accède au concept en même temps (dessins, images).

Une organisation intuitive pourra aussi être précieuse pour les personnes atteintes de troubles mnésiques. On favorisera aussi des étapes courtes et peu nombreuses afin de limiter la quantité d'informations à mémoriser.

On s'aperçoit que des aides communes peuvent concerner des handicaps cognitifs différents.

Les aides abordées ici ne sont pas exhaustives.

L'amélioration des règles d'accessibilité au web devrait être élaborée par les personnes concernées et les professionnelles, ergonomes, ergothérapeutes et neuropsychologues,..., en contact quotidien auprès de personnes en difficulté cognitive. Ces nouvelles règles devraient être soumises au gouvernement afin d'aller vers une application effective par tous les sites internet privés et publics.

Il faudrait donc les systématiser par un nouveau code de bonne conduite, une loi. Il s'agit là de règles simples à généraliser par les concepteurs de site web.

En effet, la prise en compte du handicap intellectuel consiste à faire simple tant sur le fond que sur la forme. Ce qui est indispensable pour les uns peut s'avérer facilitant pour les autres. La diminution de la charge mentale procurera forcément un gain de temps précieux à tous.

On peut donc faciliter la vie de tout le monde en prenant en compte le handicap de chacun.

L'inclusion des personnes en situation de handicap au sein du web est un enjeu majeur, puisqu'il implique l'inclusion dans une société de plus en plus virtuelle.

REFERENCES :

La proposition pour les personnes facile à lire et à comprendre par l'UNAPEI : http://www.unapei.org/IMG/pdf/Guide_ReglesFacileAlire.pdf

(1) http://www.who.int/disabilities/world_report/2011/report/fr/

(2) http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1254#encadre3

(3) http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=IP1089

(4) http://www.sciencesetavenir.fr/sante/20130703_OBS6376/chiffres-1-5-a-2-millions-de-personnes-dementes-en-france-en-2030.html

(5) <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORF-TEXT000000809647&dateTexte=&categorieLien=id>

(6) <http://references.modernisation.gouv.fr/rqaa-accessibilite/>

(6bis) <https://informations.handicap.fr/art-convention-accessibilite-numerique-853-7258.php>

(7) <http://references.modernisation.gouv.fr/presentation>

(8) journal.dunet.com/

Pour plus d'informations sur le développement des normes d'accessibilité du web en France et à l'international vous pouvez consulter le site suivant :

(9) <http://www.technologie-handicap-accessibilite.net/dossiers/accessibilite-web/accessibilite-web-les-normes/>

(10) <http://references.modernisation.gouv.fr/rqaa-accessibilite/>

(11) <http://references.modernisation.gouv.fr/presentation>

(12) <http://references.modernisation.gouv.fr/rqaa-accessibilite/criteres.html>

(13) <http://www.webaccessibilite.fr/les-chiffres-du-handicap-en-France-2009-08-17.php#vis>

(14) <http://www.uvp5.univ-paris5.fr/CAPMU/pdf/AVC.pdf>

(14bis) <http://www.kosmina.eu/fr/>

(15) <http://www.webaccessibilite.fr/les-chiffres-du-handicap-en-France-2009-08-17.php#vis>

(16) http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/09/18/qui-sont-les-illettres-en-france_4490014_4355770.html#5MR4xKUfxXAqRAF99

(17) http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/02/16/l-illettrisme-des-cadres-un-phenomene-meconnu-et-tabou_1833722_3224.html

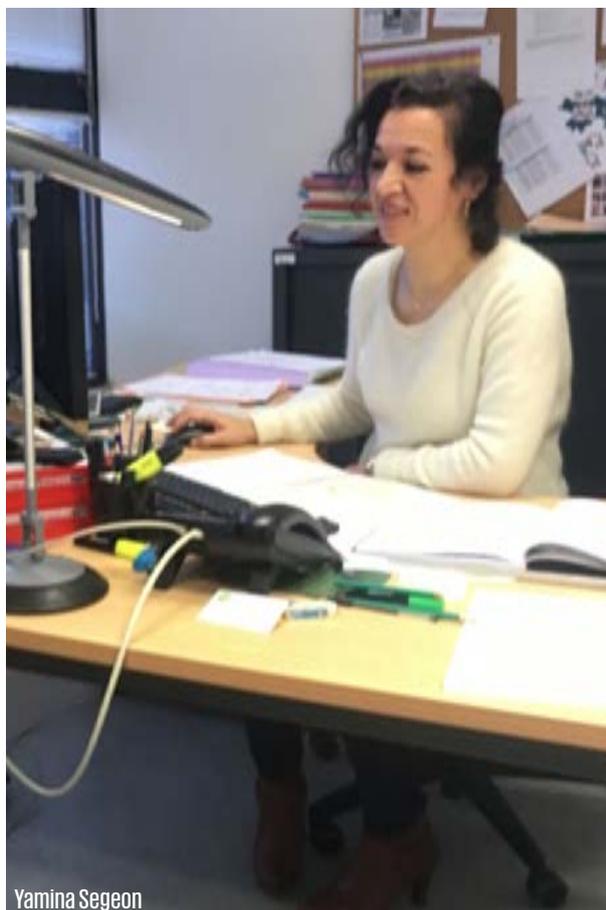
En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/09/18/qui-sont-les-illettres-en-france_4490014_4355770.html#5MR4xKUfxXAqRAF99



Antoine M. Le handicap stimule le délire littéraire. Auteur du blog writingandliving.com

Yamina Segeon : Une vocation au service du handicap

J'arrive dans les locaux qui abritent le Conseil Départemental du Gard. J'ai rendez-vous à 16h avec un agent de la collectivité territoriale qui a un poste indispensable pour des personnes pas comme les autres. Elle est toujours en entretien. J'attends dans ce minuscule couloir où le handicap est dénoncé mais mis en avant par des affiches qui prônent l'emploi des personnes handicapées, des personnes pas comme les autres. Après cinq minutes d'attente, une femme à l'allure sereine et élégante m'accueille dans son bureau. Nous nous asseyons autour d'une table ronde, face à face. Cette femme m'impressionne déjà et ses réponses vont me conforter sur ma première impression.



Yamina Segeon

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
Je m'appelle Yamina Segeon et je suis chargée de mission au pôle Diversité et Handicap au Conseil Départemental du Gard depuis octobre 2013. Et donc je m'occupe de tous les agents en situation de handicap, où qu'ils soient, en risque d'inaptitude et dans leur parcours d'intégration dans les services, les reclassements professionnels ou même de démarches de qualité de travailleurs handicapés.

Donc c'est la collectivité qui vous a recruté ?

Oui c'est ça. C'est le Conseil départemental du Gard qui m'a recrutée pour occuper cette fonction. C'est un poste de chargé de mission au pôle Diversité et Handicap (*ndlr*) qui a été créé en 2011. Pour ma part j'ai été recrutée en octobre 2013.

Pour vous, ce poste est plus un métier ou une vocation ?

Je me suis toujours occupée des personnes qui étaient en difficulté d'insertion sociale et professionnelle puisque j'ai travaillé dans l'accompagnement des publics en difficultés. Donc des bénéficiaires du RSA, des personnes en situation de handicap... puisque je travaillais au pôle emploi et à cap emploi et que j'ai été directrice adjointe d'une mission locale d'insertion des jeunes de moins de 26 ans. Et donc oui, je peux dire que c'est une vocation parce que je me suis toujours occupée des autres et de l'accès au droit des personnes qui sont plus en difficultés que d'autres.

D'après vous, est-ce que la politique du Conseil Départemental est satisfaisante en ce qui concerne le handicap ?

Je trouve que la politique du département est très satisfaisante puisque la politique globale en matière de handicap est reconnue au niveau national. Car il ne s'agit pas uniquement de recruter des personnes handicapées pour être en règle avec la loi, mais c'est vraiment de mener une politique d'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap. Puisque quand on se rend compte qu'une personne est inapte à un poste, il y a un véritable accompagnement qui se met en lien avec les équipes de la DRH pour mettre en place des formations, pour faire monter en compétences les personnes. Et nous avons signés aussi une convention avec le FIPHP* qui permet justement de financer tous les dispositifs d'accompagnement.

Est-ce que le fameux quota a été atteint au sein du Conseil Départemental du Gard ?

Oui ! Nous avons dépassé le pourcentage des 6 % puisque nous sommes à 8,56 % et nous ne sommes pas loin d'atteindre les 9 %, donc nous sommes au dessus de l'obligation légale ! Ce qui est une bonne chose mais il n'y a pas que ça. En même temps, il faut mettre l'accent sur l'accompagnement, sur la formation, sur la montée en compétences. On ne recrute pas des personnes en situation de handicap parce qu'elles sont handicapées ! Nous recrutons avant tout et nous mettons en œuvre des dispositifs pour que ces personnes soient maintenues sur leur poste de travail avec les compétences.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Nous continuons à mener des politiques d'égalité en direction de la population. Parce que le département mène aussi des politiques d'égalité des chances sur le territoire à travers, notamment, la question de l'autonomie des personnes en situation de handicap. Et dans le même temps, ces mêmes préoccupations existent au sein de la collectivité en direction des agents qui y travaillent.

● **Antoine M.**

* *Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique*

Le salon pour une meilleure qualité de vie

REHAB[®]

Réhabilitation | Thérapie | Soins | Inclusion

Accessoires de soins et prise en charge médicale +++ Accessoires du quotidien +++
Accessoires orthopédiques +++ Aides à la communication +++ Aides à la marche et à la
mobilité +++ Automobile, déplacements et transports +++ Cliniques et établissements de
rééducation +++ Construction et habitat +++ Habillement, soins corporels et hygiène +++
Kinésithérapie et pratique +++ Loisirs, voyages et sport +++ Rééducation des enfants et
adolescents +++ Rééducation physique +++

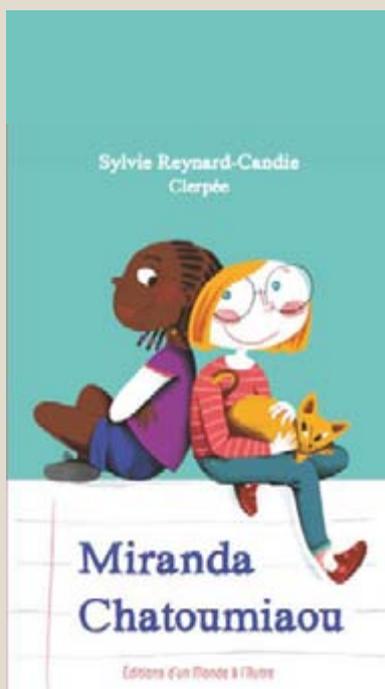


Organisateur :
 **DES IDÉES À RELIER.**
Karlsruhe –
Messen und Kongresse

Parc des expositions de Karlsruhe
11 13 mai 2017

www.rehab-karlsruhe.de

Miranda Chatoumiaou

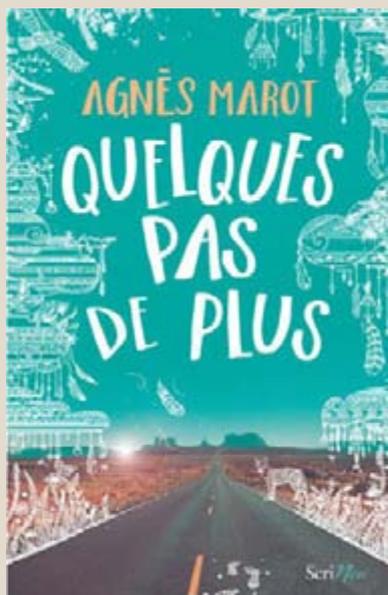


Destiné aux enfants, à partir de l'âge de 7 ans, *Miranda Chatoumiaou* est un roman jeunesse qui aborde le thème des difficultés scolaires et plus particulièrement les difficultés liées à la dyspraxie. « *L'histoire est racontée par Miranda Chatoumiaou, une chatte qui se trouve géniale, exceptionnelle et très spéciale ! Miranda est la confidente de Justine, sa petite maîtresse adorée. La fillette lui confie ses difficultés à l'école, les remarques de son enseignante sur sa lenteur et les moqueries qu'elle subit parce qu'elle est dyspraxique. A l'approche de la rentrée scolaire, Justine est triste. Heureusement, le jour J, elle fait la connaissance d'Abi, une nouvelle élève...* ». Un roman qui évoque avec humour le thème de la dyspraxie et, plus largement, de la différence et du handicap. L'auteure, Sylvie Reynard-Candie, et l'illustratrice, Clerpée, embarquent les lecteurs dans l'histoire touchante

d'une petite fille dyspraxique qui n'aime pas beaucoup l'école. Cet ouvrage est porté par l'association « *Grandir d'un Monde à l'Autre* », située à Rezé, structure qui développe et mène des actions depuis 10 ans pour informer et sensibiliser tous les publics aux différences. ●

« *Miranda Chatoumiaou* », Éditions D'un Monde à l'Autre, Sylvie Reynard / Clerpée, 64 pages, 9 euros.

Quelques pas de plus

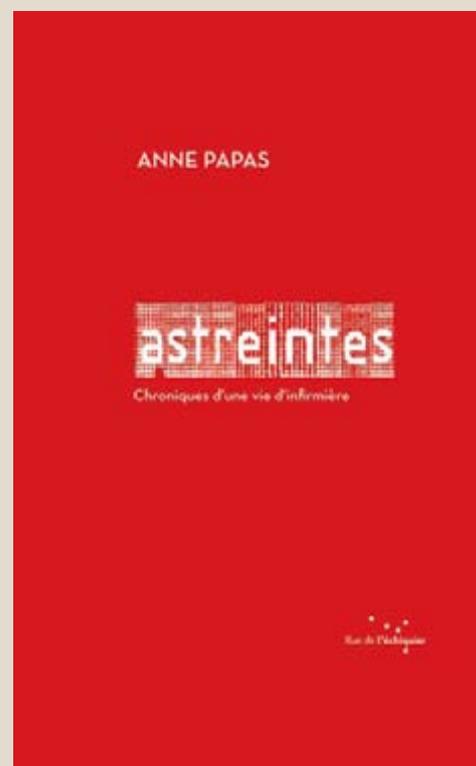


Cet ouvrage à la couverture douce et colorée, très agréable à manipuler, propose de suivre les aventures de Sora, jeune lycéenne qui doit accepter son handicap, et sa sœur Kay, qui va la soutenir à sa manière. Un roman qui peut convenir à des enfants et adolescents mais aussi à des adultes, qui prendront plaisir à suivre les péripéties des deux héroïnes au fil des pages. « *Sora vient d'apprendre qu'elle doit passer le reste de sa vie à béquilles. Son quotidien se résumera désormais aux cours au lycée et aux séances de kiné. Elle pourrait s'y faire si Kay, la grande sœur qui l'a quasiment élevée, tenait le coup ; mais cette dernière, qui a toujours été la plus forte des deux, est en pleine descente aux enfers. Alors Sora décide de prendre les choses en main et d'enfiler*

la cape de ces superhéros qu'elle aime tant. Objectif : changer sa vie. Son meilleur atout : l'héritage navajo laissé par sa mère. Un ancien pouvoir de guérison qui pourrait les sauver, elle et sa sœur. Le problème, c'est qu'elles ne sont pas les seules à le chercher... et que leur rival est prêt à les suivre au bout du monde pour parvenir à ses fins ». ●

« *Quelques pas de plus* », Agnès Marot, éditions Scrineo, 345 pages, 16,90 euros.

Astreintes, chroniques d'une vie d'infirmière



Ancienne infirmière et désormais formatrice, Anna Papas propose dans cet ouvrage un témoignage sensible et touchant où elle confie son quotidien, ses pensées, ses fiertés et ses doutes. « *Une plongée dans l'intimité d'une infirmière, qui permet de mieux comprendre les joies et les contraintes de ce métier souvent méconnu. Un récit découpé en courts chapitres et rythmé par les rencontres marquantes de l'auteur avec des patients qu'elle ne pourra jamais oublier. Un livre miroir très documenté où chaque soignant pourra se retrouver, où chaque étudiant pourra voir la réalité de son futur métier et où chaque lecteur qui fut un jour un patient ou le proche d'un patient pourra découvrir les coulisses de l'hôpital et le quotidien de son personnel. Un hommage aux hommes et aux femmes qui font le service public grâce à leur abnégation alors que les coupes dans le budget de la santé ces dernières années ont mis le secteur hospitalier sous tension* ». Anne Papas est devenue infirmière par vocation après avoir entrepris des études de commerce. Elle fait ainsi partie de cette grande famille des soignants qui ont consacré leurs nuits et leurs jours à s'occuper de ceux qui souffrent, tour à tour à domicile et à l'hôpital. À 40 ans, elle a choisi de devenir formatrice et de prendre ainsi de la distance avec la pratique quotidienne du métier. Elle a voulu à cette occasion livrer au public un témoignage de vie à la fois sensible et très documenté. ●

« *Astreinte, chroniques d'une vie d'infirmière* », édition Rue de l'échiquier, 160 pages, 15 euros.

Le Service de nutrition de l'institut Pasteur de Lille mène des projets de recherche appliquée en nutrition et santé publique, conduit des missions d'expertises et assure la formation des professionnels dans ces domaines. Il accompagne les acteurs de l'alimentation pour approfondir les connaissances en nutrition au service des consommateurs et de la santé publique. **Infos : nutrition.pasteur-lille.fr**

Le rôle des sens dans la dégustation

Article réalisé par notre partenaire Service de Nutrition - Institut Pasteur de Lille



● Par **Béatrice Dalle, Diététicienne formatrice sénior, spécialisée dans le domaine du handicap.**

Les animations autour du goût sont très pertinentes auprès des publics en situation de handicap :

- Pour certains le fait d'apprendre à déguster pourra diminuer la « glotonnerie ».
- Pour les personnes autistes par exemple on pourra travailler les textures, la couleur, le toucher.
- Pour tous, apprendre à connaître et à aimer les fruits, les légumes...

Définition du « goût »

Pour les scientifiques, le goût est une modalité sensorielle qui se décline en différentes saveurs.

Pour les mangeurs, le terme recouvre l'ensemble des sensations perçues dans la bouche : saveurs, odeurs, texture... dont la combinaison unique détermine notre appréciation : « j'aime » ou « je n'aime pas » cet aliment.

La vision

C'est le premier sens qui, avant sa dégustation, participe à l'approche de l'aliment.

Elle apprécie son aspect, c'est à dire son état (solide ou liquide), sa couleur et sa forme.

La vue ne donne pourtant pas toujours des indices fiables, la couleur d'une soupe ne permet pas de prédire exactement son goût.

Le toucher

Il faut alors trouver d'autres indices. La texture est l'un de ces indices, car ses qualités sont perceptibles d'abord à la main puis en bouche. Il faut alors tâter (avec la main) l'aliment afin d'obtenir des renseignements sur sa texture. Tâter : soit par contact, soit par pression.

- Par contact : lorsqu'on caresse un fruit pour évaluer la douceur de sa peau, en lissant une pâte à pain.
- Par pression : pour apprécier le degré de maturité d'un fruit ou d'un fromage ou le degré de cuisson d'une baguette.

La texture en bouche est perçue par la cavité buccale. Le simple contact de l'aliment renseigne sur ses modalités tactiles les plus prégnantes comme le gluant, le râpeux, le collant... La mastication permet de décliner les multiples nuances allant du mou au dur : friable, sablé, croquant, croustillant...

La dysoralité sensorielle (Catherine Senez, Orthophoniste est une grande spécialiste de ce trouble)

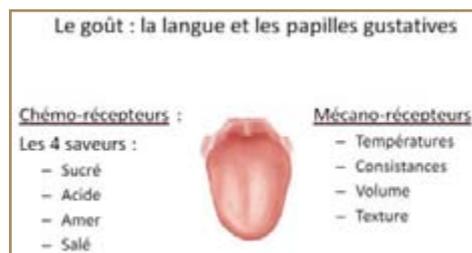
Il s'agit d'une hyper réactivité génétique des organes du goût et de l'odorat qui touche 25 % des enfants à développement normal et 50 à 80 % des enfants ou adultes avec un handicap.

Les manifestations sont diverses : peut aller d'un simple dégoût pour un certain type d'aliments (yaourt aux fruits avec morceaux),

jusqu'à un état d'aversion alimentaire sévère pouvant aller jusqu'au haut le cœur et vomissements.

Ces troubles résultent d'une hyper excitabilité des mécano et chémo récepteurs du goût et de l'odorat (voir schéma)

Une sensorialité normale = facteur d'appétit
Une sensorialité exacerbée = effet inverse



L'ouïe : renseigne aussi sur l'aliment avant sa mise en bouche

En fermant les yeux, on se souvient de bruits tels que : la soupe qui bouillonne, les bulles d'une eau gazeuse ou d'un soda qui pétillent, la croûte du pain qui cède sous la pression de notre main.

L'ouïe reste cependant le sens le moins utilisé dans la découverte de nouveaux aliments, les repas étant souvent pris dans une atmosphère bruyante.

L'odorat

Toujours en fermant les yeux, quand on porte un aliment à notre nez on perçoit toute une palette d'odeurs. Lorsqu'on introduit cet aliment en bouche on retrouve la même odeur que celle que l'on vient d'inspirer. Ces odeurs que l'on déguste : un conduit qui relie le fond de la gorge à la cavité nasale permet de ressentir les odeurs en bouche. C'est pourquoi lorsqu'on est enrhumé, on perd 80 % de l'information de la flaveur (odeur en bouche), on a l'impression de ne plus avoir de « goût ».

Certains produits ont une odeur très reconnaissable mais pas de saveur : exemple le cumin, la cannelle, la poudre de vanille, le cacao ont juste une odeur. Lorsqu'on goûte ces épices nez bouché on ne perçoit rien, c'est seulement en se débouchant le nez que l'on sent l'odeur.

La température, le fait de mâcher, modifie de façon notable la perception en bouche, par exemple une tarte aux pommes chaude aura un goût plus puissant que la même tarte froide.

Le goût

La deuxième sensation en bouche après l'odeur est la saveur.

Combien de saveurs la langue peut-elle détecter ?

On connaît tous le sucré, l'acide, le salé, l'amer, peut-être moins l'umami, qui signifie « savoureux » en japonais, que l'on pourrait assimiler à la saveur du glutamate de sodium (exhausteur de goût) que l'on retrouve beaucoup dans les plats asiatiques.

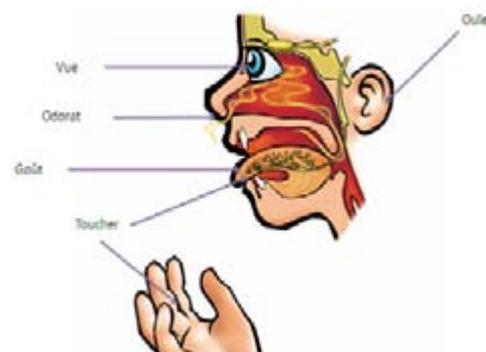
Les références pour les saveurs classiques :

- Pour le sucré : le saccharose.
- Pour le salé : le sel.
- Pour l'acide et l'amer pas de produit manufacturé facilement identifiable, mais on peut prendre le citron pour l'acidité et le cacao pur pour l'amertume.

Il existe en fait de nombreuses saveurs que l'on ne sait tout simplement pas nommer, par exemple la réglisse : elle n'a pas beaucoup d'odeur, c'est surtout la langue qui est stimulée, on décrit souvent sa saveur comme sucrée, mais il n'existe pas de descripteur objectif.

Des ateliers autour des 5 sens dans la dégustation : apprendre à déguster un aliment pour en percevoir toutes les modalités, manger lentement, en pleine conscience... sont autant de pistes de plus en plus souvent explorées dans la prise en charge des troubles du comportement alimentaire, même les plus bénins.

Schéma sur les 5 sens dans la dégustation (source Nutrikid) :

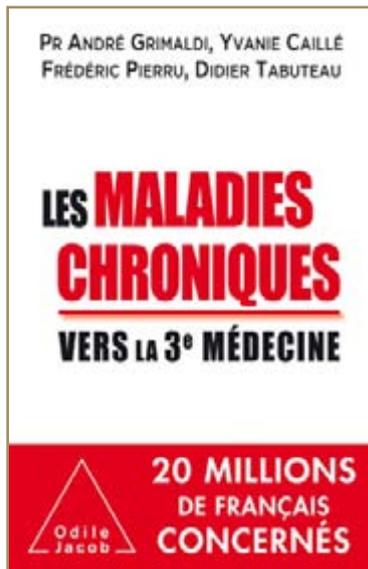


Prochaines formations à l'Institut Pasteur de Lille

- Journée thématique « Obésité et handicap : une fatalité ? » : le vendredi 9 juin
- Formation « L'alimentation adaptée au handicap » : du 25 au 27 septembre
- Formation « L'équilibre alimentaire en structure d'accueil pour personnes handicapée » les 28 et 29 septembre

Informations : nutrition.pasteur-lille.fr

Un ouvrage de référence sur les maladies chroniques



« Les maladies chroniques – Vers la 3^e médecine » est un ouvrage imposant qui rassemble le savoir et les expériences de soixante-quatorze médecins, patients et experts sur le thème des maladies chroniques. Selon les dernières études en date, 20 millions de français souffrent de maladies chroniques, soit un tiers de la population. Diabète, cancers, hypertension artérielle, sida, insuffisance respiratoire, mucoviscidose, myopathies, maladies inflammatoires de l'intestin, polyarthrite rhumatoïde, asthme, lupus, insuffisance rénale, séquelles d'AVC, insuffisance cardiaque, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, Alzheimer... Tant de maladies que devra traiter l'ère de la 3^e médecine évoquée dans ce livre, « une véritable médecine de la personne » estiment les auteurs. « Les maladies chroniques – Vers la 3^e médecine », éditions Odile Jacob, 772 pages, 24,90€.

Un colloque dédié à la fibromyalgie



Le 13 mai 2017, à l'occasion de la 24^e Journée Mondiale de la Fibromyalgie, l'association Fibromyalgie sos organisera un colloque dédié à cette maladie, sous le parrainage de l'AFLAR (Association Française de Lutte Antirhumatismale). Cet événement aura lieu à Paris, à l'Espace Saint-Martin, 199 bis Rue Saint-Martin, 75003 Paris (entrée accessible). Au programme : 3 tables rondes avec des médecins et des responsables d'établissements thermaux et débats

avec la salle sur la fibromyalgie, sa prise en charge en cures thermales, sa prise en charge multidisciplinaire, ainsi qu'administrative et au travail. Stands d'information sur les cures thermales ayant des programmes « Fibromyalgie », sur les lunettes psio et sur l'alimentation hypotoxique (Quinali). La fibromyalgie est une maladie neuro-tendino-musculaire chronique qui peut engendrer un handicap sévère au quotidien : douleurs, fatigue chronique, troubles du sommeil, de la concentration et de la mémorisation voire des dépressions. Elle affecte de 3 % à 5 % de la population. Soit 2 à 3 millions de personnes en France et 14 millions en Europe, dont 75 % de femmes.

Entrée libre et gratuite sans inscription. Plus d'infos sur : www.fibromyalgiesos.fr

Santé et présidentielles : La Fnes compare les différents programmes

À l'occasion des élections présidentielles 2017, la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) a réalisé, en lien avec la Coalition pour la promotion de la santé, une analyse des programmes des cinq principaux candidats aux présidentielles (François Fillon, Benoît Hamon, Marine Le Pen, Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon). Objectif : évaluer l'impact sur la santé de leurs propositions dans les différents domaines de la vie publique, en dehors des mesures relevant spécifiquement du domaine de la santé. Des experts en évaluation d'impact sur la santé ont analysé les programmes disponibles à travers 9 thématiques : Agriculture-Ruralité, Défense-Sécurité-Justice, Economie-Travail-Finances, Education-Recherche-Culture, Energie-Environnement-Transports, Europe-International, Institutions-Démocratie-Vie politique, Logement et Société-solidarités. Voici une synthèse des constats réalisés.

- Les 5 programmes sont susceptibles d'avoir un impact positif sur l'environnement physique en termes de qualité des milieux et d'aménagement du territoire, particulièrement rural (Fillon, Macron, Le Pen). Toutefois, les mesures en faveur de la production nucléaire (Le Pen) ne sont pas sans risques et la déréglementation (Fillon) comporte des dangers de diffusion de produits nuisibles à la santé.
- Pour l'environnement économique, bien que s'appuyant sur des concepts différents, les 5 programmes proposent des mesures visant à améliorer la création d'emploi et l'accès à l'emploi avec cependant des risques de précarisation (Fillon). Le développement économique local est également l'un des impacts potentiels communs à l'ensemble des programmes.
- C'est sur l'environnement social que les conséquences éventuelles sont les plus contrastées entre les programmes (en termes d'effets de discrimination, de renforcement ou de détérioration du lien social, de précarisation et marginalisation de certains groupes...). Les options qui sous-tendent les mesures proposées révèlent, en effet, des différences majeures entre les valeurs et visions portées par les candidats (« préférence nationale », accueil ou rejet des migrants, maintien ou sortie de l'Europe, solidarité...) avec des différences quant aux groupes de populations affectés par ces impacts. Certains programmes comportent des menaces importantes de stigmatisation (Le Pen), ou de détérioration de la mixité sociale (Fillon). Les autres programmes (Hamon, Macron, Mélenchon) sont en général plutôt propices à un renforcement de la cohésion sociale à l'exception de réformes dans certains secteurs (scolaire) ou de plusieurs types de mesures (accueil des migrants, traitement des délinquants...) susceptibles, mais dans une moindre mesure, d'altérer les liens et supports sociaux entre les personnes. Trois programmes (Mélenchon, Hamon, Macron) semblent en capacité de développer la participation citoyenne.

Les experts rappellent toutefois que toute analyse doit être contextualisée et que différents facteurs peuvent intervenir et modifier ces prévisions (changements de propositions, compromis, mesures prises au niveau local...).

Source : « La santé des Français, au-delà des soins », Fnes. Pour en savoir plus : www.fnes.fr

HANDIRECT

LE MÉDIA DES SITUATIONS HANDICAPANTES



Rejoignez les milliers de fans et bloggers
de la communauté «Handirect»
sur Facebook, Twitter et Pinterest
pour profiter de tous les échanges et
partager vos expériences

NOUVEAU

Découvrez **SpeediCath® Flex** La nouvelle sonde urinaire souple pour homme



Flexible

Conçue pour **faciliter le passage de la sonde** le long de l'urètre, quelle que soit l'anatomie ^{1,2}.



Pratique

Une **prise en main** de la sonde **facile et propre** grâce à sa gaine de protection sèche et hermétique ³.



Discrète

Un emballage au **format de poche** et **aux couleurs neutres** facile à transporter et refermable après utilisation.



SpeediCath Flex : sondage intermittent. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Fabricant : Coloplast A/S. Pour utiliser ce produit, vous devez avoir été préalablement initié à l'auto-sondage. Lire attentivement la notice d'instructions avant utilisation. Pour plus d'informations, consultez votre professionnel de santé.

1. Etude CP268, 2016. Critère principal : évaluation de la facilité d'insertion des sondes SpeediCath Flex dans les anatomies difficiles. Participants : 95 hommes pratiquant l'auto-sondage avec des sondes béquillées (Tiemann), principalement pour grosse prostate (36%), rétrécissement urétral (26%) ou fausse route (12%). Résultats : 86% des participants ont réussi le sondage avec SpeediCath Flex dès le premier essai. Et sur les 87 participants qui l'ont évalué sur une semaine, 62% ont jugé Facile/Très Facile l'insertion de la sonde dans l'urètre et 71% l'ont noté "douce à l'insertion".
2. EAUN Mars 2006. Bonnes Pratiques de Soins "sondage urétral". Section 2, Sondage intermittent. Page 17 : "La sonde urétrale idéale a une extrémité flexible qui permet le passage dans presque tous les urètres, quelle que soit leur configuration ou leur degré d'obstruction. Certaines sondes disposent d'extrémités spécialement arrondies destinées à prévenir les traumatismes urétraux lors de leur passage dans l'urètre. Elles peuvent en général être utilisées chez tous les patients".
3. Verification Laboratory Report – Dry sleeve and touchable sleeve SpeediCath Flex. VV-0109512. Objectif : valider que la gaine est sèche et hermétique (test de bulle). 34 produits testés. Succès: 100%.

ESSAI GRATUIT
Demandez vos échantillons au :
0 800 01 58 68 Service & appel gratuits
ou retournez le coupon-réponse ci-dessous



www.coloplast.fr Le logo Coloplast est une marque enregistrée par Coloplast A/S, DK - 3050 Humlebaek.
© Tous droits réservés aux Laboratoires Coloplast 312 328 362 RCS Bobigny - Mars 2017 - PA

SpeediCath® Flex

www.coloplast.fr/decouvrez-flex

Demandez vos échantillons : retournez ce coupon sous enveloppe **SANS AFFRANCHIR**
à Laboratoires Coloplast - Gamme SpeediCath - Autorisation 40773 - 93119 Rosny-sous-Bois Cedex

Nom : _____

Téléphone : _____

Prénom : _____

Email : _____

Adresse : _____

Produit actuellement utilisé : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Charrière utilisée : 10 12 14 16 NSP

Je souhaite recevoir des informations sur les nouveautés Coloplast

J'ai été formé à l'auto-sondage.

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement informatique par Coloplast, seul destinataire de ces données, et sont nécessaires à :

- la gestion des réclamations d'utilisateurs de produits pour soin des stomies, troubles de la continence et soin des plaies.

- et/ou à l'envoi d'échantillons, d'informations, et/ou de propositions de participation à des enquêtes sur les produits et services de Coloplast.

Conformément à la Loi 78-17 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez-vous adresser à Coloplast, Service Relations Utilisateurs, 6 rue de Rome 93561 Rosny-sous-Bois cedex ou par mail à l'adresse suivante : contact.france@coloplast.com.

AP-HD

Handirect *emploi*

N° 28 - Mai / Juin 2017 - SUPPLÉMENT GRATUIT AU N° 166, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT - WWW.HANDIRECT.FR

**Événements,
formations,
management,
missions
handicap :
Tout ce qu'il
faut savoir
sur l'actualité
de l'emploi et
du handicap !**



- Regard sur le nouveau plan stratégique de l'Agefiph avec Anne Baltazar, sa présidente
- Secteur protégé : L'Union Nationale des Entreprises Adaptées fête ses 30 ans
- Rencontres Handiagora : Rendez-vous à Lyon le 10 mai 2017
- Trophées Handiréseau Femmes en EA : Une 3^e édition couronnée de succès

J'ai un handicap, oui et alors ?

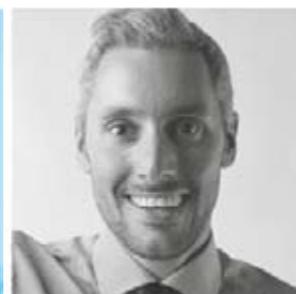
#montalentmonavenir



Page « Rencontres Handiagora 2017 »



@handiagora



MERCREDI 10 MAI 2017 DE 9H00 A 17H30

3^{èmes} Rencontres Handiagora « Travail et Handicap »

Les Rencontres des métiers, de la formation, de l'alternance et des solutions pour l'emploi

Espace Tête d'Or

103 Bd Stalingrad 69100 Villeurbanne
Bus C2 – C 26 et bus 70 arrêt Parc Tête d'Or
Tramway T1 arrêt Tonkin

Entrée libre
sur inscription.
handiagora.fr
Accueil LSF

3 Conférences le matin :

- » Travailleurs indépendants Handicapés
- » L'emploi accompagné
- » Les «Dys» dans l'entreprise

Toute la journée

- » Service public de l'emploi, relais pro
- » Organismes de formation
- » Aménagements de poste
- » Espace Echanges-Agora

L'après-midi

- » Ouverture des stands employeurs privés et publics
- » Ateliers estime de soi - prise de parole...



DÉCOUVRIR • EXPÉRIMENTER • RENCONTRER • S'INFORMER





Jean-Marc Maillet-Contoz
Directeur de la publication



Supplément emploi réalisé en partenariat avec la mission handicap & emploi SNCF.

Un peu d'imagination et d'audace suffirait !

Dans l'emploi comme pour les autres domaines de nos vies, nous sommes suspendus au résultat des élections qui bien que n'étant qu'une étape, nous donneront une idée de la direction que l'économie française va prendre. La seule chose que nous pourrions demander au futur gouvernement, c'est de prendre les décisions de bon sens, qui pourraient ne plus faire de la France le seul pays d'Europe à voir le nombre de ses sans emploi augmenter sans cesse. L'autre demande que nous formulons c'est en toute logique de voir fondre le nombre de personnes handicapées au chômage. Pour cela il faut faire preuve d'un peu d'imagination et de bon sens, en levant, par exemple, le contingentement des postes en Entreprises Adaptées. La nouvelle stratégie de l'Agefiph semble aller dans ce sens, car l'une de ses priorités est de sécuriser le parcours professionnel des personnes handicapées en mettant en œuvre les mesures destinées à boucher tous les trous de la raquette. Mais la guerre est déclai-

rée, celle des budgets, qui vont faire des fonds, que sont l'Agefiph ou le Fiphfp, des outils dotés de moyens d'action ou non. Cette année, l'Agefiph fête ses 30 ans comme la loi de 87 qui lui a donné naissance. N'est-ce pas le moment de renverser la table pour innover et se lancer des défis en association avec les syndicats, les entreprises grandes et petites, les institutions et acteurs de terrains que sont les PRITH, les Régions et les Rectorats pour garantir des parcours de formation qui répondent aux besoins de entreprises par bassin d'emploi et ainsi assurer des postes sédentaires indispensables pour construire une vie. Pour donner des résultats, l'imagination doit aller de paire avec l'audace et pour être encore plus efficace, il faut que tous les acteurs d'un secteur se parlent et s'accordent car les parcours du combattant, les vies en pointillé, les grands écarts, les dossiers jamais complets, anéantissent toutes les meilleures volontés. On n'en peut plus de ce pays d'usines à gaz administratives!!

SOMMAIRE

4	En bref	18	Les 30 ans de l'Agefiph
6	Actus emploi	20	La chronique de l'UPTIH
7	Mission handicap et emploi SNCF	22	Retour sur le salon Handimarket
9	Mission handicap BNP Paribas	24	Thales : La formation en question
10	Les personnes handicapées dans le domaine de la santé privée	26	la contribution du handicap à la stratégie de l'entreprise
12	L'UNEA a 30 ans	28	Mission handicap production audiovisuelle
14	Retour sur Handiréseau Femmes en EA 2017	29	Tribune emploi
16	Rencontres Handiagora 2017	30	Vie d'entreprise avec Talenteo

Handirect Emploi : 5, rue de la Claire – 69009 LYON • tél. : 04 37 64 16 52
fax : 04 37 64 16 53 • www.handirect.fr • Email : info@handirect.fr

Directeur de Publication: Jean-Marc Maillet-Contoz • Rédactrice reporter: Caroline Madeuf • Photo de la couverture: © Fotolia.com - contrastwerkstatt • Conception graphique et mise en page: Vykintas Characiejus • Publicité: Jean-Marc Maillet-Contoz • Promotion: Jean-Marc Maillet-Contoz • N° ISSN: 1285-395X • Edité par Handirect EURL de presse au capitale de 80 000 € • Siège Social: 5, rue de la Claire – 69009 LYON • 69 Lyon RCS Lyon Siret 413595117 • Email: info@handirect.fr • Dépôt légal à parution • Reproduction d'articles ou photos soumise à autorisation • ISSN: 1969-2226 **SUPPLÉMENT GRATUIT**

Trouvez votre école avec les Annuaires Handicap ONISEP

Il n'est pas toujours évident de trouver une formation ou un établissement

de scolarisation adapté à la fois à son choix d'orientation et à son handicap. C'est la raison d'être de la collection « *Annuaire Handicap ONISEP* » lancée par l'ONISEP à destination du public en situation de handicap moteur, visuel et auditif. Chacun de ces guides (vendus au prix de cinq euros sur onisep.fr) propose un annuaire des établissements de formation et des services ouverts aux jeunes handicapés (avec une fiche descriptive et un classement par département), mais aussi : une définition précise de ce que recouvre chaque type de handicap évoqué ; des informations sur les prises en charge et aides financières, techniques, et humaines existantes ; des conseils pour élaborer un projet personnalisé de scolarisation et d'orientation ; des questions-réponses à partir de questions fréquemment posées par des jeunes ou adultes en situation de handicap. Présenté sous forme de fiches d'établissements classés par départements et par communes. Chaque guide s'appuie sur une enquête réalisée auprès des structures du secteur médico-social et des dispositifs collectifs d'inclusion scolaire de l'éducation nationale. ●

À retrouver sur : onisep.fr/lalibrairie



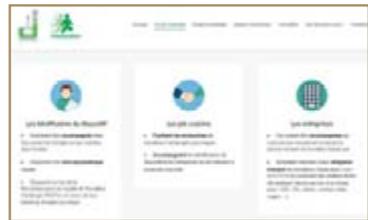
Un site web dédié à l'emploi accompagné

Messidor s'engage depuis plus de

trois ans en faveur du Job Coaching/emploi accompagné pour un retour à l'emploi en milieu ordinaire des personnes atteintes de handicap psychique. Après avoir encadré la signature de plus de 200 contrats de travail signés en 2016 pour les personnes accompagnées, Messidor et les membres du réseau TRANSITION viennent de lancer un site entièrement dédié au dispositif d'emploi accompagné et décliné pour chaque grande région de France : www.jobcoaching-ara.fr. Objectif : Continuer à avancer sur le terrain de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, mais aussi sensibiliser et communiquer sur les possibilités offertes par le Job coaching (à destination des personnes handicapées psychiques, des prescripteurs ou encore des entreprises). ●

À découvrir sur : www.jobcoaching-ara.fr et

www.emploiaccompagne-ara.fr.



« Entreprise, Handi Cap ou pas Cap ? »

Édité par le Club Handicap & Compétences avec le soutien du MEDEF, ce « *Guide pratique à l'attention des dirigeants et responsables de PME pour faire rimer emploi et handicap* », propose de nombreux conseils et des informations pratiques sur le thème de l'emploi et du handicap.

Entre tableaux, chiffres et diagrammes, il illustre également les différentes situations possibles à travers des cas pratiques mettant en scène des salariés ou candidats en situation de handicap. Au sommaire : « *Être cap, quels intérêts pour mon entreprise ?* », « *Handicap, de quoi parle-t-on ?* », « *À la suite d'un accident, Adrien se retrouve en situation de handicap. Quelles démarches lui conseiller ?* », « *Marianne a une maladie invalidante, quelles solutions pour son maintien dans l'emploi ?* », « *Et si je recrute une personne en situation de handicap, comment faire ?* », « *J'ai recruté Céline au sein de mon entreprise. Comment l'intégrer au mieux ?* », « *Le handicap au-delà des effectifs* », « *Autodiagnostiquez-vous. Quels sont les leviers pour faire progresser mon entreprise ?* ». Livré disponible auprès du Club Handicap & Compétences. ●

Infos : www.club-handicapetcompetences.fr



Vidéo-conseiller : un nouveau métier en vogue

Avec l'amélioration progressive de l'accessibilité des services clients, un nouveau métier commence à émerger en France : vidéo-conseiller. Créé à l'origine pour répondre au manque d'employabilité et d'accessibilité des personnes atteintes de déficiences auditives, Deafi, 1^{er} centre de relation client adapté aux personnes sourdes ou malentendantes, a fait le pari de la formation pour rapprocher les personnes en situation de handicap du monde du travail. Ainsi, dès sa création en 2009, Deafi a créé le métier de « *Vidéo-conseiller* », et mis en place, en partenariat avec l'AFPA, un dispositif de formation unique au monde adapté aux sourds et aux malentendants. Dispensée en langue des signes, grâce à la présence d'un interprète, cette formation donne accès à l'obtention d'un diplôme d'État de « *Conseiller en Relation Client à distance* ». Depuis le lancement, 5 sessions ont été organisées et ce sont 50 personnes qui ont pu bénéficier de cette formation et 22 sont aujourd'hui en poste chez Deafi ! Deafi permet aux personnes sourdes et malentendantes d'avoir accès à leurs services clients par l'intermédiaire d'un vidéo-conseiller via un chat, webcam et de communiquer en langue des signes. ●



**NOUS AGISSONS
POUR QUE LE HANDICAP
N'EN SOIT PLUS UN**

**miss10^{ans}
handicap**



**EN 10 ANS,
NOUS AVONS AMÉNAGÉ
3 439 POSTES DE TRAVAIL***

*au 31/12/2016

Rejoignez-nous !
careers.societegenerale.com

 **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

**DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE**

Enquête: Le regard des Français sur le handicap mental et psychique

À l'occasion de la Journée mondiale de la Trisomie 21 qui a eu lieu en mars dernier, et en pleine période électorale, la Fondation des Amis de l'Atelier a décidé de publier une enquête IPSOS évaluant le regard des Français sur le handicap mental et psychique en séparant ces deux pathologies trop souvent associées.

L'INTÉGRATION EN ENTREPRISE, LA valeur ajoutée économique vs le critère social et réglementaire ont ainsi été traités pour une meilleure compréhension des Français. La citoyenneté et l'inclusion ont également été questionnées pour donner des chiffres mesurant le rapport des Français aux handicaps mental et psychique. Voici les éléments marquants qui sont ressortis de cette enquête: « *Inclusion et insertion des personnes en situation de handicap mental et psychique* ».

- Un Français sur deux se considère capable de faire véritablement la différence entre handicap mental et handicap psychique. 54 % ont répondu: « *Je fais très bien la différence* ». Sachant que parmi les personnes interrogées, moins d'une sur quatre ont dans leur entourage des personnes en situation de handicap mental ou psychique.
- Les français sont très critiques sur l'inclusion et l'intégration des personnes en situation de handicap mental ou psychique:
 - Un Français sur 10 considère que la société française laisse pleinement leur place aux personnes en situation de handicap mental et psychique.
 - Près de deux tiers des Français pensent que la société ne favorise pas l'intégration des personnes en situation de handicap mental et psychique.

- Les Français sont aujourd'hui très critiques sur le manque d'accompagnement des personnes en situation de handicaps mentaux ou psychiques dans l'accès à la citoyenneté et au travail. Seulement 39 % estiment que leur accompagnement par les fondations, associations et organismes spécialisés est satisfaisant. 30 % estiment que l'accompagnement est satisfaisant dans l'accès à l'exercice de la citoyenneté et seulement 10 % considèrent qu'il est satisfaisant dans l'accès à une vie professionnelle.
- Les Français estiment que l'accessibilité des personnes en situation de handicap mental aux différents aspects de la vie quotidienne n'est pas suffisante: notamment en matière d'accès au travail (74 % des sondés considèrent que l'accessibilité est insuffisante), au logement individuel (69 %), à la parentalité (65 %), à une vie affective et maritale (63 %), au bénévolat (61 %), au vote (59 %), à des activités sportives et physiques (52 %), aux transports en commun (45 %).
- Beaucoup considèrent aussi que les personnes en situation de handicap psychique n'ont pas suffisamment accès à la vie citoyenne (46 %), affective (52 %), parentale (52 %), associative (52 %), professionnelle (66 %) et au logement (56 %).
- Les Français pensent, en grande partie (près de 50 % et plus), que les personnes en situation de handicap mental devraient avoir accès aux vacances, à la culture, au sport, à une mobilité adaptée et au travail. Toutefois, ils restent sceptiques sur l'accès au vote et à la parentalité.
- Un constat exacerbé pour le handicap psychique: les Français considèrent que les personnes en situation de handicap psychique devraient avoir accès à l'ensemble de ces dimensions leur permettant une meilleure intégration, malgré quelques réticences: 42 % sont défavorables à ce qu'ils aient accès à la parentalité.
- Les salariés sont aujourd'hui peu au fait des initiatives de leur entreprise

à destination des personnes en situation de handicap mental ou psychique.

- 36 % ne savent pas si leur entreprise respecte l'obligation d'embaucher des travailleurs handicapés pour les entreprises de 20 salariés et plus (6 %).
 - 48 % ignorent si elle contribue à la formation des travailleurs handicapés en versant sa taxe d'apprentissage à des Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT, anciennement CAT).
 - 46 % ne savent pas si elle mène une politique RSE tournée vers le handicap physique ou moteur (mécénat, événements de collecte... pour des associations spécialisées dans le handicap physique).
 - 49 % ignorent si elle mène une politique RSE tournée vers le handicap mental et psychique.
 - Pour 91 % des sondés, « *une entreprise qui s'engage pour le handicap mental ou psychique, c'est avant tout une entreprise citoyenne* ». Pour plus de 4 Français sur 5, c'est aussi une entreprise dans laquelle on aimerait travailler.
 - Malgré ce constat mitigé sur le manque d'intégration des personnes en situation de handicap mental et psychique, une grande partie de la population pense ne pas être dans la capacité de contribuer à leur inclusion (36 %) mais serait cependant prête à le faire.
 - 77 % des sondés se disent prêts à travailler avec une personne en situation de handicap mental, participer à son intégration et potentiellement contribuer à sa formation (74 % pour le handicap psychique).
 - 58 % se déclarent prêts à mener des projets de mécénat (événements de collecte, etc.) au profit du handicap mental et psychique.
- La Fondation des Amis de l'Atelier accompagne depuis près de 55 ans les personnes en situation de handicap mental et psychique au sein de ses 66 établissements. 2 700 personnes y sont accueillies. ●
- Pour plus d'infos : www.fondation-amisdelatelier.org



Michèle Delaporte : Retour sur 6 années au cœur de la mission handicap & emploi SNCF

Michèle Delaporte, responsable de la mission handicap & emploi SNCF depuis novembre 2010, et interlocutrice privilégiée d'Handirect, vient de quitter son poste tout récemment (avril 2017). Elle s'oriente désormais vers de nouveaux horizons au sein du groupe SNCF. Elle revient avec nous sur son parcours et les nombreuses expériences qu'elle a vécu au cours de ces 6 années.



Michèle Delaporte.

former 140 personnes et pour l'instant d'en recruter 102, et de remporter le prix RSE grâce au soutien de Nora Barsali. La commission transport/ Domicile; le télétravail TH; des actions de sensibilisation et des guides sur les MCI; Freehandi'se; le partenariat avec cancer@work; différents forums de recrutements pour atteindre les objectifs en 6 ans; 731 recrutements réalisés; la négociation de deux accords; la réalisation d'une enquête auprès de l'ensemble des salariés pour connaître leurs besoins, la poursuite des formations maintien dans l'emploi; la professionnalisation du réseau avec différentes formations; et pleins d'autres petites actions nécessaires pour développer notre politique.

Cette fonction dans une carrière est un peu particulière, car je crois dire sans trop me tromper qu'il n'y a pas beaucoup de postes où vous avez beaucoup de moyens tant techniques, financiers, humains... Où vous avez la confiance de vos responsables, et où vous, ce que vous avez à faire, c'est d'avoir beaucoup d'imagination, de créativité, d'idées et de l'énergie. Et vous pouvez demander autour de vous, certains en ont fait les frais, des idées, j'en ai plein la tête.

Que vous a apporté ce poste sur le plan professionnel ?

Ce poste m'a complètement comblée surtout que je le quitte avec deux diplômes supplémentaires car grâce à Catherine et Christophe, j'ai pu faire la formation de directrice du secteur médico-social dans un objectif de faire un état des lieux pour construire une entreprise adaptée pour nos salariés. J'ai présenté mon mémoire fin mars et au regard de la félicitation du jury que j'ai obtenue sur la certification, je peux dire un grand merci à Catherine et à tous ceux qui m'ont aidé dans ce travail. J'espère seulement qu'un jour l'entreprise mettra réellement en place le projet que j'ai écrit car il est réalisable au regard des institutionnels que j'ai rencontrés. J'ai promis au jury le tome 2 et je tiens toujours mes promesses. En attendant, avec Dominique Delbarre et le CE de PRG, nous avons commencé un peu



Claire-Lise Bae.

Claire-Lise Bae prend la suite de Michèle Delaporte

Claire-Lise Bae a rejoint la SNCF en 1992. Elle a fait une première partie de carrière en commercial marketing, d'abord sur le terrain en Établissement Commercial Voyageurs (Annecy), puis à la Direction Commerciale Marketing à Paris, où elle était en charge des cartes commerciales (12-25, Seniors, ...) puis du lancement de Corail Téoz. Elle a ensuite fait un passage à l'International avec une reconversion dans les ressources humaines, dans le recrutement, puis une formation de coach certifiée. Enfin, Claire-Lise a connu une expérience de la négociation de contrats et de gestion de Grands Comptes lors de son dernier poste, au sein de Rail Europe, filiale de distribution à l'international de SNCF.

ce projet dans la mesure où à la cafétéria de Mouchotte, nous avons mis en place un partenariat avec L'ESAT Pleyel présent ce jour et au cours de l'année 2017. Dominique et Claire-Lise verront si on ne peut pas mettre à disposition l'un de nos salariés sans poste.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Je souhaite la bienvenue à Claire Lise BAE qui a la chance de me remplacer dans ce magnifique poste, je vous dis merci à tous : les externes et les prestataires qui sont de véritables partenaires, d'avoir travaillé à mes côtés. ●



Pouvez-vous nous raconter comment vous êtes devenue responsable de la mission handicap & emploi SNCF ?

Je suis arrivée dans notre entreprise il y a tout juste 10 ans, sur un premier poste de RRH dans un Technicentre. Un jour Laurent Thévenet est venu avec un journaliste d'Être et handicap faire un reportage, car nous avions dans l'établissement depuis 10 ans une équipe d'un établissement du secteur protégé et on souhaitait faire un reportage pour valoriser le secteur et leur travail. À ce moment-là, j'ai discuté avec Laurent. J'ai trouvé son poste très intéressant et je me suis dit qu'un jour son poste me plairait bien. Deux ans après j'étais en mobilité, son poste était libre et je fus l'heureuse élu grâce à Véronique et Laurent qui m'ont choisi : Merci !

Quels sont les projets et accomplissements qui vous ont le plus marquée ?

Depuis 6 ans, avec l'aide de l'ensemble de l'équipe de la mission : assistants, alternants, correspondants, référents et tous les acteurs transverses tels que l'action sociale, les médecins, les agences de recrutements et d'autres acteurs, nous avons pu mettre en place différents projets. J'en citerais quelques-uns : Hantrain, créé en 2012 et qui a permis à ce jour de

Retour sur la deuxième édition du Salon des achats responsables



La deuxième édition du salon du Handicap de l'Emploi et des achats responsables s'est déroulée le 27 mars dernier à Paris. Pour cette nouvelle édition, les organisateurs que sont le Groupe les Echos, Société Générale, LVMH et EY, avaient mis les moyens. La surface avait été doublée et de nouveaux espaces ont vu le jour tels que le Village des Travailleurs

Indépendants Handicapés, l'espace innovation et startup et bien d'autres. Plus de 120 Entreprises Adaptées et Esat (Établissements et services d'aide par le travail) étaient présents avec le concours de l'UNEA et du GESAT. Cette vitrine a permis de valoriser l'incroyable variété de compétences et de prestations que propose aujourd'hui le secteur du travail

protégé et adapté. Entre autres animations, 65 conférences et ateliers ont formé, informé et ouvert les yeux à de très nombreux participants. Le nombre des visiteurs annoncés est de 2848, preuve que les entreprises considèrent de plus en plus le secteur protégé et adapté comme un partenaire potentiel. La qualité des dirigeants comme la motivation et le savoir-faire des salariés de ce secteur est d'ailleurs indiscutable. C'est sans doute le secteur de l'économie qui réalise le plus d'innovations managériales et dont la

courbe d'évolution des compétences salariales est la plus grande. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine car les ambitions des organisateurs se portent sur le long terme. La date est d'ores et déjà fixée au 13 mars 2018 au Palais des Congrès de Paris. ●

Plus d'informations sur le site dédié : www.salonhandicap.com

Une formation « handicap » en ligne pertinente et pédagogique



TH Conseil propose depuis un semestre un SPOC sur le thème du management des personnes handicapées. Ce SPOC est une formation en ligne destinée à des professionnels des ressources humaines et plus particulièrement des responsables ou référents de missions handicap. Il couvre tous les aspects du handicap en entreprise avec un préambule très instructif sur le handicap à travers l'histoire.

Les participants seront comblés par le côté très professionnel et très esthétique de l'outil en ligne. Composés de modules quotidiens de 5 minutes sur une durée d'un mois, ils sont très faciles à suivre et très pédagogiques. Ils se présentent sous forme de vidéo, à la fois claire et fluide. On ne peut que prendre du plaisir à les regarder et les regarder encore. Malgré le plan proposé, Il est possible de les

regarder à la suite les unes des autres le weekend, si vous n'aviez pas le temps de le faire en semaine. Le contenu est toujours pertinent et instructif et chaque semaine se solde par un quiz et une étude de cas pratique. Les connaissances sont donc mises à l'épreuve et sans avoir réussi, pas question de passer au niveau supérieur. Une foire aux questions permet à chacun de partager son avis avec les autres inscrits, ce qui est très instructif et enrichissant. Enfin des séances de coaching en ligne sont aussi mises à disposition des inscrits qui peuvent alors échanger directement avec les formateurs. Tout semble prévu dans cette formation en ligne pour que chaque participant soit sûr d'en retirer toutes les connaissances nécessaires à son poste en entreprise. Pour l'instant le nombre de sessions est limité dans l'année, il ne faut donc pas manquer la prochaine. Cette formation en ligne est payante et se fait sur inscription préalable. Elle se prête à tous les plannings. ●

Inscription et renseignements supplémentaires sur le site : www.thconseil.fr

BNP consolide sa politique handicap avec l'accord 2016-2019

BNP Paribas a signé en juin 2016 la charte Entreprise et Handicap de l'Organisation Internationale du Travail afin d'avoir dans ce domaine un engagement clair dans tous les pays où le groupe est présent. Ce sujet n'est pas franco-français mais concerne l'intégralité du groupe soit près de 200 000 collaborateurs dans le monde. Par ailleurs, l'année 2016 est aussi celle du renouvellement de l'accord d'entreprise de BNP Paribas SA. Pour la banque, l'enjeu est important car ses engagements en responsabilité sociale sont forts. Dominique Bellion, responsable de la Mission Handicap BNP Paribas, répond à nos questions et nous ouvre les pages de ce nouvel accord.

Pouvez-vous nous livrer quelques chiffres sur la situation actuelle ?

À la fin du premier accord de politique handicap, notre taux d'emploi était de 2.79 % et nous sommes passés à 3.62 % à la fin du second. Entre 2012 et 2015 nous avons réalisé 172 embauches et multiplié par quatre les interventions de maintien dans l'emploi entre 2011 et 2015, ce qui représente plus de 400 personnes et 1300 actions uniquement sur la dernière année. Nous avons aussi transformé 53 CDD en CDI. La majorité des embauches passent par le levier majeur de l'alternance et 90 % se font sur des postes de commerciaux. Nous avons une activité très dense car les besoins sont désormais ciblés sur des profils Bac +2à5.

Quelles sont les bases de votre nouvel accord ?

L'objectif partagé avec les organisations syndicales c'est de s'inscrire dans la durée, poursuivre et renforcer nos actions. Nous continuons à recruter et à optimiser les parcours professionnels et allons accroître le volume des prestations au secteur protégé et adapté. Bien sûr il faut encore et toujours former et sensibiliser pour informer nos collègues sur les différentes natures de handicap, dire que le plus visible n'est pas forcément le plus répandu et que 80 % des handicaps sont invisibles. Tout cela pour lutter contre les stéréotypes sur le handicap. Nos actions

doivent être permanentes car la connaissance générale en France dans ce domaine est très faible. Notre catalogue de sensibilisation et de formation est d'ailleurs actualisé en permanence pour répondre à toutes les situations. Toute personne qui intègre la filière RH ou achats est formée sur ce thème car ce sont de futurs contributeurs actifs à la politique handicap.

Quelles sont les particularités du recrutement ?

Le niveau de diplômes requis a évolué, nous devons donc adapter notre sourcing et cibler le niveau de compétences des candidats en fonction des besoins métiers. Nous avons de fait renforcé le recours à certains cabinets spécialisés ainsi que les partenariats et les échanges avec les universités et les grandes écoles. En Île-de-France, où se situe notre plus gros besoin de recrutement, nous avons signé la convention « *Atout pour tous* » fédérée par la Direccte qui a pour objectif de regrouper autour de l'emploi des jeunes en situation de handicap, les principaux acteurs publics et privés. Nous avons des partenariats en province, l'Université de Rennes par exemple en 2016, pour présenter nos métiers aux étudiants et les accueillir pour des stages de longue durée. Nous réalisons aussi du « *sur mesure* » pour les fonctions supports car dans ce domaine nous recherchons des experts.

Nos ambitions sont de 200 recrutements et 50 conversions de CDD en CDI sur 4 ans. Les chargées de recrutement de la Mission Handicap centralisent demandes et entretiens et assurent la coordination avec les opérationnels... Ensuite chaque métier a son process et des formations internes pour optimiser l'évolution professionnelle, à nous de travailler avec eux et d'apporter notre concours sur des aspects d'adaptation ou de compensation. Quelquefois nous devons trouver une formation sur mesure pour une personne qui souhaite se former sur un nouveau métier.

Et concernant le secteur protégé et adapté ?

Nous avons réalisé à fin 2016 un chiffre



d'affaires de 1,5 million euros et nous nous sommes engagés à atteindre 1,8 million d'ici 2019. Nous sommes surtout sur des prestations à valeur ajoutée comme l'impression, le transport de personnes, la déconstruction de matériel, la téléphonie, la conciergerie, la communication. En 2016 nous avons référencé de nouvelles filières telles que la traduction ou des travaux sur le digital et nous travaillons avec des SSII, mais aussi le traitement des déchets papiers et bien sûr la D3E, qui est l'une de nos premières filières. D'où notre participation au salon des achats responsables, car il nous permet de sensibiliser nos acheteurs en leur faisant rencontrer des entreprises du STPA qu'ils sont susceptibles de référencer.

Quels sont les objectifs du nouvel accord ?

Par les actions récurrentes de recrutement, de maintien dans l'emploi, de recours au STPA, de formation et par des sensibilisations en présentiel ou via les diffusions sur l'intranet du groupe, les 7 membres de l'équipe Mission Handicap mettent en œuvre le nouvel accord pour continuer à développer la connaissance de tous sur le thème du handicap et contribuer ainsi à modifier les idées reçues. ●

Contact : missionhandicap@bnpparibas.com.



BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change

Hospitalisation privée: 3000

Le secteur de l'hospitalisation compte 3000 entreprises et 220 000 salariés, pourtant la présidente de l'Observatoire de l'hospitalisation privée et Frédérique Bordet, vice-présidente.

Pouvez-vous nous présenter l'Observatoire de l'hospitalisation privée ?

J.P. Chaniat : L'Observatoire de la branche sanitaire et médico-sociale de la santé privée à statut commercial c'est 3 000 entreprises : 1000 entreprises du secteur sanitaire et environ 2000 entreprises du secteur médico-social, pour un total de plus de 220 000 salariés. Cet observatoire a pour rôle d'observer ce qui se passe dans la branche, notamment les mutations technologiques, la formation et l'emploi. C'est la raison pour laquelle le sujet des travailleurs handicapés nous a interpellés et a motivé notre séminaire annuel qui a eu lieu les 22 et 23 mars à Marseille. Celui-ci était consacré aux travailleurs handicapés, à leur embauche et à leur maintien dans la branche.

Pouvez-vous dresser un état des lieux de la situation des travailleurs handicapés dans le secteur de la santé ?

J.P. Chaniat : Nous avons réalisé un état des lieux en 2014, en procédant à une étude sur l'emploi et la formation des travailleurs handicapés. Les résultats de cette étude ne sont pas catastrophiques mais il y a quand même un taux d'emploi direct de 4,63 % et un taux d'emploi indirect de 0,23 %. Deux taux qui ne sont pas satisfaisants pour les membres de notre observatoire.

Quelles sont les principales problématiques aujourd'hui ?

F. Bordet : Le premier problème, c'est qu'il y a dans notre branche des travailleurs handicapés qui s'ignorent, qui pourraient avoir une RQTH mais qui n'en bénéficient pas, quelle qu'en soit la raison (choix personnel ou ignorance des possibilités). Autre problème: nous sommes nous-mêmes, du fait de certains emplois très physiques, générateurs de travailleurs handicapés. Nous développons des programmes pour la lutte contre les troubles musculo-squelettiques, car on s'aperçoit que les principales populations porteuses de handicap dans la branche de l'hospitalisation privée sont: les ASH (agents de service hôteliers ou hospitaliers) qui s'occupent notamment du ménage, des services en chambres...; et les aides-soignantes (qui représentent 21 % des travailleurs handicapés dans la branche), métier très difficile physiquement même si,

heureusement, les aides à la manutention se développent. Ces métiers sont générateurs de troubles musculo-squelettiques et à plus long terme de travailleurs handicapés. Il y a également les infirmières qui représentent plus de 20 % des travailleurs handicapés dans notre branche. Sur ces métiers, nous devons vraiment trouver comment réduire les handicaps que nous pouvons générer, et comment maintenir dans leur emploi les gens ayant la RQTH.

Il faut aussi que ces personnes ayant un handicap généré par leur emploi osent le dire ou sachent comment s'y prendre...

F. Bordet : Tout à fait. C'est vrai que lorsqu'il y a eu la première grande campagne étatique pour venir imposer des quotas de travailleurs handicapés, il y a beaucoup d'entreprises qui ont pris les devants et qui ont été voir leurs salariés en leur demandant: «*Est-ce que par hasard vous auriez une RQTH que vous n'auriez pas encore communiqué à l'entreprise ?*». Car il faut savoir qu'aujourd'hui en entretien d'embauche, un travailleur handicapé ayant un handicap invisible ne va pas forcément le dire. Ou bien parce qu'il va se dire «*je ne vais pas avoir le poste*» ou bien parce qu'il a envie d'être embauché comme n'importe qui, non pas parce qu'il a une RQTH mais parce que c'est quelqu'un qu'on va considérer comme compétent.

J.P. Chaniat : Il peut aussi craindre pour son évolution, les questions de reclassement dans les entreprises... Bon nombre de salariés, même déjà en poste hésitent à se déclarer travailleurs handicapés. Il y a aussi le regard porté par certains sur les travailleurs handicapés, notamment sur le handicap physique... c'est aussi un frein à l'emploi dans nos entreprises car malheureusement il y a encore des a priori. Certaines entreprises ont peur de désorganiser des services en employant un travailleur handicapé, ou ont peur d'un certain isolement de celui-ci dans son service. Nous l'avons vu lors de notre séminaire avec des cas relativement durs de salariés qui n'étaient pas acceptés dans l'entreprise.

F. Bordet : Dans des entreprises de soins, on entend aussi souvent: «*Comment être un bon soignant si nous-mêmes devons être soignés ?*». Alors qu'en fait ce n'est pas du tout le type de questions qu'il faut se poser. Le fait d'avoir un handicap ou non n'a rien à voir avec le fait de bien faire son travail de soignant.

Qu'a révélé votre étude concernant la situation des travailleurs handicapés dans la branche de la santé privée ?

J.P. Chaniat : Dans notre branche, 91 % des travailleurs handicapés (tous métiers confondus) occupent un poste en CDI, un chiffre sensiblement identique à celui des travailleurs valides. Il faut tout de même nuancer ce chiffre car 57 % de ces travailleurs handicapés en CDI ont des contrats à temps partiel. Notre étude a aussi relevé d'autres disparités, par exemple en Île-de-France. On pourrait croire que le maillage des transports et tout ce qui facilite la vie des personnes handicapées y sont plus développés, facilitant l'accès à l'emploi... alors que ce département est en fait celui où le taux d'emploi direct de travailleurs handicapés est le plus bas de la branche, avec seulement 3,25 %. Le contexte lié aux différents lieux, notamment les transports, font que dans certaines régions rurales il est relativement compliqué d'embaucher un travailleur handicapé... mais pas seulement en milieu rural. On voit aussi des problématiques de transport dans d'autres régions, comme à Marseille où les transports en commun sont inadaptés au handicap.

F. Bordet : En sachant que là on parle de handicap moteur. Mais 80 % des handicaps sont invisibles. C'est-à-dire que là on parle de la personne handicapée qui a du mal à venir sur son lieu de travail. Au-delà, il reste une véritable interrogation sur tous ces autres travailleurs handicapés, qui eux, peuvent marcher et prendre le métro comme tout le monde... Où sont-ils? Pourquoi ne sont-ils pas représentés dans nos entreprises? Et où sont-ils embauchés? Même si on sait que le taux de chômage des travailleurs handicapés est deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la population active, malgré tout, les branches, de manière générale, ne sont pas très employeuses de travailleurs handicapés. Même s'il y en a qui ont fait plus d'efforts, ont mené des campagnes.

Dans quelle mesure les personnes handicapées sont-elles représentées dans le secteur de la santé privée ?

J.P. Chaniat : Si l'on ajoute le taux d'emploi direct de travailleurs dans la branche (4,63 %) et le taux d'emploi indirect (0,23 %), les travailleurs handicapés représentent à peu près 5 % du personnel de la branche. Les principaux emplois occupés par ces personnes en situation de handi-

entreprises et 220 000 emplois!

branche peine à recruter des travailleurs handicapés. Rencontre avec Jean-Pierre Chaniat,



Jean-Pierre Chaniat, président de l'Observatoire de l'hospitalisation privée et Frédérique Bordet, vice-présidente.

cap sont : les ASH (environ 10 %), les aides-soignants (21 %), les infirmières (24 %). Le reste des emplois se répartit autour du personnel administratif, des responsables d'établissements, des jardiniers, des services généraux. Notre étude est téléchargeable sur le site de l'observatoire.

Constatez-vous une évolution positive au fil du temps ?

F. Bordet : Notre première étude (qui est également la plus récente) date de 2014. Nous devons la rafraîchir avec de nouveaux chiffres cette année, de manière à pouvoir réaliser un véritable comparatif entre 2014 et 2017. La mise à jour sera lancée au 2^e semestre 2017 et nous aurons les résultats pour fin 2017 ou début 2018.

J.P. Chaniat : La première étude a permis de poser des indicateurs. Nous allons demander à nos prestataires d'aller voir leur évolution. Nous avons passé une convention avec l'Agefiph pour avoir des chiffres tous les ans. Nous allons réactualiser cette étude sur le plan chiffré, et aussi nous allons essayer de déterminer des pistes de réflexion pour pouvoir favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap et aussi le maintien de nos propres travailleurs handicapés.

On doit aussi s'interroger sur un autre plan. La majorité des travailleurs handica-

pés disposent d'un niveau de qualification relativement faible. L'ensemble de nos diplômes (dans le domaine de la santé) est accessible aux personnes en situation de handicap, tant sur des fonctions cœur de métier (infirmière, kiné, aide-soignant...) que sur des fonctions supports. La grosse problématique reste la formation initiale des travailleurs handicapés : 80 % n'ont pas le niveau Bac, ce qui rend quasi impossible des formations sur le cœur de métier. Donc on doit aussi à réfléchir pour savoir quels sont les métiers les plus facilement accessibles, notamment sur les fonctions support qui restent très présentes dans le domaine de la santé et auxquelles les gens ne pensent pas toujours.

Selon vous, qu'est-ce qui pourrait permettre d'améliorer la situation ?

J.P. Chaniat : On a un gros travail de sensibilisation à faire auprès des acteurs de la branche, en matière d'accueil, d'accompagnement, d'évaluation des besoins et des formations. À titre personnel, et cela rejoint un peu la position de l'observatoire, je suis persuadé que les formations sont capitales pour faciliter et préserver l'emploi des travailleurs handicapés dans la branche. On a déjà des pistes d'actions qui nous avons été données par nos prestataires de services :

Valoriser les actions des établissements en matière de maintien dans l'emploi, en particulier sur les métiers d'aide-soignant, d'infirmière et d'ASH, qui sont relativement durs. Développer toute une politique de recrutement et de formation des travailleurs handicapés à travers des partenariats et le recours à l'alternance. Améliorer la connaissance des pratiques des établissements – un collectif va nous guider dans notre réflexion.

F. Bordet : On se rend compte aussi que beaucoup de choses dépendent de l'état d'esprit. Le véritable problème, notamment sur la formation initiale, est que lorsqu'on constate un handicap (par exemple chez un enfant) on va avoir tendance à mettre ces enfants de côté, à ne pas les scolariser comme les autres, à ne pas leur donner le même accès aux formations... Dès le départ, c'est nous, « valides », qui allons sur-handicaper ces enfants en leur fermant des portes.

J.P. Chaniat : Il faut que la branche regarde non pas le handicap mais oublie les différences, pour regarder avant tout les compétences professionnelles des candidats. Cela demande aussi un travail énorme de sensibilisation des équipes pour que personne ne soit mis à part. ●

Plus d'infos sur :

www.observatoire-hospitalisationprivee.com

L'Union Nationale des Entreprises Adaptées fête ses 30 ans !

Cela fait 30 années que l'UNEA est au service des entreprises adaptées, qu'elle porte l'image des EA et qu'elle défend avec ferveur les intérêts de ses adhérents. Rencontre.



À l'occasion des 30 ans de l'UNEA, qui seront célébrés le 1er juin 2017 à Paris, nous avons donné la parole à Jean-Marc FROGER, il a occupé le poste de président durant quatre années et assuré une place au Conseil d'Administration pendant 17 ans.

Quel a été votre rôle au sein de l'UNEA ?
 Cela fait 17 ans que je suis entré pour la première fois au Conseil d'Administration de l'UNEA, depuis je ne l'ai jamais quitté. Durant dix ans, j'ai assumé le rôle de délégué régional des Pays de Loire, et également dix ans au bureau exécutif de l'UNEA. Et pour finir, j'ai assumé durant quatre ans la présidence de l'UNEA, soit deux mandats de deux ans, ce qui est une première dans l'histoire de l'association. À l'origine, l'association s'appelait le GAP (Groupement national des Ateliers Protégés). Puis GAP UNETA (Union Nationale des Entreprises de Travail Adapté), puis UNEA (Union Nationale des Entreprises Adaptées) en 2005, lorsque les Ateliers Protégés sont devenus des Entreprises Adaptées et par la même occasion des entreprises ordinaires un vrai changement et une belle évolution dans son statut d'entreprise à part entière et par conséquence dans la reconnaissance citoyenne du salariés en EA. L'association a vu le jour en 1987 grâce à la réunion d'une trentaine de dirigeants d'Ateliers Proté-

gés. Je n'étais pas présent à ce moment là mais la volonté était de se structurer et de donner le jour à un interlocuteur des pouvoirs publics. Mais ne l'oublions pas, dès l'origine, le GAP avait mis en place un centre de ressources pour offrir de l'information et de la formation au service des dirigeants. Rien de ce style n'existait en 1987. A cette époque nous étions sur un mode moins commerciale qu'aujourd'hui.

Quel était le contexte des Ateliers Protégés il y a 30 ans ?

Il y avait déjà une certaine inclusion car les AP étaient gérés par le Code du Travail. La notion de travail existait déjà fortement dans les AP même si par exemple, la règle était de payer les salariés 90 % du SMIC. Avec le temps, les choses se sont professionnalisées mais nous étions déjà dans une démarche commerciale avec un rapport client/fournisseurs. Et déjà beaucoup de métiers différents. Ce qui nous différenciait d'aujourd'hui, c'est sans doute la nature des marchés, nous étions dans la sous-traitance de charges en qualité de sous-traitant. Cela a beaucoup changé, les entreprises adaptées se sont professionnalisées. L'une des caractéristiques du secteur est de savoir s'adapter aux personnes et au contexte économique.

Quelles évolutions l'UNEA a-t-elle connu ?

Nous avons créé une académie et de nombreux services au fur et à mesure des nouveaux besoins et des valeurs fortes que porte notre modèle. À une époque, nous étions une interface entre le client et l'Entreprise Adaptée, aujourd'hui, nous sommes plus sur la défense auprès des pouvoirs politiques et de l'administration afin de promouvoir le développement du modèle, et en particulier la création d'emploi pour des personnes en situation d'handicap. Nous avons créé les filières métiers pour créer des synergies et en faciliter l'organisation auprès de nos adhérents. Quand j'ai pris la présidence nous sommes allés vers une démarche plus politique, nous avons mis en place une vision stratégique car il apparaissait que l'Etat avait moins de moyens pour soutenir



Jean-Marc Froger, ancien président de l'UNEA.

notre modèle. Nous nous sommes mis davantage dans une posture de syndicat professionnel et en pratique collaborative. Il y a eu la période du militantisme, une période de service et aujourd'hui, la pénurie aidant, nous en sommes arrivés à une force politique. Nous sommes amenés à faire beaucoup de lobbying, c'est d'ailleurs le rôle du président.

Quelle est la situation des EA aujourd'hui ?

Ce sont des entreprises à part entière qui sont dans une logique de performance économique. Nous ne pouvons réussir notre mission sociale que si nous réussissons par les performances économiques. Cela nécessite de savoir s'adapter à tous les nouveaux métiers. Le modèle de l'EA représente une solution qui peut permettre à certaines personnes de se remettre au travail, d'apprendre un métier, et par elles-mêmes, elles prendront ensuite leur carrière en main. En 30 ans, nous avons totalement changé de public, les individus, la pathologie, les ambitions des salariés d'EA sont totalement différentes.

À la suite de notre rencontre avec Jean-Marc Froger, nous donnons la parole à Stéphane Foisy et Sébastien Citerne, deux personnages clés dans la vie de l'UNEA.

Quel est votre rôle au sein de l'UNEA et depuis combien de temps ?

Stéphane Foisy : Je suis président depuis le mois de mai 2016, précédemment j'étais secrétaire de l'UNEA. Je suis dans le bureau de l'association depuis 2010. Mes premiers pas dans le monde du travail protégé datent de 2000.

Sébastien Citerne : Je suis Directeur Général de l'UNEA depuis mars 2012. Parallèlement, je suis dans les instances de l'UNEA depuis 2006 et j'ai été président de l'association de 2008 à 2010.

Quelles sont les missions de l'UNEA ?

Stéphane Foisy : Pour moi le cœur de la mission, celui qu'il faut préserver, c'est le lobbying politique pour la défense de notre modèle d'entreprise adaptée. Cela passe par la communication, les échanges avec l'administration, les échanges avec les pouvoirs publics et les politiques, pour le développement des Entreprises Adaptées.

Sébastien Citerne : Au travers de cette mission, nous cherchons à obtenir toujours plus de postes pour les entreprises adaptées.

Stéphane Foisy : Nos autres missions sont aussi nombreuses et importantes, un rôle de service aux entreprises adaptées, nous proposons des formations telles que la formation de dirigeant d'EA mais aussi des formations plus « terrain » telles qu'encadrant de proximité, management des compétences de travailleurs handicapés, cadre administratif et fonction de l'entreprise adaptée. En fait tout type de formation autour du fonctionnement d'une EA et la connaissance des différentes pathologies. Nous apportons aussi un soutien juridique sur les questions liées aux processus de recrutement, la gestion du personnel la nature des contrats commerciaux...

Pour quelles raisons une EA va-t-elle adhérer à l'UNEA ?

En premier lieu, que c'est parce que nous défendons les intérêts du secteur par notre lobbying politique. Ensuite, d'autres viennent pour les services que nous offrons, d'autres pour travailler en réseau. La majorité des adhérents arrivent un peu avant la création de leur entreprise, lorsqu'ils se posent beaucoup de questions.

Quelle est la particularité de l'UNEA ?

Nous réunissons des entreprises de toute taille, qui ont des activités très diffé-

rentes les unes des autres. A priori, rien ne nous unit et nous pouvons même nous retrouver en concurrence. Le tronc commun, c'est notre mission autour du handicap. Lors de la défaillance d'une EA, il y a une véritable mobilisation des membres du réseau pour réembaucher les salariés licenciés. Nous apportons aussi un soutien juridique à nos membres sur leurs spécificités.

Combien de membres compte l'UNEA ?

Nous avons environ 480 adhérents qui représentent les deux tiers du secteur en nombre de structures qui elles-mêmes représentent les trois quarts des salariés du secteur. En termes de réseau c'est vraiment très important. Notre communication passe pour ainsi dire dans la totalité du secteur, même auprès des non adhérents.

Quelle vision porte l'UNEA ?

Aujourd'hui nous visons le maximum de développement pour les entreprises adaptées et surtout d'être soutenu par l'État chaque fois que nous créons des emplois.

Concrètement qu'est-ce que vos adhérents ont obtenu ces dernières années ?

Le pacte pour l'emploi avec François Fillon en 2008 qui fut une vraie réussite et dernièrement la signature d'un contrat historique avec Myriam El Khomri pour le financement de 5000 aides au poste sur des créations d'emploi sur les cinq prochaines années. Ce sont des résultats que nos membres attendent de nous. Mais pour nous ce n'est pas suffisant car le dispositif du contingentement reste en vigueur.

Du côté du sourcing, que faites-vous pour vos adhérents ?

Sur le sourcing des personnes qui entrent en EA, nous avons travaillé avec le réseau CHEOPS, Pôle emploi et le ministère du travail afin d'uniformiser et faciliter le processus d'entrée en EA sur tout le territoire.

Qu'en est-il du passage de salariés vers le secteur ordinaire du travail ?

Nous réfutons toute politique de quota, nous ne sommes pas des entreprises d'insertion même si nous accompagnons et favorisons la mobilité interne et externe de nos salariés. Ce qui est important pour nous c'est avant tout de former et qualifier les personnes, plus que dans le secteur classique. Ce que nous défendons à travers cela c'est la capacitation, qui représente pour une personne la capacité de prendre les bonnes décisions pour elle-même. Si une personne souhaite quitter notre secteur, nous l'aiderons avec tous nos moyens pour participer à la sécurisation de son parcours, si elle



Stéphane Foisy, président de l'UNEA.

souhaite évoluer dans l'entreprise adaptée, nous l'aiderons tout autant.

Que représente pour vous les 30 ans de l'UNEA ?

Cela représente 30 ans de militantisme, c'est un réseau de bénévoles portés par une mission et c'est une réussite car aujourd'hui l'UNEA c'est 35 000 emplois et 1,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Il y a encore beaucoup trop de belles choses peu connues dans ce secteur. Les EA méritent d'être plus connues du monde économique et politique. Notre ambition c'est la levée du contingentement pour revenir à la liberté de recrutement sans limite d'aide au poste. Créer de l'emploi c'est très dur, l'État doit nous accompagner sans restriction. Aujourd'hui nous pouvons dire avec fierté que l'UNEA est le spécialiste du travail adapté en France. ●



Sébastien Citerne : Directeur général de l'UNEA.

Trophées Handiréseau Femmes en EA : Une troisième édition couronnée de succès

Ne dit-on pas jamais deux sans trois ? Pour la troisième année consécutive, la Journée Handiréseau Femmes en EA a été une véritable réussite et a rassemblé près de 300 participants ! Retour sur cet événement désormais incontournable en matière d'emploi.



Marie-Christine Raoult (RATP) et François Asselin (CPME) remettent le prix « Tutrice d'exception » à Ghislaine Bailly, salariée de Scoop Nea - à droite : Dominique du Paty, fondatrice d'Handiréseau.

LA 3^E ÉDITION DES TROPHÉES Femmes en EA, qui s'est déroulée à la Maison de la RATP le 7 mars, à la veille de la journée de la femme, en présence de François Asselin, Président de la CPME a réussi son pari, réunissant près de 300 personnes (salariées, dirigeants, responsables mission handicap et achats, etc.).

Pierre Deniziot, Conseiller régional de la région Ile-de-France, chargé du Handicap, a rendu hommage aux femmes : « Nous sommes réunis ici pour honorer vos qualités. Mettre à l'honneur ces qualités, c'est aussi une façon de lutter contre les discriminations que peuvent rencontrer les femmes, en situation de

handicap, qui veulent travailler, s'épanouir dans une activité professionnelle, participer au développement d'une entreprise, d'un territoire et d'un pays.

Dans ce sens, Maudy Piot, Présidente de l'Association « Femmes pour le Dire, Femmes pour agir », a rappelé son combat quotidien déclarant : « Je ne souhaite pas qu'on m'intègre. Je suis née dans ce pays et parfaitement intégrée. Je veux que l'on m'accueille comme une citoyenne, qu'on nous donne le poste qui correspond à nos compétences. »

La journée, centrée sur le thème de la performance collective, a mis en avant différents témoignages d'Entreprises Adaptées mettant en lumière des pratiques innovantes dans le management

Les lauréates des Trophées femmes en EA 2017

- Trophée Femmes en EA remis par BNP Paribas : Béatrice TISSOT de l'Entreprise Adaptée AfB France
- Trophée Femmes en EA – catégorie professionnalisation remis par Enedis : Malika GUENFOUD de l'Entreprise Adaptée AIA Sas
- Trophée Femmes en EA – catégorie intrapreneuse/entrepreneuse remis par AG2R La Mondiale : Annie VIAND de l'Entreprise Adaptée D3E'A
- Trophée Femmes en EA – catégorie Tutrice d'exception remis par le Groupe RATP : Ghislaine BAILLY de l'Entreprise Adaptée SCOP NEA
- Trophée coup de cœur Manager remis par Assystem : Hanna BENALI de l'Entreprise Adaptée Fastroad
- Trophée coup de cœur Salariée remis par ADP : Sandra HADANGUE de l'Entreprise Adaptée APF Entreprise 57.

des équipes telles qu'Aktisea qui utilise le jeu dans ses process de recrutement et d'intégration.

Enfin, la remise des diplômes et des trophées s'est déroulée dans une ambiance conviviale, pleine de sourires et d'émotion. François Asselin s'est fait le « promoteur de l'entrepreneuriat au féminin » et a encouragé les femmes dans cette performance. ●



Un manifeste pour la création d'un Grenelle Emploi et Travail



de consensus ». Elle s'appuie sur la synthèse des travaux de la consultation locale, des domaines et des ateliers transverses. Elle doit permettre de définir les grandes orientations politiques pour l'emploi et le travail. Elle pourra être précédée d'un débat au parlement.

La **quatrième étape** est une étape

À l'occasion des élections présidentielles et législatives 2017, l'association Solidarités nouvelles face chômage (SNC) a lancé en mars dernier un manifeste appelant à la création d'un « Grenelle pour l'emploi et le travail ». Des signataires de tous bords politiques l'ont signé ainsi que des personnalités éminentes de la société civile ce qui souligne son caractère transpartisan. En voici un extrait.

Le parti-pris est de commencer par une **première étape** de consultation locale, au plus près de territoires, pour recueillir les constats, les difficultés, les espoirs, les arrangements et les solutions des acteurs de terrain. Cette consultation devrait donner lieu à une centaine d'événements partout en France. De plus, une consultation via internet, ouverte à l'ensemble des citoyens, permettra de partager les conclusions et d'enrichir le débat.

La **deuxième étape** est un travail par domaine d'activité. Il n'est pas nécessaire de couvrir tous les domaines mais de s'appuyer sur les plus représentatifs et les plus complémentaires en termes de difficultés et de solutions possibles. Huit à dix domaines pourraient être retenus.

Le lancement des travaux par do-

maine devra donner lieu à un séminaire de partage, et de débat, où seraient présentés des travaux académiques et de grands témoignages internationaux. Ce séminaire sera préparé pendant l'étape de consultation locale. Par domaine, les participants aux travaux seront des représentants de l'Etat, des régions, des partenaires sociaux, des collectivités locales, du service public de l'emploi, des associations ainsi que des personnes issues des consultations locales. Parallèlement à ces deux premières étapes, six ateliers « thématiques » permettront de concentrer la réflexion sur les grands axes de transformation futurs : réglementation, rémunération et temps de travail, formation et compétences, inactivité, dialogue social, ingénierie territoriale de projets. Cette organisation permettra aussi de définir un contexte législatif et social le plus homogène possible. Deux autres ateliers « transversaux » pourraient faire l'objet de groupes de travail : le premier concernant le chiffrage des propositions, le second relatif à la méthode de suivi des engagements pris.

La **troisième étape** est une étape d'engagement à travers un « séminaire

de mise en œuvre institutionnelle. Elle vise à traduire les engagements du Grenelle pour l'emploi et le travail, notamment, dans des lois, des règlements, des codes, des accords entre partenaires sociaux (au niveau interprofessionnel ou par branche), dans les stratégies des exécutifs régionaux, dans des orientations et évolution du service public de l'emploi. La cinquième étape est une étape de mise en œuvre opérationnelle du nouveau cadre institutionnel.

La **sixième étape** vise à assurer le suivi et l'évaluation des actions menées, une restitution de celle-ci sera présentée au parlement et à l'ensemble des parties prenantes ».

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) a été créée en 1985 pour lutter contre le fléau du chômage et soutenir les chercheurs d'emploi grâce à l'engagement de citoyens. Elle agit autour de 3 axes : L'accompagnement des chercheurs d'emploi dans la définition de leur projet et de leurs recherches. La création d'emplois solidaires. La défense des intérêts des chercheurs d'emplois auprès des institutions publiques. ●

Plus d'infos : <https://snc.asso.fr>

21^e Rencontres de la FEDEEH à Poitiers

Les 21^e Rencontres Nationales de la FEDEEH auront lieu les 20 et 21 mai prochains à l'UFR Sciences Humaines et Arts de l'Université de Poitiers (86) et auront pour thème central « le jeu ».

Parmi les objectifs de la journée : travailler votre CV grâce à l'atelier CV et LM ; questionner le regard que porte la société sur le handicap lors du ciné-débat ; assister à la conférence « handicap et genre » ; repartir avec vos créations réalisées lors des ateliers sculpture ou DIY cosmétique ; bouger votre corps avec une séance de torball...

« À vous, joueur/joueuse, curieux/curieuse,

observateur/observatrice, créatif/créative, et, forcément doué(e) d'une grande ouverture d'esprit, venez vous offrir un espace de liberté et d'expression lors de ces 21^e Rencontres Nationales ! Nous vous proposons un week-end placé sous la thématique du jeu, riche en mutualisation, information, formation ainsi que des activités ludiques adaptées à chaque personne et à ses problématiques », commentent les organisateurs.

La FEDEEH a pour mission d'optimiser, à travers un engagement étudiant pérenne, les conditions de formation et d'insertion professionnelle des jeunes

handicapés. Dans cette perspective, elle associe toutes les parties prenantes pour rassembler, soutenir et multiplier les initiatives étudiantes en faveur de l'égalité des chances, de la participation sociale et du parcours de formation et d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap. La FEDEEH rassemble aujourd'hui 596 jeunes en situation de handicap, 57 associations étudiantes, 28 établissements d'enseignement supérieur, 24 associations spécialisées, 15 experts et 8 entreprises. ●

Plus d'infos sur le site : <http://fedeeh.org>

Le 10 mai à Villeurbanne votre carrière professionnelle vous ouvre les bras

Les Rencontres Handiagora auront lieu à l'Espace Tête d'Or Lyon-Villeurbanne le 10 mai prochain. Rencontre avec Claudette Golfier, fondatrice et coorganisatrice des rencontres Handiagora.

J'ai un handicap, oui et alors ?

#montalentmonavenir



Page - Rencontres Handiagora 2017



@handiagora



MERCREDI 10 MAI 2017 DE 9H00 A 17H30

3^{èmes} Rencontres Handiagora « Travail et Handicap »

Les Rencontres des métiers, de la formation, de l'alternance et des solutions pour l'emploi

Espace Tête d'Or
103 Bd Stalingrad 69100 Villeurbanne
Bus C2 - C 26 et bus 70 arrêt Parc Tête d'Or
Tramway T1 arrêt Tonkin

3 Conférences le matin :

- » Travailleurs indépendants Handicapés
- » L'emploi accompagné
- » Les « Dys » dans l'entreprise

Toute la journée

- » Service public de l'emploi, relais pro
- » Organismes de formation
- » Aménagements de poste
- » Espace Echanges-Agora

L'après-midi

- » Ouverture des stands employeurs privés et publics
- » Ateliers estime de soi - prise de parole...

Entrée libre
sur inscription,
handiagora.fr
Accueil LSF



DÉCOUVRIR - EXPÉRIMENTER - RENCONTRER - S'INFORMER



À qui s'adressent les Rencontres Handiagora ?

Vous êtes jeune, étudiant, adulte en situation de handicap, en pleine interrogation sur votre avenir, en recherche de pistes professionnelles, d'alternance ou d'emploi, les Rencontres Handiagora sont faites pour vous faciliter les contacts et la visibilité sur les réalités d'exercice et d'accès aux métiers. Une cinquantaine d'exposants vous attendent dont une trentaine d'employeurs accessibles dès 13h sur leur stand. Des organismes de formation, des prestataires pour l'aménagement des postes, et des appuis pour faciliter les relais professionnels seront disponibles toute la journée pour vous éclairer. Venez participer à des présentations courtes et percutantes sur les métiers, les formations, les dispositifs. Profitez-en pour nouer le dialogue, prendre des contacts utiles pour vous ! #montalentmonavenir

Les jeunes en parcours scolaires pourront trouver des conseils pour la suite de leurs études ou trouver un organisme de formation adapté à leurs souhaits. Le Rectorat et les CIO

seront présents à côté de référents handicap des universités, Grandes écoles et des chambres consulaires (CCI...) pour faire le lien avec l'apprentissage et les PME.

La nouveauté cette année, c'est un programme de conférences sur les récentes évolutions de la loi sur le handicap et l'emploi avec un focus sur l'insertion des Dys entreprise. Les Dys sont cette année Reconnus Grande Cause Régionale Auvergne Rhône-Alpes.

- 9h30 « *Travailleurs indépendants handicapés : de nouvelles compétences à valoriser au titre de la DOETH* »
- 10h30 « *L'emploi accompagné : un dispositif pour sécuriser les parcours* »
- 11h « *Dys* » et travail : de vraies compétences pour les employeurs »

Le parti-pris de ces rendez-vous publics est de favoriser une approche pédagogique et concrète qui permette notamment aux employeurs, aux professionnels des RH, des achats, de la santé au travail, aux représentants du personnel, aux acteurs du handicap de s'approprier ces possibilités et de découvrir des compétences nouvelles.

Chacun pourra échanger avec les organismes de formation, les opérateurs terrains, des prestataires techniques qui peuvent soutenir l'accès, l'intégration et le maintien dans l'emploi. Les occasions de nouer des contacts, de partager des expériences seront favorisées.

Quelles sont les autres raisons d'aller aux rencontres Handiagora ?

Nous travaillons en partenariat avec les responsables du Master « *Référent Handicap* » de l'Université Lyon 2 piloté par Charles Gardou et une fois de plus la qualité de l'accueil sera assuré par de nombreuses étudiantes du master : l'objectif est de fournir des informations pertinentes aux visiteurs en fonction de leur situation, de leur profil, de leurs attentes pour faciliter l'orientation sur les différents espaces et stands. Elles mettront leur enthousiasme au service des visiteurs pour qu'ils tirent le meilleur parti de la manifestation.

Des conseillers Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi seront disponibles pour éclairer les visiteurs sur les outils et dispositifs. Ils seront à leur service toute la journée et animeront des ateliers collectifs de conseil à la recherche d'emploi l'après-midi. Plusieurs référents des Missions locales ont prévu d'accompagner des groupes de jeunes pour faciliter le lien avec les employeurs. Jeunes ou adultes pourront aussi participer à des ateliers visant à développer/favoriser la relation à soi et aux autres, la dynamique de groupe en prônant l'entraide et la coopération.

- 14h30 : Oser son projet professionnel
- 15h30 : Se préparer à un entretien professionnel (image de soi, posture)
- 16h30 : Comment gérer ses émotions ?

De 14h30 à 17h, une exposition d'art vivant avec des œuvres des résidents du Foyer de vie Belair qui accueille des personnes handicapées mentales sera ouverte au public pour faire changer le regard sur le handicap. Les artistes seront aussi présents pour peindre en temps réel.

Un programme très riche dont le détail des comme la liste des exposants sont consultables sur le site www.handiagora.fr

Quelles sont les conditions d'entrée pour les visiteurs ?

L'entrée est gratuite bien sûr. Seule une inscription est demandée : soit en amont sur le site <http://handiagora.fr/pre-inscription-visiteur>, soit le jour J à l'accueil de l'Espace Tête d'Or!

Nous recueillons les besoins particuliers des visiteurs pour leur assurer le meilleur accueil. L'Urapeda, notre partenaire, assure la LSF sur les différents rendez-vous. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent laisser leur projet, leur cv (à ne pas oublier pour une recherche d'emploi!). ●

Nous sommes fiers du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Agefiph, du FIPFPP, du Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi), et des villes de Lyon et Villeurbanne qui nous intègrent cette année dans le Fest'Dif.

Selon vous, ces danseuses ont-elles un handicap ?



Dans 80% des cas il est invisible.

Le monde du handicap bouge. Restez informé.
Handirect, le média au cœur du mouvement,
chez vous tous les 2 mois !

Crédit photo : © Philippe Moulu / Compagnie Tatroo



Recevez chez vous



Bulletin d'abonnement
à retourner à Handirect -
Service abonnement
5 rue de la Claire - 69009 Lyon

Oui, je m'abonne à Handirect aux conditions suivantes :

- 6 numéros** (1 an) au prix de **31 €** au lieu de **36 €**
- 12 numéros** (2 ans) au prix de **58 €** au lieu de **72 €**
- 6 numéros** (1 an) au format PDF **24 €** au lieu de **30 €**
- 12 numéros** (2 ans) au format PDF **44 €** au lieu de **54 €**

Pour toute autre formule d'abonnement consultez notre site : www.handirect.fr

Mme Mlle M.

HANDIRECT
LE MÉDIA DES SITUATIONS HANDICAPANTES

Société.....

Nom Prénom

Adresse

C.P. Ville

Téléphone

E-mail :@.....

Regard sur le nouveau plan

Le 21 février dernier, l'Agefiph adoptait son nouveau plan stratégique. Trente années après nombre de salariés employés dans les entreprises du secteur privé augmenter régulièrement, tout en rénovant son action. Nous avons pu échanger avec Anne Baltazar, Présidente de

CE PLAN RÉNOVE ET RELANCE DE manière importante les ambitions et les actions de l'association. En effet, le conseil d'administration est résolu à se rapprocher du terrain et à forger des partenariats solides avec les organismes spécialisés d'aide à l'emploi pour mieux accompagner les personnes handicapées vers et dans l'emploi. Et ce en renforçant le maintien dans l'emploi des personnes en risque de désinsertion professionnelle et en apportant des aides et des prestations mieux adaptées aux besoins des personnes handicapées. Ce nouveau positionnement s'appuie sur cinq axes majeurs : permettre des parcours professionnels sécurisés dans le cadre d'une offre d'intervention rénovée, évolutive et en appui des dispositifs de droit commun ; renforcer et mieux cibler la mobilisation du monde économique et social pour l'emploi des personnes handicapées ; renforcer l'accès des personnes handicapées à la formation de droit commun comme l'un des éléments du parcours ; agir sur le réseau d'acteurs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et du travail au bénéfice de l'emploi des personnes handicapées ; et enfin être plus lisible et plus visible.

Anne Baltazar, la présidente de l'Agefiph, réaffirme que la sécurisation des parcours, est une composante essentielle de la nouvelle orientation de l'Agefiph :

« L'Agefiph veut se repositionner et assumer encore mieux et davantage encore ses missions en devenant plus que simple gestionnaire et financeur, c'est-à-dire acteur à part entière de la politique publique en matière d'emploi, d'orientation et de formation des personnes handicapées ». Et Madame Baltazar de poursuivre : « Nous allons regarder et suivre le parcours d'une personne vers l'emploi sous les angles de l'insertion, du placement, de la prévention de la désinsertion professionnelle pour surtout éviter les ruptures qui peuvent reconduire la personne à la case départ. Nous devons lever les freins, prévenir et empêcher les ruptures dès lors qu'elles produisent ou sont en passe de se produire. Si cela n'est pas possible, faire en sorte qu'elles aient le moins d'incidence possible sur la personne. Nous allons travailler avec les organismes de placement spécialisés

(ops) pour fluidifier l'accès et le maintien en emploi. Le but est de mettre en place un continuum d'interventions pour combler tous les vides qui existent dans l'accompagnement financé par l'Agefiph. Je crois beaucoup à des réponses plus fluides pour un accompagnement vers l'emploi durant tout le parcours de la personne. Nous voulons aussi être une force de proposition pour les partenaires nationaux et territoriaux, notamment auprès de l'État, qui nous a positionnés dès le départ dans la loi, pour définir avec lui les priorités en matière d'emploi des personnes handicapées. »

La formation comme levier du parcours professionnel des personnes handicapées, c'est un peu le serpent de mer, mais cette fois-ci les moyens seront plus appropriés avec plus d'exigence. Madame Baltazar dépeint la situation : « Aujourd'hui nous consacrons un tiers de notre budget à la formation des personnes handicapées. Désormais, nous allons faire encore mieux, en substituant pour partie le volume des heures achetées par des actions auprès des acteurs de la formation, pour que ceux-ci lèvent les freins à l'accueil des personnes handicapées et leur donnent plein accès au droit commun de la formation avec une accessibilité physique et pédagogique à chaque fois que cela est nécessaire. » ... « Nous finançons des stages de formation par apports de crédits aux financeurs de droit commun, nous ne sommes pas toujours sûrs que ces financements bénéficient à des personnes handicapées. Les effets de la formation en matière de qualification et de retour à l'emploi ne sont, de plus, pas suffisamment mesurés. Il n'est pas question de tout arrêter mais nous allons mieux apprécier chaque cas pour faire autrement et optimiser la mobilisation des fonds. Nous souhaitons aussi progresser sur les actions collectives, et également agir davantage en faveur de l'acquisition des prérequis, car il y a apparemment un vrai frein dans l'accession aux formations qualifiantes par carence dans les pré requis. » Et de préciser : « Cela a pour objectif de permettre aux personnes handicapées d'accéder aux formations qualifiantes de droit commun. C'est l'un des axes majeurs de la nouvelle politique de l'Agefiph. Le droit commun autant que possible et des

actions spécifiques autant que de besoin, avec bien sûr la notion de compensation des désavantages induits par la situation de handicap. Tout cela s'associe à la notion de parcours professionnel. Nous allons donc agir sur le droit commun et les organismes de formation pour qu'ils soient plus accueillants. Bien sûr, cette approche est très personnalisée et si cela s'avère nécessaire nous adapterons des mesures de compensation au droit commun, déjà par un dialogue avec les formateurs et la mise en œuvre d'outils pédagogiques, sans pour autant aller jusqu'à l'accessibilité des établissements qui ne dépend pas de nous. Tout cela, nous n'allons pas le faire seuls, nous ouvrirons des chantiers avec les acteurs de la formation. Les délégués régionaux sont mandatés pour aller négocier les questions de formation et d'emploi avec les CREFOP et dans le cadre des PRITH. Cela se faisait jusqu'à présent naturellement mais aujourd'hui le conseil d'administration l'a inscrit dans sa politique, l'organise et le valorise. »

L'un des axes qui portera la nouvelle politique passe par la mobilisation des entreprises et du monde économique et social pour l'emploi des personnes handicapées et notamment par une offre renforcée pour les PME/TPE. « Ce que nous attendons des entreprises, c'est qu'elles continuent à se mobiliser pour l'emploi des personnes handicapées dès l'embauche par la recherche des compétences, sans craindre de recruter des personnes handicapées. Dans ce domaine, les PME représentent un enjeu majeur, même si elles n'ont pas toujours les ressources internes pour mener une politique handicap de grande ampleur. C'est l'une de nos cibles prioritaires, avec laquelle nous voulons mener des plans d'actions sectoriels et territoriaux efficaces », confie Anne Baltazar. Hors du champ des besoins d'appui au recrutement ou au maintien dans l'emploi, les entreprises ont fait remonter quatre axes de besoins : une information générale (ex : sur la réglementation en vigueur), du conseil sur une situation particulière, des outils pour informer et sensibiliser en interne, et enfin un accompagnement pour concevoir et mettre en œuvre une action ou un plan d'action, voire une politique d'emploi

stratégique de l'Agefiph

sa création, et forte de sa contribution aux résultats enregistrés qui voient notamment le l'Agefiph souhaite réaffirmer son engagement au service de l'emploi des personnes handicapées, l'Agefiph, sur cet imposant chantier qui va commencer à se déployer dès cette année.

des personnes handicapées. Malgré la multitude d'offres proposées par les différents acteurs pouvant intervenir auprès des entreprises, ces besoins sont encore insuffisamment couverts.

« Pour cela nous allons proposer aux entreprises une offre de service renforcée et mieux adaptée à leurs besoins, avec pour base une offre socle pour informer, conseiller, outiller et accompagner les entreprises. L'Agefiph va continuer à répondre à toutes les demandes des entreprises mais dans certains cas, notamment celles sous accord, notre intervention ne sera peut-être pas gratuite. C'est pourquoi l'Agefiph repense son offre de service aux entreprises, en proposant aux TPE/PME une offre renforcée, et en contribuant à la « dynamisation de la négociation collective ».

Enfin, et si nous sommes très loin d'avoir balayé toute la nouvelle stratégie de l'Agefiph, nous allons conclure par l'innovation. Ouverte aux mutations de son environnement immédiat, mais également à celles qui touchent ses thématiques de prédilection, l'Agefiph va faire de l'innovation un enjeu à part entière et un des moteurs de la refondation de son offre d'intervention.

De manière générale, une priorité sera donnée à l'innovation dès lors qu'elle va concourir à développer la capacité pour l'Agefiph d'inventer de nouveaux modes d'action et rénover son offre d'intervention en continu. L'innovation participe également très directement au renforcement de l'expertise de l'Agefiph, et ce faisant à son repositionnement à partir de sa capacité à produire de la connaissance ; une Agefiph également à terme plus performante grâce à l'exploitation des opportunités offertes par la révolution numérique et à la mobilisation de l'innovation opérationnelle pour améliorer



Anne Baltazar, présidente de l'Agefiph.

la qualité de service rendue à ses bénéficiaires. Au final, et sur la base de l'ensemble de ces enseignements, l'Agefiph porte comme un enjeu pour le développement de l'emploi des personnes handicapées, le fait de transformer l'innovation en force de propositions, notamment à travers sa contribution à l'élaboration des politiques publiques.

Nous reviendrons régulièrement sur le nouveau plan stratégique de l'Agefiph, qui est à la fois dense et très varié. L'une des volontés de l'Agefiph est d'ailleurs d'être plus visible et plus lisible. Nous saurons lui rappeler l'importance d'un média comme Handirect pour l'aider dans cette mission.

● JMMC

L'accompagnement d'entrepreneurs TIH : trois associées témoignent de leur expérience



Anne-Laure et Evelyne, deux des trois associées de la société H.A.S.C. (Handicap Au Service des Compétences).

Devenir entrepreneur est un moyen de s'épanouir pour de nombreux Français : 21 % d'entre eux ont l'intention de créer ou reprendre une entreprise, et près de 5 millions de personnes sont aujourd'hui dirigeants ou associés, soit 7 % des Français¹. Une réalité qui ne connaît pas de frontière avec le handicap, puisque 7 % des travailleurs handicapés sont aujourd'hui indépendants. Les TIH (Travailleurs Indépendants Handicapés) réussissent : trois quarts des entreprises qu'ils créent survivent après trois années d'existence, contre seulement deux tiers pour l'ensemble des entrepreneurs français². Entreprendre avec sa différence est donc créateur de valeur !

AUJOURD'HUI, DE PLUS EN PLUS DE porteurs de projet réfléchissent à l'idée d'être accompagnés dans la mise sur pied de leur projet ou développement d'entreprise, comme Anne-Laure, TIH et présidente de la société H.A.S.C. (Handicap Au Service des Compétences), qui témoigne avec ses deux associées et de leur tuteur d'accompagnement :

Anne-Laure, d'où vient votre choix de travailler à votre compte ?

Je suis devenue entrepreneure à 36 ans, après 10 années de salariat en tant que Chargée de gestion administrative. En 2014, j'avais bénéficié d'un bilan de

compétences, car je ne savais pas ce que je valais sur le marché du travail. Je souhaitais me tourner vers un métier qui avait du sens pour moi. J'ai donc pris confiance pour franchir le pas et me lancer dans l'entrepreneuriat. J'ai d'abord monté mon autoentreprise « *Handimagine* », pour proposer aux PME mes prestations de consultante, à savoir un diagnostic et une évaluation des actions à mettre en place pour les aider à dynamiser ou créer leur politique handicap. De plus aujourd'hui, je fais

partie de la société H.A.S.C, que je gère avec deux associées TIH.

Comment vous est venue l'idée de vous associer à d'autres entrepreneurs TIH ?

En novembre dernier, grâce au réseau UPTIH, à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), j'ai eu la chance de travailler en collaboration avec une autre TIH graphiste et dirigeante de la société « *BASALT INK* ». J'ai aussi rencontré Evelyne, une TIH autoentrepreneure, dont la mission est de coacher et d'accompagner des personnes handicapées.

Cet automne, nous avons toutes les trois réfléchi à nous associer pour créer cette nouvelle entreprise, et joindre nos activités complémentaires de graphiste, coach et consultante. Concrètement, cette idée d'entreprise unique nous permet de simplifier les choses en proposant par exemple une seule facture à nos clients.

Evelyne, associée d'Anne-Laure, décrit leur futur produit phare : TIH Skills.

TIH Skills est un kit de sensibilisation qui a pour mission de valoriser l'entrepreneuriat des personnes handicapées au sein des entreprises. Nous envisageons ensuite de proposer un accompagnement auprès des PME et de leur mission handicap, des prestations de coaching auprès des salariés de ces entreprises, et des prestations de graphisme.

L'associée graphiste, ajoute : Notre plus-value est de faciliter le recours aux entrepreneurs TIH dans les entreprises, qui ont tout à y gagner si elles sont sen-

sibilisées à leur création de valeur.

Laurent, retraité et anciennement dirigeant d'entreprise, accompagne aujourd'hui les trois associées. Il revient sur son expérience bénévole :

Je les accompagne par exemple dans la formalisation de leur projet, je les aide à structurer leur modèle économique, à prévoir un budget à long terme. Lorsque je les ai rencontrées, leur projet m'a particulièrement plu. Il avait en effet besoin d'être cadré. Je les aide donc à mettre tout cela en place, en les aidant à définir les objectifs, évaluer les moyens et les ressources dont elles disposent. La différence de ces trois personnalités m'a impressionné : chacune a des compétences et une force dans un domaine particulier. Je retire de cette expérience d'accompagnement une forme de travail passionnant, une force à ma vie. Je ne suis pas seulement bénévole, mais totalement impliqué dans le projet.

À la manière d'Anne-Laure et de ses deux associées, 8 000 personnes handicapées se lancent chaque année dans l'entrepreneuriat et créent effectivement leur entreprise (plus de 3 000 d'entre eux soutenus par l'aide financière de l'Agefiph³).

À ce titre, l'**Union Professionnelle des Travailleurs Indépendants Handicapés (UPTIH)** est l'association qui a pour mission de rassembler, représenter et accompagner les entrepreneurs TIH, quel que soit leur secteur d'activité ou leur handicap, par des accompagnements individuels (coaching, tutorat, mentorat), dispensés par un ou plusieurs bénévoles de l'association, ou collectifs (animation de réseau, ateliers thématiques, ateliers de codéveloppement, soutien au développement commercial avec notre partenaire TIH Business, etc.) ●

Pour en savoir plus : www.uptih.fr.

¹ « *Indice entrepreneurial français 2016* », Agence France Entrepreneur

² D'après Sophie Jalabert, Déléguée générale du réseau national des BGE, publication « *Créer sa boîte malgré le handicap* » Le Parisien - Aujourd'hui en France, Édition du 18 novembre 2015

³ « *Rapport d'activité Agefiph 2015* », Agefiph.

TIH Skills
Valorisons l'Handipreneuriat

— ON —
N'ENGAGE PAS

à la tête
du
client.

ORIGINE, ÂGE, SEXE, HANDICAP...

Chez Market, nos 30 000 collaborateurs
sont tous différents, tous uniques.
Ensemble, ils favorisent chaque jour la dynamique
et la performance de notre enseigne.



DISTRIBUTEUR D'AVENIRS

Handimarket, le salon des ESAT/EA de Bretagne-Pays de la Loire



L'ESATCO qui présentait sur le salon ses nombreuses compétences de manière originale et gourmande.



Handimarket a réuni 128 ESAT et entreprises adaptées le 16 mars dernier.

Handimarket, c'est le salon où se sont exposées les Entreprises Adaptées et ESAT de Bretagne et des Pays de la Loire pour la deuxième fois, à l'occasion de la seconde édition de cet événement. Ce salon B2B a ainsi réuni 128 ESAT et entreprises adaptées, soucieux de faire connaître leurs prestations et le savoir-faire de leurs salariés. Après le succès de la 1ère édition en 2015 – qui avait réuni plus de 600 professionnels – les ESAT (ex CAT) et les entreprises adaptées sont revenues encore plus nombreuses le 16 mars dernier en plein cœur de Rennes, à la Halle Martenot. Rencontre avec Emmanuelle Fournil, Directrice de l'association la BOSS, et co-fondatrice de Handimarket.

Quelle est l'origine de ce salon ?
L'origine remonte à 2012 lorsque le groupe la Poste et la SNCF en Bretagne ont ressenti le besoin de mobiliser leurs équipes achats sur la question des achats auprès du secteur adapté et protégé. Elles n'arrivaient pas seules à mobiliser leurs équipes achats sur la question et ont sollicité les réseaux bretons du handicap, tels que l'ARESAT et l'UNEA, pour imaginer un événementiel susceptible de mobiliser activement et de faire monter en compétence leur acheteurs. Il fallait aussi que cet événement soit le plus ouvert possible, c'est comme ça qu'est né Handimarket.

Aujourd'hui qui porte cet événement ?
C'est un collectif qui comprend le Groupe

la Poste, la Ville de Rennes, la Métropole de Rennes, l'Aresat, l'Unea, Ladapt, la Cress et La Boss. Pour participer à ce salon les entreprises adaptées comme les ESAT n'ont à remplir aucune condition d'adhésion à un quelconque réseau.

Quelle est la philosophie du salon ?
C'est une vitrine collective, on est vraiment dans l'idée de montrer, de changer le regard, de donner à voir des compétences dans tous les secteurs d'activités. Donc nous avons besoin d'une véritable représentativité des EA et ESAT pour que ça marche. C'est pour cela que nous avons 128 entreprises adaptées et ESAT présents.

Quelles étaient les retombées de la première édition ?
Sur la première édition, nous avons reçu 20 % d'acheteurs publics et 80 % d'acheteurs privés, ce qui était étonnant car nous aurions pu penser que nous avions eu peu de retombées sur les collectivités mais en réalité, elles sont venues nous voir à posteriori pour que l'on fasse avec elles du sur-mesure dans leurs démarches achats. Il y a donc eu une vraie mobilisation autour de l'événement. Concernant les entreprises privées, il y eu de beaux contrats signés à l'issue du salon. Et en termes de presse, nous avons eu une très belle visibilité sur le territoire. C'est la première fois qu'il y avait une telle promotion pour le secteur adapté et protégé du territoire Bretagne-Pays de la Loire.

Comment est financé le salon ?
Nous sommes à un tiers de financement public, un tiers de financement privé et le reste par les exposants et les associations organisatrices. L'organisation logistique est principalement portée par

les associations partenaires de l'événement mais nous avons aussi impliqué autant que possible les exposants à travers leurs compétences utiles pour l'organisation (signalétique, impression, restauration, installation, sacs d'accueil, nettoyage...). Il y a une mise à disposition de moyens des exposants sous forme de contribution. C'est une véritable participation collective pour un projet de vitrine collective.

Quelle a été la fréquentation de cette édition ?
Au regard des sacs qui sont distribués à l'entrée, nous avons dépassé les 1000 visiteurs et j'ai déjà repéré de nombreux acheteurs publics et privés ce qui est très encourageant.

Quelles sont les perspectives ?
Rien n'est encore défini mais nous allons certainement faire de l'itinérant en Bretagne et Pays de la Loire, et du micro événementiel pour toucher plus d'entreprises et notamment des PME/TPE ; mais aussi parce que certains de nos exposants ne travaillent qu'en circuit très court, soit moins de 30 km autour de leur établissement. L'idée est de favoriser l'interconnaissance qui marche très bien dans les relations de proximité. ●

Les ESAT et EA de Bretagne et Pays de la Loire

- 284 structures (178 ESAT et 106 EA) à votre service
- 25 400 personnes dont 80 % en situation de handicap
- 285 millions € de chiffre d'affaires annuel

HumainEA, une entreprise adaptée qui développe les talents des autistes



Natacha Cappelier, directrice d'HumainEA.

HumainEA est la première entreprise adaptée française spécialisée dans le recrutement généraliste et l'externalisation de missions RH, à embaucher des personnes autistes Asperger et autistes à haut potentiel.

Alors que dans les entreprises françaises, l'autisme est encore trop souvent associé à un trouble psychologique, HumainEA utilise et développe les facultés et talents de ces personnes en les intégrant de manière adaptée sur des postes de chargés de sourcing. Leur capacité de concentration, leur remarquable souci du détail et de la précision, leur réelle implication, et leur esprit perfectionniste font que les autistes Asperger et autistes à haut potentiel possèdent de réels atouts pour exercer un poste de chargé de sourcing. « Leurs différences font leurs talents, leurs talents font leurs performances », explique Natacha Cappelier, directrice d'HumainEA. Aujourd'hui, l'entreprise adaptée travaille avec des PME et des grands groupes et vient en appui aux équipes RH. « Une collaboration qui permet également de les sensibiliser à l'autisme », ajoute Natacha Cappelier.

Grâce à une formation au métier, un encadrement adapté et parfois un accompagnement par une structure extérieure, ces chargés de sourcing participent pleinement à la mise en œuvre des prestations HumainEA auprès

des services RH des entreprises clientes. Ils interviennent sur les différentes activités proposées par l'entreprise adaptée telles que le sourcing et la pré-qualification de candidats afin d'identifier de manière précise les compétences. HumainEA adapte le sourcing en fonction du poste à pourvoir. L'EA propose aussi le traitement des candidatures sur le logiciel de recrutement interne (réception, tri, pré-qualification et gestion de la base de données), l'évaluation des candidats (test de personnalité, prise de référence), et la gestion des dossiers de demande d'aides à l'embauche.

Témoignage d'un client :

« J'ai fait connaissance d'HumainEA au moment où je recherchais dans l'urgence un profil particulier. HumainEA m'a proposé ses services en matière de sourcing et de pré-qualifications de CV, la mission a été réalisée par leur équipe de collaborateurs autistes. En tant qu'entreprise solidaire, nous menons une politique diversité et handicap. J'ai trouvé la démarche en phase avec la nôtre. La réactivité et l'efficacité de l'équipe m'a permis d'aboutir rapidement à mon recrutement. Je n'hésiterai pas à faire à nouveau appel à l'équipe », commente Patricia GUTTIG – Responsable Ressources Humaines AXA site de Marseille. ●

Contact pratique : Natacha Cappelier.
Mail : ncappelier@humainea.fr. Tél. 04 91 17 60 86 ou 06 12 08 11 51. Site web : www.humainea.fr

Carrefour Market obtient le label « Diversité » certifié par l'AFNOR

Investi depuis plus de 10 ans en faveur de la diversité et de l'égalité des chances, Carrefour Market a reçu le Label Diversité délivré par l'AFNOR. Ce dernier vient reconnaître les engagements et les actions concrètes menées par l'enseigne en faveur de la diversité, de la mixité et de la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Diversité et égalité des chances : un pilier de l'engagement RH de Carrefour

En tant que 1^{er} employeur privé de France, Carrefour souhaite que ses 115 000 collaborateurs soient à l'image de la société. L'enseigne prône le respect de la diversité sous toutes ses formes (origine, âge, apparence physique, sexe, handi-

cap...), afin que l'ensemble de la population soit représentée parmi les équipes de l'enseigne, en magasin, en entrepôts ou même au siège.

Cet engagement de longue date s'est traduit en 2014 par une reconnaissance certifiée par l'AFNOR des actions menées par Carrefour Market en faveur des femmes et des hommes. L'enseigne reçoit à présent le label Diversité qui vient récompenser et encourager cette diversité de profils, d'origines, de compétences, et les actions menées en faveur de l'ascension sociale des salariés. Dans la cadre de la Charte de la Diversité signée par Carrefour en 2004, Carrefour Market mène depuis plus de 10 ans

dans 500 magasins des actions fortes et innovantes en faveur de la diversité et de l'égalité des chances, à l'égard de ses 30 000 salariés. ●



La formation en question

Dans le cadre du cycle des analyses menées par Gérard Lefranc, responsable de la Mission Handicap chez Thales, nous abordons le thème de la formation. Initiale, continue, de transition... La formation est-elle suffisamment accessible aux personnes handicapées, est-elle efficace, qui la finance ? Et comment peut-on améliorer ce pilier de la vie professionnelle et le rendre plus collaboratif et plus prisé des entreprises ?



Gérard Lefranc.

Pourquoi dit-on que les personnes handicapées sont moins formées ?

Je pense qu'il y a plusieurs aspects dans cette question, mais c'est souvent une façon de se dire : « On ne peut rien faire, ce n'est pas de notre ressort, on ne peut pas embaucher de personnes handicapées parce qu'elles sont moins formées ». Même si ce n'est pas totalement faux, c'est se donner un peu bonne conscience. On sait très bien qu'il n'y a pas d'emploi sans formation. Cette approche permet de couper court à la discussion. Or il y a eu pas mal d'avancées ces dernières années sur la formation et en fait force est de constater aussi que beaucoup de personnes sont très mal orientées. La formation ce n'est pas monolithique, il faut découper un peu les choses. Dans le cas de la formation initiale, nous avons certainement du retard et nous en avons du fait de l'inaccessibilité commune des lieux et dispositifs d'enseignement. C'est donc un retard dans le domaine de l'accessibilité qui en est la principale cause, j'attends par accessibilité la non prise en compte du concept d'accessibilité universelle. Toutefois nous pouvons constater depuis 5 ans une très nette évolution. L'Éducation Nationale a fait beaucoup d'efforts pour l'accessibilité au bâti, au savoir. Il y a des conseillers handicap auprès des recteurs dans le secondaire et un référent handicap dans

chaque université... Des entreprises ont de leur côté signés des conventions avec les Rectorats dans le cadre du PRITH où la formation initiale est vraiment prise en compte et où l'insertion professionnelle est prise en compte de suite.

Les personnes handicapées bénéficient aussi de la formation par alternance avec une spécificité, car elles peuvent bénéficier de quatre ans ou lieu de trois pour une personne ordinaire et cette disposition est un dispositif de droit commun. Les CFA doivent être parallèlement de plus en plus « accessibles » pour pouvoir répondre aux spécificités de certains marchés. L'autre aspect concerne les CRP que nous devons inscrire de manière plus forte dans le tissu économique. Il faut les réorganiser, les repenser par filière (électronique, informatique, mécanique...) et permettre à ces centres de monter en niveau de compétences jusqu'à proposer l'excellence.

Pourquoi cela ne se fait-il pas déjà ?

On retrouve la même problématique que dans la société ordinaire. Les CFA (Centre de formation et d'Alternance) se mettent à niveau petit à petit et la loi évolue lentement, les « quatre ans » sont une mesure récente, il y a une refonte considérable de la formation mais bien sûr il faut du temps. Dans le cadre du PRITH ce sont inscrits les CREFOP (Comité Régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle), où l'on retrouve à la fois, l'État, la Région, les syndicats, les représentants des employeurs, ce qui nous permet de travailler sur des dynamiques. Il y a dans ces CREFOP une commission handicap qui apporte les points de vigilance pour que tout ce qui touche à la formation soit accessible. Aujourd'hui, auprès des OPCA, il y a un plan de 500 000 formations financées en cours. Il y a donc un véritable effort de fait. L'Agefiph fait partie de organismes qui gèrent ce plan et doit faire entendre la parole des personnes handicapées. Elle doit aussi éclairer ces politiques de droit commun pointant les spécificités du handicap pour que celles-ci ne soient pas oubliées. Pour certaines formes de handicap, la formation peut se faire à distance

par nécessité. Il y a toujours de quoi faire et ce sont les instances régionales qui doivent regarder bassin d'emploi par bassin d'emploi la réalité des situations. Il faut, sur la formation quelle que soit sa nature, se dire, que dans le cadre des PRITH on met en place avec les entreprises locales qui ont des projets, une dynamique : « former pour insérer ».

Il s'agit de sécurisation des parcours ?

Oui, mais une fois que l'on a dit cela, il faut travailler dans le concret avec des entreprises qui vont faire connaître leurs besoins, mais proposent aussi des services. C'est là que nous trouverons le financement car l'Agefiph sait très bien réagir à ce type de situation. Mais le financement est bien plus large. Je pense que dans les plans de formation, il faut que soit mise en place une obligation d'inscrire des personnes handicapées. L'usage du droit commun ne suffit pas toujours et la spécificité du handicap doit persister sans quoi elle serait oubliée. Cette particularité du handicap est portée par les PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés) et les CREFOP, qui doivent s'assurer que dans les programmes de formation la place est assurée aux personnes handicapées et qu'il y a même une obligation. Je sais que tout le monde n'est pas d'accord avec cela mais qu'aurions-nous fait sans les 6 % obligatoires ? La forme reste à voir.

L'Agefiph a énormément financé les programmes d'apprentissage mais pour quels résultats ? Les plans régionaux sont faits pour créer des dynamiques vertueuses avec des employeurs, des centres de formation, des politiques publiques, la Région et l'Agefiph. Il faut que tous ces acteurs se parlent et incluent les organisations syndicales, sans lesquelles rien n'est possible. Les chambres consulaires sont aussi très impliquées dans les dispositifs de formation. S'il est nécessaire de parler de politique globale, il faut ensuite entrer dans le concret et cette phase, nous l'oublions trop souvent.

Pourquoi n'arrive-t-on pas à plus concrétiser les formations ?



Parce que les personnes, les organisations, les institutions, les entreprises ne se parlent pas assez! Le dispositif qui peut réunir tous ces acteurs dans le dialogue ce sont les PRTIH, et malheureusement certaines régions n'en possèdent pas encore, or ils sont nécessaires. À défaut, ce sont les acteurs de terrain qui doivent faire remonter l'information des bassins d'emplois qui les concernent. J'ai porté la mise en place, à une époque, de formations d'ingénieurs en développement logiciel et en système d'information dans des CRP (Centre de Rééducation Professionnels). Cela continue de bien marcher et ce sont les entreprises qui financent l'ensemble de la formation. Nous pouvons donc le faire pour d'autres filières. Aujourd'hui avec les Mooc, les Spoc et autres nouvelles approches de formations en ligne, le champ s'élargit mais il faut que ces formations soient conçues comme accessibles pour les différentes formes de handicap. Le dispositif « À distance » ne doit pas être juste une « excuse » au détriment de la qualité et de la compensation du handicap. Il y a de la pédagogie à revoir dans ce domaine, et tout ça, il faut y réfléchir très concrètement avec l'université, des centres de formation, des organismes spécialisés tels que l'INSHEA* par exemple. Nous devons imaginer des plateformes collaboratives où les institutions, les entreprises, les syndicats les salariés, les personnes handicapées elles-mêmes peuvent à la fois apporter et repartir avec quelque

chose de constructif: une « Maison de l'innovation et de l'accessibilité universelle » Aujourd'hui, les formations sont trop stigmatisantes dans leur public cible.

Il faut arrêter avec ces incontournables diplômes qui barrent la route à des milliers de personnes. Des personnes ont les compétences mais pas les diplômes, que leur propose-t-on? Bien sûr il y a la validation des acquis et de l'expérience mais encore faut-il avoir une expérience suffisante. Il faut rentrer dans l'emploi pour avoir une expérience... et donc avoir de l'expérience pour rentrer dans l'emploi. C'est le serpent qui se mord la queue. Je pense que le monde économique doit investir ce domaine de la formation par l'expérience pour le rendre plus efficace, plus visible, plus vendeur et accessible au plus grand nombre. L'Éducation Nationale doit développer les passeports compétences avec les entreprises pour que les jeunes qui possèdent ces fameux passeports soient reconnus et acceptés par les entreprises au moment de chercher un emploi.

Et dans le secteur protégé comment cela se passe-t-il ?

Les usagers des ESAT** bénéficient depuis quelques temps du compte individuel de formation. Aujourd'hui, même dans le secteur protégé, les salariés seront amenés à pratiquer plusieurs métiers au cours de leur vie. Il faut donc être capable d'accompagner ces évolutions ou transitions professionnelles

tout au long de la vie. Je trouve que les centres de formations et les entreprises sont à même de proposer des parcours pour acquérir de nouvelles compétences.

Chez Thales, nous travaillons sur l'évolution professionnelle et possédons notre « Université ». Les collaborateurs doivent rester compétents, efficaces et anticiper les mutations technologiques comme leur évolution professionnelle pour que l'entreprise fonctionne bien. Si ce sont des personnes handicapées, nous apportons tous les aménagements nécessaires pour compenser le handicap et cela dans un souci d'accessibilité universelle utile à tous. La formation professionnelle fait partie du dialogue social.

Le maintien dans l'emploi et donc la formation représentent chez nous la moitié du budget handicap.

Les ministères, l'Éducation Nationale, les collectivités, les chambres consulaires et les entreprises doivent communiquer entre eux et collaborer pour faire évoluer la formation et ainsi multiplier les possibilités d'accès à l'emploi. Le CIH (comité interministériel du handicap) a dans ce sens un rôle fondamental à tenir.

● Propos recueillis par JMMC

*Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés
** Etablissement et Service d'Aide par le Travail

THALES

« La contribution du handicap

Retour sur la conférence organisée par Creative Intersections et Agirc-Arrco, dans le cadre pour que cela change ? ». Le 7 mars dernier avec le concours de l'ObsRSE (Observatoire de

LES ÉCHANGES ONT ÉTÉ STRUCTURÉS autour de deux tables rondes : « *La politique handicap en entreprise : levier de performance organisationnelle* » et « *Le management des talents : enjeu stratégique de l'organisation. Focus sur le handicap* », animées par Iulia Sala, Fondatrice de Creative Intersections et Isabelle Radier, Présidente du CCNAF, le Comité National Consultatif d'Autistes de France. La conclusion de la conférence a été assurée par François-Noël Tissot, Administrateur du Réseau Gesat, Animateur de la Commission nationale handicap de l'ANDRH.

Les interventions des deux tables rondes ont été l'occasion de mener une réflexion générale sur les enjeux stratégiques des entreprises dans les années à venir. L'un d'eux sera de produire des avantages concurrentiels viables. « *Les entreprises qui n'auront pris aucune action sur le fait que la diversité est nécessaire, qui n'ont pas pris le virage alors que le concurrent l'a fait, je leur donne rendez-vous dans 15 ou 20 ans. Je pense que le réveil sera douloureux* », a souligné Didier Roche, Président d'Ethik Connection et DG du Groupe Ethik Investment.

Pour cela, les entreprises doivent redéfinir, à travers de nouvelles grilles de lecture, leur attitude vis-à-vis des compétences, le risque, le rôle des managers, les process de recrutement et de promotion, la conception de produits et services. Les témoignages des intervenants ont révélé le handicap comme un excellent levier d'innovation dans tous ces aspects. Tout cela nécessite l'engagement des dirigeants (par exemple, la signature de la Charte du Réseau mondial Entreprise & handicap de l'ORT, signée par les Groupes Carrefour, Casino, Société Générale, BNP Paribas...).

« *L'engagement du dirigeant est important* », ont souligné les représentants des entreprises présents à la conférence. « *Il est important qu'un dirigeant vous dise, Monsieur, ce que vous faites pour l'entreprise a une vraie valeur ajoutée* », a précisé Mansour Zoberi, Directeur de la Promotion de la Diversité et de la Solidarité du Groupe Casino, en rajoutant que « *la mission dite Pacte dans le Groupe Casino, ce n'est pas une histoire récente. C'est pratiquement 22, 23 ans d'histoire* ».

L'attitude anxigène des entreprises envers le risque

Tous reconnaissent l'importance de donner une chance aux personnes handicapées pour démontrer leurs talents et leurs capacités. Cette attitude renvoie à une question plus fondamentale, la notion de prise de risque.

Eric Molinié, Secrétaire général de Dalkia, a attiré l'attention sur la notion de risque, qui en France peut s'avérer très anxigène.

« *Dans la culture anglo-saxonne, risk and opportunity, cela va ensemble. C'est comme ça qu'il faut voir les choses. Le risque est une chance d'aller plus loin et d'obtenir des choses auxquelles on ne pensait pas forcément. Dans le groupe EDF, on a appris et partagé cette vision positive* », a-t-il ajouté.

Des avantages concurrentiels grâce au handicap

Les intervenants des tables rondes se sont posés la question : on prend un risque plutôt quand on intègre le handicap dans la réflexion stratégique de l'entreprise ou quand on l'ignore ?

Les exemples des entreprises étrangères donnés par Stéphane Forgeron, administrateur de LADAPT, ont démontré que le handicap peut être un avantage concurrentiel. Stéphane Forgeron a expliqué que dans les pays anglo-saxons, le concept « *universal design* », a été développé sur l'angle du marketing, avec la création de produits accessibles pour tout le monde, c'est un avantage concurrentiel à court et long terme.

Toujours dans le sens d'une bonne expérience client, Mansour Zoberi a présenté une initiative innovante destinée à fidéliser leurs clients, celle de permettre à des handichiens d'entrer dans leurs magasins pour aider les clients.

« *La qualité de vie des collaborateurs dans une entreprise est aussi un avantage concurrentiel* », a-t-il souligné, en mettant en avant des arguments tels que la diminution des taux d'accidents, du taux d'absentéisme, surtout en raison de troubles musculosquelettiques fréquents dans les métiers de la grande distribution. Parmi les actions mises en place par le Groupe Casino, ont été évoqués les aménagements des caisses (hauteur, claviers pour les gauchers et droitiers, largeur du passage,...).

Le handicap est une école de management

Cette attitude envers le risque peut aussi générer une insuffisante responsabilisation des managers amenés à gérer une situation liée au handicap, ce qui peut avoir un effet négatif sur la qualité de l'acte managérial en général. « *Je dis souvent que le handicap est une école de management. Quand un manager apprend à s'intéresser à un individu dans sa singularité, quand il va parfois aller chercher les compétences assez loin derrière un mur de ce qui paraît être des incapacités, ce manager saura le faire pour tous ses collaborateurs parce qu'il aura appris à s'intéresser à la personne en face de lui, dans toute sa singularité, pour aller dénicher ses compétences* », a insisté Eric Molinié.

Il nous a vraiment fallu sortir des parcours classiques

Aucune situation de handicap n'est identique à une autre, ce qui fait qu'aucun aménagement de poste ne peut être identique. Le Groupe STEF a très bien compris que cette réalité n'est pas une contrainte, mais une excellente source de créativité et d'innovation. « *A travers l'intégration et la promotion de toutes ces personnes, on a fait évoluer certains process de travail. Il nous a vraiment fallu sortir des parcours classiques* », a déclaré Céline Liègent, Directrice RSE, Groupe STEF. Un exemple est le parcours découverte métiers, qui permet la découverte des métiers de l'entreprise, initialement destiné aux personnes handicapées, mais qui a tellement bien fonctionné qu'il sera ouvert à d'autres collaborateurs.

De son côté, Carrefour a dépassé le taux de 6 % au sein de ses hypermarchés en France depuis plusieurs années et souhaite désormais développer la part des personnes handicapées parmi le management. Faire évoluer les comportements managériaux de manière à obtenir une réelle diversité à tous les niveaux est un enjeu.

La prise de conscience et travail en ce sens ont débuté avec le sujet de la mixité, fin 2011, car, même si Carrefour est une entreprise très féminisée (55 % de femmes), la part des femmes diminue au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie. Carrefour a organisé l'année passée une réunion de concertation de ses parties prenantes dédiée au sujet de l'emploi et promotion des personnes handicapées. La question concernant l'évolution des personnes handicapées a été clairement posée afin d'identifier ensemble les pistes de progrès. « *Carrefour a un taux de promotion interne très*

à la stratégie de l'entreprise»

du cycle de conférences : « Le handicap dans l'entreprise : que faut-il changer la Responsabilité Sociétale des Entreprises) et de l'ANDRH IdF (Association Nationale des DRH).



important (50 %) mais l'entreprise pourra dire qu'elle est vraiment inclusive lorsqu'elle aura par exemple des directeurs de magasin en situation de handicap, ce qui est une source de progrès», a expliqué Mathilde Tabary, Directrice développement social et Diversité de Carrefour.

Un autre exemple est celui du Groupe Andros, qui a décidé d'étaler à l'ensemble de l'usine la préparation des postes de travail avec des signaux visuels, initialement destinés exclusivement aux travailleurs autistes que le Groupe emploie dans le cadre d'un projet d'intégration de 12 jeunes autistes par le travail, avec l'Association Vivre et Travailler Autrement. « Cela nous fait gagner plus de productivité que les Six Sigma, le lean management et autres choses qui sont très classiques dans les entreprises », a rajouté Jean-François Dufresne, Président de l'Association Vivre et Travailler Autrement et DG du Groupe Andros.

Croyez à la co-construction

Plusieurs intervenants ont mis l'accent sur la notion de co-construction d'un projet commun autour du handicap au sein de l'entreprise, auquel tout le monde adhère, salariés, managers, partenaires sociaux, référents handicap. Selon Mansour Zoberi et Céline Liègent cette démarche a créé une fierté dans l'entreprise absolument exceptionnelle et une mobilisation des salariés extrêmement forte derrière le projet.

Changer de regard

Les différences de perception du handicap en France et dans d'autres pays ont aussi été évoquées. Stéphane Forgeron a souligné le fait qu'il est difficile d'aborder le handicap en entreprise en tant qu'avantage concurrentiel tant qu'il est associé à la santé et au caritatif. « Une personne handicapée n'est pas forcément quelqu'un de malade », a dit-il. A son tour,

Jean-François Dufresne a insisté sur le fait que l'intégration du handicap ne peut pas marcher que si ce n'est plus du caritatif « on ne fait pas travailler les handicapés parce qu'on va nous payer pour le faire. On le fait parce qu'ils ont des compétences, parce qu'on sait utiliser leurs compétences et parce que c'est productif. S'il n'y a pas de productivité dans les entreprises, ça ne marche pas ».

Une autre manière de changer de regard a été évoquée par Didier Roche, qui a monté l'Union professionnelle des travailleurs indépendants handicapés. Depuis la loi Macron, les entreprises peuvent sous-traiter à un troisième marché, les travailleurs indépendants handicapés, ce qui permet « de relativiser la vision que vous allez pouvoir avoir, parce que vous avez face à vous une personne handicapée qui porte un projet, donc cela veut dire qu'il peut être compétent puisqu'il développe sa structure ». ●

L'art de bien employer

Maintien à, dans, en emploi... Quel est le bon mot ? Comment employer la bonne formule ? L'art d'employer le bon mot n'est-ce pas tout un art selon la formule consacrée ?



Extrait du texte de loi sur l'emploi des travailleurs handicapés : La décision en matière de maintien repose sur trois acteurs clés que sont le salarié, l'employeur et le médecin du travail. Toutefois, d'autres partenaires contribuent activement à la démarche.

M AINTENIR À L'EMPLOI, LAISSE entendre que le salarié est maintenu dans la capacité de travailler.

Maintenir dans l'emploi, cela peut être compris comme maintenir dans l'emploi exercé à un instant T.

Quoi qu'il en soit, ce sont là des règles où l'homme n'est pas, peu consulté, participatif, acteur de son sort.

Ainsi, Janick Leclair, après 7 mois de combat, se voit reconnaître le droit d'enseigner. Pourquoi lui était refusé ce droit ? Parce qu'elle est sourde. Pourtant, elle est diplômée du CAPES depuis 2015... Si ce n'est qu'elle a été considérée comme inapte à ses fonctions.

Surprenant que l'on forme des professionnels avec des réalités connues, intégrées et quand il ne reste plus qu'à en faire usage, qu'à employer ce savoir, des freins se dressent !

Surprenant que cela soit décidé sur le supposé et non le constaté... l'apprécié???

Mais une idée nouvelle, voire innovante, fait son chemin qui vient compléter ci-dessus.

Le principe de capabilité*.

* La capabilité est la possibilité effective qu'a un individu de choisir diverses combinaisons de fonctionnements. Amartya Sen et Marta Nussbaum

Et peut-être d'ajouter, de montrer ce dont il est capable quand, au demeurant, personne ne serait prêt à capitaliser sur son éventuelle capacité.

Beaucoup d'entreprises aujourd'hui délaissent les CV, préférant mettre les candidats en situation, afin d'apprécier les réflexes spontanés et opportuns.

Dans les métiers « culture », les artistes interprètes sans être pour autant handicapés savent combien souvent le choix se fait par l'image (photo, physique). Et combien ils doivent se mettre en situation pour que le metteur en scène, le directeur de casting, le réalisateur reconnaissent que oui, il n'y avait pas pensé, et que oui, maintenant, là, comme ça, c'est exactement ce qu'ils avaient en tête...

C'est bien dans le réel et non le supposé que chacun se rend compte, se rencontre... Les trucages, les postiches, les faux ventres, etc. qui permettent aux artistes de faire croire qu'ils sont, de croire qu'ils sont. Adapter, rendre possible, inventer et innover pour cela, c'est tout un art, que la culture cultive bien.

Dans le cas d'une fragilité, de l'absence d'un membre par exemple, d'un TMS, qui sinon le professionnel lui-même connaît ce qui chaque jour lui permet de dépendre le moins possible des autres, de faire ce qu'il a à faire ?

Qui mieux que des professionnels du « travailler avec un handicap » connaissent mieux les aides tant financières que techniques, humaines ?

Prenons l'exemple d'un tournage de films. Des compétences sont réunies autour d'un projet. Cela se passe en 1515. Costumes, lieux de tournages, corps et coiffures seront au diapason. Aujourd'hui doit être adapté à hier...

Dans la même idée, l'innovation digitale, la nanotechnologie, la robotique, peuvent compléter, ajuster, faciliter le travail, la collaboration, la participation professionnelle, citoyenne. Combien de décors, de foule, de catastrophes virtuelles et si vrais sur le grand ou le petit écran ?

Audiens, toujours au plus près des besoins des professionnels en activité ou non, héberge une nurserie où de jeunes entrepreneurs viennent incuber une idée, la développer, la finaliser, la faire connaître, la faire fructifier.

La santé a fait des avancées considérables grâce à l'innovation, l'emploi doit le faire !

Un parce que le travail peut être adapté. Et que les professionnels de la culture ont cette fibre solidaire vis-à-vis des plus fragiles. Deux parce que de nouveaux métiers vont émerger. Trois parce que des étudiants en formation actuellement, déjà handicapés, vont arriver sur le marché du travail demain avec un diplôme en poche, et des réponses physiques et techniques éprouvées à toutes les situations. Sans oublier les professionnels en cours de carrière qui rencontrent le handicap, n'en sont pas moins capables parce que compétent, connaissant les usages de leur environnement professionnel, les outils, les rythmes et réalités.

Capable n'étant pas synonyme de compétent, et l'inverse étant tout aussi vrai, il faut donc cultiver l'art d'employer le mot juste. Employabilité ne serait pas par voie de conséquence le bon mot à employer ?

Être employable, n'est-ce pas être capable et compétent ? N'est-ce pas avoir identifié les besoins inhérents aux déficiences, aux absences ? Et d'avoir par conséquent trouvé le bon outil qui palie le manque apparemment « incompatible » ?

Un bel exemple, de réponse adaptée et circonstanciée : la jeune mission handicap du secteur de la production audiovisuelle. Ainsi, parmi ses engagements, sont identifiés : Partager les expériences, mettre à jour les fiches métiers, maintenir l'emploi, sensibiliser, informer les professionnels, encourager la création, soutenir l'innovation, faire appel au secteur protégé, etc. sont au programme.

À n'en pas douter, l'avenir s'éclaire, et ce n'est pas l'effet d'un projecteur.

Cultivons l'intelligence, réelle ou artificielle, au bénéfice de l'emploi dans l'art !

● Pascal Parsat

Des experts sont à votre service sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 18h. Tél. 01.73.17.36.65.
Mail : mission.h@audiens.org

MISSION
HANDICAP 
PRODUCTION
AUDIOVISUELLE

■ ■ ■ ■ ■
Travailler ensemble

Y a-t-il un pilote pour les politiques handicap ?

Article réalisé par Adeo Conseil. Depuis la loi de 2005, les employeurs publics se dotent progressivement de référents handicap. Mais d'après les missions réalisées par Adeo pour le compte du FIPHP dans plusieurs régions, il reste beaucoup à faire pour consolider le rôle des correspondants handicap dans la structuration des politiques d'emploi des personnes handicapées.

Un acteur polyvalent à l'interface de plusieurs disciplines

La nomination d'un référent (ou correspondant) handicap au sein des organisations répond à un impératif : la coordination des actions menées en direction des travailleurs handicapés (recrutements, accompagnement, aménagement de postes, reclassements, etc.). Ces acteurs, nous les avons interrogés et suivis par centaines dans le cadre de programmes s'adressant aux employeurs publics depuis 2014 (les Handi-Pacte régionaux) : ce travail de terrain nous invite aujourd'hui à interpellier les acteurs publics sur l'importance de la structuration de cette fonction.



Des réseaux d'échange de pratiques se mettent en place dans le cadre du Handi-Pacte, comme ici lors d'une réunion à Montpellier.

Tant de compétences sont demandées aux correspondants handicap ! De l'accompagnement des travailleurs handicapés dans leur maintien en emploi à la réalisation des déclarations obligatoires, en passant par la sensibilisation des équipes ou par l'accompagnement dans la reconnaissance administrative du handicap, le large spectre de leurs missions mobilise des connaissances managériales, réglementaires, financières et psychologiques. Si les fiches de poste (quand elles existent) diffèrent d'un organisme à l'autre, elles rappellent qu'il ne peut s'agir d'une fonction à attribuer à un agent simplement motivé. Or, nous avons remarqué en 2014 que de nombreux correspondants handicap n'étaient pas spécifiquement formés et ne pouvaient

consacrer à cette mission qu'une part résiduelle de leur temps de travail¹.

Un enjeu de politique publique

Face à un taux de chômage deux fois supérieur² (18 %) à celui observé dans l'ensemble de la population, l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap est un sujet prioritaire des pouvoirs publics, d'où le besoin d'œuvrer davantage à leur accès à l'emploi. Dans le même temps, les contingents d'agents handicapés sont de plus en plus nombreux et âgés dans la fonction publique. À l'heure où les questions de qualité de vie au travail et la prise en compte des risques psychosociaux (stress, burn-

out...) interpellent les pouvoirs publics, l'accompagnement du handicap dans les organisations prend une dimension toute nouvelle.

Pour répondre à ces enjeux, le correspondant handicap est le pilote dont ont besoin les employeurs pour mettre en place une

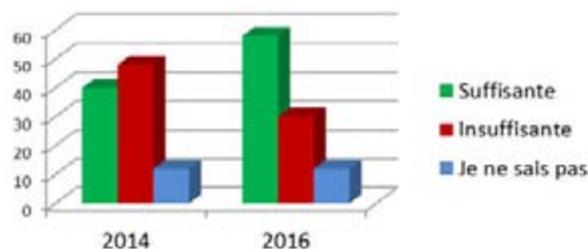
politique à la fois humaine et efficace. Il est donc indispensable de lui donner des moyens à la hauteur des enjeux, notamment sur le plan de son positionnement hiérarchique. L'une des clés nous semble être la capacité à prendre des décisions en matière de ressources humaines tout en assurant les agents de la totale confidentialité des informations qu'ils pourraient délivrer. Ces considérations posent la question du positionnement hiérarchique du correspondant handicap : le fait d'appartenir à la « catégorie A » renforce ainsi sa légitimité dans les organigrammes et sa capacité à impulser des dynamiques.

De la mission au métier : une profession émergente

D'autre part, les pouvoirs publics ont pris

conscience de l'importance de structurer une filière de formation reconnue. Pendant longtemps, les voies d'entrée dans la fonction ont été assez diverses (assistance sociale, psychologie, ressources humaines, infirmerie, ...), la majorité des agents concernés « faisant fonction » de référent handicap. Mais on observe ces dernières années une affirmation progressive d'un véritable métier disposant de formations dédiées : la création des diplômés universitaires ou interuniversitaires « Référent Handicap » à Nice ou à Créteil illustre la constitution d'un corps de professionnels à part entière.

Diriez-vous que l'information dont vous disposez est...



Extrait d'un sondage réalisé auprès des correspondants handicap de la fonction publique en Languedoc-Roussillon, en %.

Reste à transformer cette mutation dans les pratiques. Depuis 2014, nous constatons une professionnalisation croissante des correspondants handicap (voir graphique ci-dessus). Mais il faut aller plus loin dans la valorisation de ces acteurs, rouages essentiels des politiques d'emploi des personnes handicapées : systématiser les formations, favoriser l'échange de pratiques, clarifier les fiches de poste, mutualiser certaines fonctions... les pistes sont nombreuses pour se donner les moyens d'améliorer les conditions d'emploi des travailleurs handicapés. ●

¹ L'enquête réalisée par Adeo Conseil auprès des correspondants handicap dans le cadre de l'animation des Handi-Pacte a révélé que la majorité d'entre eux consacraient moins du tiers de leur temps de travail hebdomadaire à cette mission.

² Chiffres de l'emploi et du chômage des personnes handicapées 2015 - Tableau de Bord Agefiph n° 53 (2016).

Travailler avec un(e) collègue atteint(e) de fibromyalgie

Notre partenaire Talenteo poursuit sa série « travailler avec un collègue en situation de handicap » et aborde cette fois-ci la fibromyalgie. Quel est ce handicap ? Quelle part de la population en est atteinte ? Comment se traduit-il dans le milieu professionnel ? Zoom sur ce handicap invisible.



roulant. De même cette maladie ne cause pas de perte des capacités intellectuelles.

Qui sont les personnalités concernées par ce handicap ?

De nombreuses personnalités sont atteintes de fibromyalgie, parmi elles nous pouvons citer :

- Morgan Freeman, comédien
- Frida Kahlo, peintre
- Paula Abdul, chanteuse
- Sinead O'Connor, chanteuse
- Tobey Maguire, comédien

5 astuces pour travailler avec une personne atteinte de fibromyalgie !

Dans un premier temps, il est essentiel pour les personnes malades de se reposer et de penser à elles. Veillez donc à les laisser **se reposer pendant leur temps de pause**. Mais faites attention aussi à ce que votre collègue ne se renferme pas sur lui-même et qu'il ne s'isole pas des autres.

La fibromyalgie peut amener certaines personnes à perdre une partie de leurs capacités physiques, n'hésitez pas à **proposer votre aide pour le port de charges lourdes**.

Laissez votre collègue organiser ses journées au jour le jour. En effet, les effets de la maladie ne sont pas ressentis de la même manière tous les jours. Les personnes ne peuvent donc parfois pas respecter le planning initial et doivent adapter leurs missions chaque jour.

Réduire le stress peut aider un collègue malade à réduire les symptômes tels que la douleur ou la fatigue. Comme pour tous les salariés, un environnement convivial et des temps de pause et « d'activités » sont bénéfiques pour leur santé.

Garder une attitude positive est LE conseil le plus important ! Elle permettra à votre collègue d'adopter la même attitude et également l'envie de garder son emploi. ●

Qu'est-ce que la fibromyalgie ? La fibromyalgie est un ensemble de symptômes tels que les rhumatismes, qui peuvent provoquer une grande douleur, ainsi qu'une forte fatigue ou des troubles du sommeil. La douleur, qui est l'un des principaux troubles de cette maladie, peut toucher différentes zones du corps comme la région de la colonne vertébrale, des pressions au niveau des articulations principales aux épaules,

« La fibromyalgie peut provoquer douleurs, fatigue et troubles du sommeil »

aux coudes ou aux genoux.

Cette maladie touche 2 % de la population française dont majoritairement les femmes âgées de 40 à 60 ans. Elle peut cependant, se déclarer pendant l'adolescence.

La fibromyalgie n'a pas forcément d'événement déclencheur physique. Elle peut être déclenchée par une chute, un coup du lapin mais aussi par un choc affectif ou un fort stress. Attention, elle ne s'apparente pas pour autant à la dépression ! En effet, les personnes malades

n'ont pas de troubles de l'humeur. Aujourd'hui, les causes de la fibromyalgie ne sont pas encore toutes connues mais on reconnaît quand même la responsabilité des perturbations du sommeil.

Cette maladie peut évoluer sur plusieurs années mais de manière différente en fonction des personnes atteintes.

La vie au quotidien. La maladie étant encore peu connue et les diagnostics longs à être posés, les personnes malades peuvent être amenées à se décourager

dans le temps et à arrêter de consulter un médecin.

De plus, une fois la reconnaissance de la pathologie faite, le traitement

n'est pas toujours adapté dès la première fois, ce qui peut accentuer les douleurs et les sensations de fatigue.

L'autonomie. Les activités physiques, qu'elles soient de nature sportive ou dans les gestes de tous les jours peuvent diminuer avec le temps. Mais attention ! Cela ne veut pas dire que les personnes ayant une fibromyalgie sont susceptibles de devenir paralysées. La fibromyalgie en tant que telle n'entraîne pas non plus de contrainte de se déplacer en fauteuil

Site emploi au service des
personnes handicapées **créé par**
2 acteurs historiques spécialistes
du handicap.

www.handirectemploi.fr

Handirect
 **emploi**

+ de **2000** offres d'emploi

Inscription gratuite pour les candidats

Alertes mail pour vous prévenir
du poste que vous recherchez

L'actualité de l'emploi

Accessibilité web **«Faciliti»**
pour tous les handicaps

AUX PETITS SOINS



Conception et réalisation :  - 12794 - 0155761111 - Crédit photo : Tristan Paviot.

Être aux petits soins et plein d'attention pour nos clients ne nous empêche pas, depuis 15 ans, de travailler au quotidien pour recruter, former et améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs handicapés. En 2014, Carrefour signe son 6^e accord Mission Handicap. Grâce à la collaboration exemplaire de tous : entreprise, pilotes Mission Handicap et CHSCT, collaborateurs handicapés et valides, partenaires sociaux, nous faisons tout pour permettre à Samuel d'exercer son métier le plus normalement possible. **Et ça, ça fait toute la différence !**

mission
handicap
Carrefour 